

**CGG**

Rapport des Commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL  
DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

## **ERNST & YOUNG et Autres**

1/2, PLACE DES SAISONS - 92400 COURBEVOIE – PARIS-LA DEFENSE 1

S.A.S. A CAPITAL VARIABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES

# **CGG**

Société anonyme au capital de 7 099 479 €

Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015 Paris

RCS : 969 202 241 RCS Paris

(la « Société »)

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2018



**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée générale de la société CGG,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CGG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 de l'annexe des comptes consolidés qui expose les impacts relatifs à la première application, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients ».

### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Restructuration financière

#### Point clé de l'audit

Le 21 février 2018, CGG a finalisé la mise en œuvre de son plan de restructuration financière.

Comme présenté dans la note 2 des états financiers consolidés, cette restructuration financière a conduit à (i) convertir en capital la quasi-totalité de la dette non-sécurisée soit 1 992,7 millions de dollars, (ii) à étendre les échéances de remboursement de la dette sécurisée, et (iii) à apporter des liquidités complémentaires. Les instruments financiers émis, ainsi que leurs modalités sont décrits dans la note 2. Les effets de la restructuration financière sur les états financiers consolidés sont synthétisés dans la note 1.2 et détaillés dans la note 2.

Les différentes composantes de cette restructuration financière ont entraîné la comptabilisation d'opérations complexes, nécessitant un jugement important de la direction, notamment pour la détermination de la juste valeur des actions à la date de la restructuration financière et pour la comptabilisation de l'ensemble des frais liés à l'émission des obligations sécurisées de second rang 2024 au compte de résultat de l'exercice.

**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

Nous avons donc considéré la restructuration financière comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons intégré à notre équipe des membres ayant une compétence particulière en comptabilisation d'opérations sur instruments financiers afin, notamment, d'examiner la conformité des modalités de comptabilisation de l'ensemble des opérations en capital et des opérations relatives aux souscriptions des nouveaux emprunts avec les normes IFRS en vigueur, et en particulier la norme IFRS 9.

Nos travaux ont ainsi consisté principalement à :

- examiner la cohérence de la valorisation à la juste valeur des actions émises dans le cadre des conversions de dette en capital au regard de la cotation de l'action au moment de la réalisation des opérations,
- étudier la cohérence du traitement visant à comptabiliser l'ensemble des frais liés à l'émission des obligations sécurisées de second rang 2024 au compte de résultat de l'exercice au regard notamment de la structure générale du plan de restructuration.

Nous avons également examiné le caractère approprié des informations relatives à la restructuration financière présentées dans les états financiers consolidés.

- Plan stratégique 2021

Point clé de l'audit

Comme présenté dans la note 2 des états financiers consolidés, CGG a annoncé son plan stratégique 2021 le 7 novembre 2018. Selon ce plan, le groupe va évoluer vers un modèle d'entreprise faiblement capitalistique en réduisant son exposition à l'activité Acquisition. Les ajustements stratégiques prévus dans le cadre du plan 2021 sont détaillés dans la note 2, et consistent, entre autres, en un désengagement de CGG des diverses composantes de cette activité et en l'ajustement des fonctions support.

Les conséquences directes et indirectes du plan stratégique 2021 sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 sont synthétisées dans la note 1.2. En termes de présentation :

**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

- les actifs détenus en vue de la vente ainsi que les passifs liés sont présentés sur deux lignes séparées de l'état de situation financière consolidée au 31 décembre 2018 ;
- le résultat des activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat consolidé pour tous les exercices présentés ;
- le flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du tableau des flux de trésorerie consolidés pour tous les exercices présentés.

Au-delà de l'effet sur la présentation des états financiers consolidés, le plan stratégique 2021 a eu pour effet la comptabilisation d'une perte de (422,8) millions de dollars US sur le périmètre des activités abandonnées, et de (30) millions de dollars US sur le périmètre des activités poursuivies dans les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2018. Parmi les (422,8) millions de dollars US figurent notamment :

- (139,1) millions de dollars US de dépréciations et de réévaluations de groupe d'actifs à la juste valeur diminuée des coûts de sortie
- (126,3) millions de dollars US de provisions pour contrats de location déficitaires liées à la réduction de la flotte
- (113,9) millions de dollars US de provisions liées à la suppression de 712 emplois dans le Groupe

L'appréciation de la satisfaction des critères de classification comme détenus en vue de la vente et de classification en activité abandonnée requiert l'exercice du jugement de la direction, notamment en ce qui concerne le périmètre d'actifs cédés et des passifs liés, ainsi que la probabilité de cession dans les douze mois. L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs non courants et des groupes d'actifs et passifs détenus en vue de la vente requiert également l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer et des hypothèses à retenir. De plus la satisfaction des critères de classification et l'estimation de la juste valeur dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 reposent tous les deux sur l'hypothèse que les conditions définitives de cession seront conformes aux conditions actuellement envisagées.

Enfin, l'évaluation des provisions liées au plan de restructuration nécessite également le recours au jugement de la direction et revêt un caractère estimatif important.



**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

Nous avons donc considéré les implications comptables du plan stratégique 2021 comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné l'application de la norme IFRS 5 au regard des éléments disponibles au 31 décembre 2018. Nous avons notamment concentré nos travaux sur :

- l'examen du périmètre d'actifs cédés et passifs liés reclassés en groupes d'actifs destinés à être cédés et passifs associés ;
- l'examen des éléments d'appréciation retenus par la direction pour justifier la classification des groupes d'actifs en actifs destinés à être cédés et passifs associés, ainsi que la qualification d'activité abandonnée,
- l'examen du périmètre des produits et charges inclus dans le résultat net des activités abandonnées,
- l'examen des hypothèses et de l'approche retenues par la direction dans le cadre de l'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de vente de chacun des groupes d'actifs destinés à être cédés.

Nous avons examiné l'existence, l'exhaustivité et la valorisation des provisions relatives au plan stratégique 2021 au 31 décembre 2018, dont notamment les provisions liées aux coûts de personnel conformément à IAS 19, et aux contrats déficitaires sur la flotte de navires conformément à IAS 37.

Nous avons examiné la présentation dans les états financiers consolidés des groupes d'actifs destinés à être cédés, du résultat net des activités abandonnées, et du flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées, conformément aux dispositions d'IFRS 5.

- Évaluation des écarts d'acquisition

Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2018, les écarts d'acquisition représentent un total de 1 229 millions de dollars US soit 32% du total bilan, répartis comme suit par unité (ou groupe d'unités) génératrice de trésorerie :

- Imagerie et Réservoir : 771 millions de dollars US

**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

- Multi-clients : 284 millions de dollars US
- Équipements : 174 millions de dollars US

La direction s'assure, au moins une fois par an à la date de clôture, que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et les hypothèses retenues sont décrites en Note 11.

La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition repose très largement sur le jugement de la direction, notamment en ce qui concerne :

- les flux de trésorerie futurs attendus des unités génératrices de trésorerie évaluées,
- les taux d'actualisation appliqués à ces flux,
- le taux de croissance à long terme retenu pour la projection de ces flux.

Nous avons donc considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la direction du groupe aux normes comptables en vigueur.

Nous avons concentré nos procédures sur les hypothèses pour lesquelles la sensibilité sur la valeur recouvrable pourrait avoir une incidence significative sur le résultat du test de dépréciation.

Nos procédures ont ainsi consisté principalement à :

- apprécier la cohérence des estimations de flux de trésorerie futurs avec les principales hypothèses opérationnelles,
- apprécier l'existence d'informations externes qui pourraient contredire les hypothèses de la direction,
- examiner les hypothèses retenues pour l'estimation des flux de trésorerie normatifs au-delà de la troisième année,
- réaliser une analyse rétrospective des estimations de flux de trésorerie.

**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

Nous avons intégré à notre équipe des spécialistes en évaluation afin, notamment, d'apprécier les taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme retenu par la direction.

▪ Évaluation de la librairie et reconnaissance du chiffre d'affaires multi-clients

Point clé de l'audit

La librairie multi-clients regroupe les études sismiques pour lesquelles une licence d'utilisation est cédée aux clients de façon non exclusive. L'ensemble des coûts liés à l'acquisition, au traitement et à la finalisation des études est comptabilisé en immobilisations incorporelles. Le traitement comptable de ces immobilisations incorporelles et du chiffre d'affaires associé a considérablement changé sur l'exercice 2018 en raison de l'application de la norme IFRS 15, et de changements d'estimation relatifs à l'amortissement des études.

Comme décrit dans la note 1.3, CGG applique la norme IFRS 15 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon la méthode rétrospective limitée. A compter de cette date le chiffre d'affaires lié aux préfinancements est reconnu à la livraison des données finales traitées alors qu'il était historiquement reconnu à l'avancement. L'adoption de la norme IFRS 15 génère un impact net négatif en capitaux propres de 11,6 millions de dollars au 1<sup>er</sup> janvier 2018, et un impact net négatif complémentaire de 38,3 millions de dollars dans le compte de résultat consolidé 2018 par rapport à la méthode historique.

Au 31 décembre 2018, la valeur nette comptable de la librairie multi-clients s'élève à 633 millions de dollars US, soit 16% du total bilan, contre 831 millions de dollars US au 31 décembre 2017.

Jusqu'au 30 septembre 2018, un taux d'amortissement de 80 % correspondant au ratio des coûts capitalisés par rapport au total des ventes attendues durant la vie comptable de l'étude était appliqué sur toute vente normative de l'étude, à moins d'indications spécifiques conduisant à l'utilisation d'un taux différent. A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018, le groupe a adopté un amortissement linéaire sur une durée de 4 ans après livraison. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, le coût des ventes lié au préfinancement est calculé comme la différence entre le coût capitalisé d'une étude à la livraison et la juste valeur basée sur les ventes futures escomptées actualisées. Avant le 1<sup>er</sup> octobre, le coût des ventes lié au préfinancement correspondait à 80% de ce préfinancement. Les impacts prospectifs de ces

**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

changements d'estimation relatifs à l'amortissement des études multi-clients, effectifs au 1<sup>er</sup> octobre 2018, sont décrits dans la note 1.4.

Au-delà de l'amortissement, la direction s'assure, lors de chaque exercice ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur, que la valeur comptable des études multi-clients n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable. L'évaluation de la valeur recouvrable des études multi-clients repose très largement sur le jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les prévisions de ventes futures.

A ce titre et comme indiqué dans la note 10, des dépréciations ont été enregistrées à hauteur de 226 millions de dollars US à la clôture de l'exercice 2018, dont 197 millions de dollars US de dépréciation complète de l'étude StagSeis.

Compte tenu des éléments ci-dessus nous avons considéré l'évaluation de la librairie et la reconnaissance du chiffre d'affaires multi-clients comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné le calcul de l'impact de la première application de la norme IFRS 15 sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2018. En particulier nous avons procédé à une évaluation de l'exhaustivité des études prises en compte, à savoir les études en cours de réalisation au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ainsi que de l'exhaustivité du chiffre d'affaires et des amortissements cumulés associés à ces études. Nous avons également examiné le calcul de l'impact de la norme IFRS 15 sur le compte de résultat consolidé de l'exercice 2018. En particulier nous avons testé, par échantillonnage, les contrats de préfinancement signés en 2018. Pour le chiffre d'affaires 2018 lié aux préfinancements nous avons testé, par échantillonnage, la livraison effective des données en 2018.

Nous avons apprécié la cohérence des arguments avancés par la direction pour justifier les changements d'estimation relatifs aux amortissements des études multi-clients. Nous avons recalculé l'impact prospectif de ces changements.

Nous avons apprécié les prévisions de ventes futures au regard des prévisions établies par la direction dans le cadre du test de perte de valeur de l'exercice précédent, des ventes effectivement réalisées par rapport aux prévisions, et de l'attractivité de l'étude pour les clients potentiels. En particulier, nous avons apprécié la cohérence des prévisions de ventes futures avec la dynamique de chaque bassin. Lorsqu'une dépréciation a été jugée nécessaire par la direction, en particulier sur l'étude StagSeis, nous avons interrogé cette dernière sur les raisons de la perte de valeur et avons évalué la cohérence de cette dépréciation avec notre compréhension du marché.

**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

Enfin nous avons évalué le caractère approprié des informations fournies concernant les effets de la première application de la norme IFRS 15 sur le chiffre d'affaires multi-clients, ainsi que les effets des changements d'estimation relatifs à l'amortissement des études.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

#### Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

#### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CGG par votre assemblée générale du 15 mai 2003 pour le cabinet Mazars et du 29 juin 1977 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Mazars était dans la seizième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la quarante-deuxième année, dont respectivement seize et trente-huit années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

#### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à

**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et

**CGG**

*Comptes consolidés*

Exercice clos le  
31 décembre 2018

recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons

CGG

Comptes consolidés

Exercice clos le  
31 décembre 2018

identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

*Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 5 avril 2019*

Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG  
ET AUTRES**



Nicolas PFEUTY

**MAZARS**



Jean-Luc BARLET



## COMPTES CONSOLIDÉS 2016-2017-2018 DE CGG

### État de situation financière consolidé

En millions de dollars US	Notes	31 décembre		
		2018	2017	2016
<b>ACTIF :</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29	434,1	315,4	538,8
Clients et comptes rattachés, nets <sup>(b)</sup>	1, 3, 19	520,2	522,6	434,8
Stocks et travaux en cours, nets	4	204,8	239,3	266,3
Créances d'impôt		72,1	61,6	112,2
Autres actifs courants, nets	4	99,1	117,0	105,8
Actifs détenus en vue de la vente, nets <sup>(d)</sup>	5	195,5	14,6	18,6
<b>Total actif courant</b>		<b>1 525,8</b>	<b>1 270,5</b>	<b>1 476,5</b>
Impôts différés actifs	1, 19, 25	22,6	21,9	26,0
Participations et autres immobilisations financières, nettes	7	31,1	62,6	51,9
Sociétés mises en équivalence	8	0,1	192,7	190,5
Immobilisations corporelles, nettes	9	189,2	330,3	708,6
Immobilisations incorporelles, nettes <sup>(b) (c)</sup>	1, 10, 19	898,9	1 152,2	1 184,7
Écarts d'acquisition des entités consolidées, nets	11	1 229,0	1 234,0	1 223,3
<b>Total actif non courant</b>		<b>2 370,9</b>	<b>2 993,7</b>	<b>3 385,0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 896,7</b>	<b>4 264,2</b>	<b>4 861,5</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES :</b>				
Concours bancaires court terme	13	—	0,2	1,6
Dettes financières — part court terme <sup>(a)</sup>	2, 13	17,8	2 902,8	2 782,1
Fournisseurs et comptes rattachés		126,4	169,9	157,4
Dettes sociales		135,8	153,6	138,9
Impôts sur les bénéfices à payer		49,6	38,7	31,6
Acomptes clients		35,7	25,9	24,4
Provisions — part court terme	16	172,4	58,3	110,7
Passifs courants associés avec les créances cédées	3	—	9,8	—
Autres passifs courants <sup>(b)</sup>	1, 12, 19	250,9	123,1	140,2
Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés <sup>(d)</sup>	5	131,7	—	—
<b>Total passif courant</b>		<b>920,3</b>	<b>3 482,3</b>	<b>3 386,9</b>
Impôts différés passif	1, 19, 25	44,4	62,0	67,6
Provisions — part long terme	16	95,9	121,6	162,1
Dettes financières — part long terme <sup>(a)</sup>	2, 13	1 148,9	52,3	66,7
Autres passifs non courants	17	13,1	17,9	21,4
<b>Total dettes et provisions non courantes</b>		<b>1 302,3</b>	<b>253,8</b>	<b>317,8</b>
Capital social 829 153 000 actions autorisées et 709 944 816 actions émises au nominal de 0,01 € au 31 décembre 2018	15	8,7	20,3	20,3
Primes d'émission et d'apport		3 184,6	1 850,0	1 850,0
Réserves	1	(1 457,8)	(1 354,6)	(845,7)
Autres réserves		(27,9)	37,6	171,1
Titres d'autocontrôle		(20,1)	(20,1)	(20,1)
Résultats directement enregistrés en capitaux propres		(0,9)	(0,8)	(0,8)
Écarts de conversion		(55,1)	(43,3)	(54,1)
<b>Total capitaux propres — attribuables aux actionnaires de la société mère</b>		<b>1 631,5</b>	<b>489,1</b>	<b>1 120,7</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		42,6	39,0	36,1
<b>Total capitaux propres <sup>(a) (b)</sup></b>		<b>1 674,1</b>	<b>528,1</b>	<b>1 156,8</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 896,7</b>	<b>4 264,2</b>	<b>4 861,5</b>

(a) Voir la note 2 pour plus d'informations sur l'impact de la restructuration financière du 21 février 2018.

(b) Voir la note 1.3 pour plus d'information sur l'impact de « IFRS 15 — Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

(c) Voir la note 1.4 pour plus d'information sur l'impact du changement d'estimation de l'amortissement des études multi-clients.

(d) Voir la note 5 pour plus d'informations sur l'impact de « IFRS 5 — Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » au 31 décembre 2018.

## Compte de résultat consolidé

31 décembre

<i>En millions de dollars US, sauf pour les données par action</i>	Notes	2018	2017 (retraité*)	2016 (retraité*)
Chiffre d'affaires <sup>(e)</sup>	5, 19, 20	1 193,5	1 035,1	963,3
Autres produits des activités ordinaires	19, 20	1,4	0,8	1,4
<b>Total produits des activités ordinaires</b>		<b>1 194,9</b>	<b>1 035,9</b>	<b>964,7</b>
Coût des ventes <sup>(f)</sup>		(931,0)	(849,7)	(857,5)
<b>Marge brute</b>		<b>263,9</b>	<b>186,2</b>	<b>107,2</b>
Coûts nets de recherche et développement	21	(30,5)	(17,9)	(16,7)
Frais commerciaux		(45,9)	(46,6)	(50,1)
Frais généraux et administratifs		(81,1)	(74,1)	(76,3)
Autres produits et charges, nets	5, 22	(286,1)	(105,5)	(110,7)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5, 20</b>	<b>(179,7)</b>	<b>(57,9)</b>	<b>(146,6)</b>
Coût de l'endettement financier brut		(129,7)	(214,0)	(176,9)
Produits financiers sur la trésorerie		2,3	3,0	2,7
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>23</b>	<b>(127,4)</b>	<b>(211,0)</b>	<b>(174,2)</b>
Autres produits (charges) financiers <sup>(d)</sup>	2, 5, 24	819,9	21,5	6,0
<b>Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence</b>		<b>512,8</b>	<b>(247,4)</b>	<b>(314,8)</b>
Impôt sur les bénéfices	5, 25	(7,4)	(18,7)	18,7
Résultat des sociétés mises en équivalence	5	(1,2)	(0,4)	(2,2)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>504,2</b>	<b>(266,5)</b>	<b>(298,3)</b>
Résultat net des activités abandonnées <sup>(g)</sup>	5	(600,0)	(247,6)	(278,3)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé <sup>(e)</sup></b>		<b>(95,8)</b>	<b>(514,1)</b>	<b>(576,6)</b>
Attribué aux :				
Actionnaires	\$	(101,6)	(514,9)	(573,4)
Actionnaires <sup>(a)</sup>	€	(85,9)	(458,6)	(518,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	\$	5,8	0,8	(3,2)
Nombre moyen pondéré d'actions émises <sup>(b)</sup>	30	608 438 241	46 038 287	43 255 753
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles liées aux stock-options	30	(c)	(c)	(c)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles liées à l'attribution d'actions gratuites	30	(c)	(c)	(c)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles liées aux BSA	30	(c)	—	—
Nombre moyen ajusté des actions potentielles liées aux instruments ayant un effet dilutif <sup>(b)</sup>	30	608 438 241	46 038 287	43 255 753
<b>Résultat net par action (voir la note 30 pour plus d'informations sur le résultat net par action pour les activités poursuivies et abandonnées)</b>				
Base	\$	(0,17)	(11,18)	(13,26)
Base <sup>(a)</sup>	€	(0,14)	(9,96)	(11,99)
Dilué	\$	(0,17)	(11,18)	(13,26)
Dilué <sup>(a)</sup>	€	(0,14)	(9,96)	(11,99)

\* Les comptes de résultat consolidés 2018, 2017 et 2016 sont présentés pour refléter les impacts de la norme IFRS 5 relative aux activités abandonnées en retraitant les activités abandonnées sur une seule ligne « Résultat net des activités abandonnées ».

(a) Converti au taux moyen de 1,1828 dollar US, 1,1227 dollar US et 1,1057 dollar US pour un euro respectivement en 2018, 2017 et 2016.

(b) Le calcul du résultat net par action de base et dilué de 2017 et 2016 a été ajusté suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée par CGG S.A. le 21 février 2018. Le nombre d'actions ordinaires émises a été ajusté rétrospectivement.

(c) Dès lors que le résultat de l'exercice est une perte, les plans d'attribution de stock-options, d'actions gratuites sous condition de performance et les BSA ont un effet relatif. Par conséquent les actions potentielles liées à ces instruments de capitaux propres n'ont pas été retenues dans la détermination du nombre moyen ajusté des actions potentielles, ni dans la détermination de la perte nette diluée par action.

(d) Voir la note 2 pour plus d'informations sur l'impact de la restructuration financière du 21 février 2018.

(e) Voir la note 1.3 pour plus d'information sur l'impact d'« IFRS 15 — Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

(f) Voir la note 1.4 pour plus d'information sur l'impact du changement d'estimation de l'amortissement des études multi-clients.

(g) Voir la note 5 pour plus d'informations sur l'impact d'« IFRS 5 — Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

## État du résultat global consolidé

<i>En millions de dollars US</i>	31 décembre		
	2018*	2017*	2016*
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(95,8)</b>	<b>(514,1)</b>	<b>(576,6)</b>
<b>Éléments appelés à être reclassés ultérieurement dans le résultat net :</b>			
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie	(0,1)	—	(0,2)
Variation de l'écart de conversion	(14,0)	12,9	(17,7)
<b>Total des éléments appelés à être reclassés ultérieurement dans le résultat net (1)</b>	<b>(14,1)</b>	<b>12,9</b>	<b>(17,9)</b>
<b>Éléments non classés ultérieurement en résultat :</b>			
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite	6,8	5,2	(6,6)
<b>Total des éléments non reclassés ultérieurement en résultat (2)</b>	<b>6,8</b>	<b>5,2</b>	<b>(6,6)</b>
<b>Autres éléments du résultat global des sociétés, nets d'impôts (1)+(2)</b>	<b>(7,3)</b>	<b>18,1</b>	<b>(24,5)</b>
<b>État du résultat global consolidé de la période</b>	<b>(103,1)</b>	<b>(496,0)</b>	<b>(601,1)</b>
<i>Attribué aux :</i>			
<i>Actionnaires de la société mère</i>	<i>(106,7)</i>	<i>(498,9)</i>	<i>(595,4)</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>3,6</i>	<i>2,9</i>	<i>(5,7)</i>

\* Y compris les autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées.

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>En millions de dollars US, sauf les nombres d'actions</i>	<b>Nombre d'actions émises <sup>(a)</sup></b>	<b>Capital social</b>	<b>Primes d'émission et d'apport</b>	<b>Réserves</b>	<b>Autres réserves</b>	<b>Actions propres</b>	<b>Résultats directement enregistrés en capitaux propres</b>	<b>Écarts de Conversion</b>	<b>Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société mère</b>	<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>Total capitaux propres</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>5 533 287</b>	<b>92,8</b>	<b>1 410,0</b>	<b>(268,5)</b>	<b>138,0</b>	<b>(20,6)</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(38,9)</b>	<b>1 312,2</b>	<b>46,2</b>	<b>1 358,4</b>
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)				(6,6)					(6,6)		(6,6)
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)							(0,2)		(0,2)		(0,2)
Variation de l'écart de conversion (3)								(15,2)	(15,2)	(2,5)	(17,7)
<b>Autres éléments du résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)</b>				<b>(6,6)</b>			<b>(0,2)</b>	<b>(15,2)</b>	<b>(22,0)</b>	<b>(2,5)</b>	<b>(24,5)</b>
Résultat net (4)				(573,4)					(573,4)	(3,2)	(576,6)
<b>Résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)+(4)</b>				<b>(580,0)</b>			<b>(0,2)</b>	<b>(15,2)</b>	<b>(595,4)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(601,1)</b>
Augmentation de capital	16 599 862	231,6	135,9			0,5			368,0		368,0
Réduction de capital social (voir note 15)		(304,1)	304,1						—		—
Dividendes									—	(4,4)	(4,4)
Paiements fondés sur des actions				2,6					2,6		2,6
Variation de l'écart de conversion généré par la maison mère									33,1		33,1
Variation de périmètre et autres				0,2					0,2		0,2
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>22 133 149</b>	<b>20,3</b>	<b>1 850,0</b>	<b>(845,7)</b>	<b>171,1</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(54,1)</b>	<b>1 120,7</b>	<b>36,1</b>	<b>1 156,8</b>

(a) Le nombre d'actions au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et l'augmentation de capital ont été ajustés suite au regroupement d'actions prenant effet le 20 juillet 2016.

<i>En millions de dollars US, sauf les nombres d'actions</i>	Nombre d'actions émises	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Réserves	Autres réserves	Actions propres	Résultats directement enregistrés en capitaux propres	Écarts de Conversion	Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>22 133 149</b>	<b>20,3</b>	<b>1 850,0</b>	<b>(845,7)</b>	<b>171,1</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(54,1)</b>	<b>1 120,7</b>	<b>36,1</b>	<b>1 156,8</b>
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)				5,2					5,2		5,2
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)									—		—
Variation de l'écart de conversion (3)								10,8	10,8	2,1	12,9
<b>Autres éléments du résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)</b>				<b>5,2</b>				<b>10,8</b>	<b>16,0</b>	<b>2,1</b>	<b>18,1</b>
Résultat net (4)				(514,9)					(514,9)	0,8	(514,1)
<b>Résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)+(4)</b>				<b>(509,7)</b>				<b>10,8</b>	<b>(498,9)</b>	<b>2,9</b>	<b>(496,0)</b>
Paiements fondés sur des actions				1,0					1,0		1,0
Variation de l'écart de conversion généré par la maison mère					(133,5)				(133,5)		(133,5)
Variation de périmètre et autres				(0,2)					(0,2)		(0,2)
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>22 133 149</b>	<b>20,3</b>	<b>1 850,0</b>	<b>(1 354,6)</b>	<b>37,6</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(43,3)</b>	<b>489,1</b>	<b>39,0</b>	<b>528,1</b>

<i>En millions de dollars US, sauf les nombres d'actions</i>	Nombre d'actions émises	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Réserves	Autres réserves	Actions propres	Résultats directement enregistrés en capitaux propres	Écarts de Conversion	Capitaux propres attribués aux actionnaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>22 133 149</b>	<b>20,3</b>	<b>1 850,0</b>	<b>(1 354,6)</b>	<b>37,6</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(43,3)</b>	<b>489,1</b>	<b>39,0</b>	<b>528,1</b>
IFRS 15 Première application (a)				(11,6)					(11,6)		(11,6)
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	<b>22 133 149</b>	<b>20,3</b>	<b>1 850,0</b>	<b>(1 366,2)</b>	<b>37,6</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(43,3)</b>	<b>477,5</b>	<b>39,0</b>	<b>516,5</b>
Produits (charges) nets sur écarts actuariels des plans de retraite (1)				6,8					6,8		6,8
Produits (charges) nets sur couverture des flux de trésorerie (2)							(0,1)		(0,1)		(0,1)
Variation de l'écart de conversion (3)								(11,8)	(11,8)	(2,2)	(14,0)
<b>Autres éléments du résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)</b>				<b>6,8</b>			<b>(0,1)</b>	<b>(11,8)</b>	<b>(5,1)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>(7,3)</b>
Résultat net (4)				(101,6)					(101,6)	5,8	(95,8)
<b>Résultat étendu consolidé (1)+(2)+(3)+(4)</b>				<b>(94,8)</b>			<b>(0,1)</b>	<b>(11,8)</b>	<b>(106,7)</b>	<b>3,6</b>	<b>(103,1)</b>
Réduction de capital social		(20,0)	20,0						—		—
Augmentation de capital (b)	71 932 731	0,9	126,5						127,4		127,4
Conversion de la dette en capital (b)	484 509 122	5,9	1 187,8						1 193,7		1 193,7
Exercice de bons de souscription (b)	131 369 814	1,6	0,3						1,9		1,9
Paiements fondés sur des actions				2,9					2,9		2,9
Variation de l'écart de conversion généré par la maison mère					(65,5)				(65,5)		(65,5)
Variation de périmètre et autres				0,3					0,3	—	0,3
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>709 944 816</b>	<b>8,7</b>	<b>3 184,6</b>	<b>(1 457,8)</b>	<b>(27,9)</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(55,1)</b>	<b>1 631,5</b>	<b>42,6</b>	<b>1 674,1</b>

(a) Voir les notes 1 et 19 pour plus d'information sur l'impact d'« IFRS 15 — Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

(b) Voir la note 2 pour plus d'informations sur l'impact de la restructuration financière du 21 février 2018.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions de dollars US	Notes	31 décembre		
		2018	2017 (retraité*)	2016 (retraité*)
<b>EXPLOITATION</b>				
Résultat net de l'ensemble consolidé	1, 19	(95,8)	(514,1)	(576,6)
Moins : résultat des activités abandonnées	5	600,0	247,6	278,3
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>504,2</b>	<b>(266,5)</b>	<b>(298,3)</b>
Amortissements et dépréciations	1, 19, 29	117,9	117,5	137,0
Amortissements et dépréciations des études multi-clients	10, 29	552,3	297,7	417,2
Amortissements et dépréciations capitalisés en études multi-clients	10	(18,8)	(30,0)	(42,3)
Augmentation (diminution) des provisions		(18,2)	26,9	(25,3)
Charges liées aux stock-options		2,5	0,5	1,7
Plus ou moins-values de cessions d'actif		(1,5)	(4,2)	4,9
Résultat des mises en équivalence		1,2	0,4	2,2
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		—	—	—
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie		(823,3)	(48,8)	0,3
<b>Flux de trésorerie net incluant le coût de la dette et la charge d'impôt</b>		<b>316,3</b>	<b>93,5</b>	<b>197,4</b>
Annulation du coût de la dette financière		127,4	211,0	174,2
Annulation de la charge d'impôt	1, 19	7,4	18,7	(18,7)
<b>Flux de trésorerie net hors coût de la dette et charge d'impôt</b>		<b>451,1</b>	<b>323,2</b>	<b>352,9</b>
Impôt décaissé	29	(17,0)	48,5	(7,6)
<b>Flux de trésorerie net avant variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>434,1</b>	<b>371,7</b>	<b>345,3</b>
<i>Variation des actifs et passifs circulants :</i>				
(augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	1, 19	(75,5)	(77,5)	230,7
(augmentation) diminution des stocks et travaux en cours		33,3	55,0	57,0
(augmentation) diminution des autres actifs circulants		4,3	(40,7)	(42,7)
augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés		(4,9)	27,7	(52,0)
augmentation (diminution) des autres passifs circulants		(26,0)	49,4	(77,6)
Impact du change sur les actifs et passifs financiers		—	—	1,0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>365,3</b>	<b>385,6</b>	<b>461,7</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, nette des variations de fournisseurs d'immobilisations, hors études multi-clients	9	(78,0)	(67,2)	(73,8)
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients	10	(222,8)	(251,0)	(295,1)
Valeurs de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		4,4	10,5	11,8
Plus ou moins-values sur immobilisations financières	29	—	4,5	—
Acquisition de titres consolidés, nette de trésorerie acquise	29	—	—	—
Variation des prêts et avances donnés/reçus	29	(0,4)	(1,5)	(1,2)
Variation des subventions d'investissement		(0,2)	(0,5)	(0,6)
Variation des autres actifs non-courants		(3,8)	4,2	(17,7)
<b>Flux de trésorerie affectés aux investissements</b>		<b>(300,8)</b>	<b>(301,0)</b>	<b>(376,6)</b>

31 décembre

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Notes</b>	<b>2018</b>	<b>2017 (retraité*)</b>	<b>2016 (retraité*)</b>
<b>FINANCEMENT</b>				
Remboursement d'emprunts		(195,9)	(26,9)	(496,1)
Nouveaux emprunts		336,5	2,3	458,1
Paiement du principal des contrats de crédit-bail		(5,7)	(5,7)	(8,7)
Augmentation (diminution) nette des découverts bancaires		(0,2)	(1,4)	0,9
Charges d'intérêts payées		(73,2)	(85,0)	(141,8)
Augmentation de capital :				
par les actionnaires de la société mère	29	129,3	—	367,5
par les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—
<i>Dividendes versés et remboursement de capital :</i>				
aux actionnaires		—	—	—
aux participations ne donnant pas le contrôle des sociétés intégrées		—	—	(4,4)
Acquisition et cession des titres d'autocontrôle		—	—	0,5
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement</b>		<b>190,8</b>	<b>(116,7)</b>	<b>176,0</b>
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(17,3)	6,1	3,6
Incidence des variations de périmètre		—	(7,5)	—
<b>Flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées <sup>(a)</sup></b>	<b>5</b>	<b>(119,3)</b>	<b>(189,9)</b>	<b>(111,2)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>118,7</b>	<b>(223,4)</b>	<b>153,5</b>
Trésorerie à l'ouverture	29	315,4	538,8	385,3
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>29</b>	<b>434,1</b>	<b>315,4</b>	<b>538,8</b>

\* En application de la norme IFRS 5 relative aux activités abandonnées, les données historiques ont été retraitées.

(a) Voir la note 5 pour plus d'informations sur l'impact d'« IFRS 5 — Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».



## NOTE 1 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CGG S.A. (« la société mère ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») sont un acteur mondial dans l'industrie des services géophysiques, qui fournit une large gamme de services pour l'acquisition, le traitement et l'interprétation de données sismiques ainsi que les logiciels de traitement et d'interprétation des données aux clients du secteur de la production et de l'exploration du gaz et du pétrole. Elle est également un fabricant mondial d'équipements géophysiques.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement (CE) n 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont établis suivant les normes comptables internationales *International Financial Reporting Standards* (IFRS) et leurs interprétations publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2018.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 7 mars 2019 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 15 mai 2019.

### 1.1-Principaux principes comptables

Les principaux principes comptables appliqués par le Groupe sont décrits de manière détaillée ci-dessous. Les principes comptables influent de manière importante sur la constitution des états financiers et des soldes de gestion du Groupe. Dès lors que la mise en œuvre de certains de ces principes relève pour partie d'une appréciation, leur application peut comprendre un degré d'incertitude.

Ces principes comptables sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017 à l'exception des normes et interprétations nouvellement adoptées :

- ▶ IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- ▶ IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » ;
- ▶ Amendements d'IFRS 15 « Produits provenant des contrats avec les clients » ;

- ▶ Améliorations annuelles 2014-2016 ;
- ▶ Amendements d'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » ;
- ▶ IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».

Les applications de l'IFRS 15 (Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients) et de l'IFRS 9 (« Instruments financiers ») sont décrites ci-dessous. L'adoption des autres normes et interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2018, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- ▶ IFRS 16 « Contrats de location » ;
- ▶ Amendements d'IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ».
- ▶ IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » ;
- ▶ Amendements d'IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ;

Une première analyse de l'application d'IFRS 16 (Contrats de location) et d'IFRIC 23 (Incertitude relative aux traitements fiscaux) est détaillée ci-dessous.

En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2018 :

- ▶ Améliorations annuelles 2015-2017 ;
- ▶ Amendements d'IAS 19 « Avantages du personnel » ;
- ▶ Amendements du cadre conceptuel des normes IFRS ;
- ▶ Amendements d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».
- ▶ Amendements d'IAS 1 et d'IAS 8 : modifications de la définition du terme « significatif »

La revue de ces textes est actuellement en cours afin de mesurer leur impact potentiel sur les comptes consolidés.

## 1.2-Principaux éléments et « où les trouver »

	Etat des résultats	Etat des positions financières	Etat des flux de trésorerie
Restructuration financière de 21 février 2018	Impact positif de 758,7 millions de dollars US Autres produits (charges) financiers <i>Voir note 2, 24</i>	Impact de 2 081,7 millions de dollars US en capitaux propres  Réduction de la dette brute de 1 750 millions de dollars US le 21 février 2018.  <i>Voir note 2, 13</i>	260,4 millions de dollars US de flux de trésorerie net  <i>Voir note 2</i>
Application d'IFRS 15	(33,9) millions de dollars US sur le chiffre d'affaires 2018 et (38,3) millions de dollars US sur le résultat net 2018  <i>Voir note 1.3</i>	(11,6) millions de dollars US sur la balance d'ouverture des capitaux propres et (46,4) million au 31 décembre 2018 en capitaux propres  Hausse de 114,7 millions de dollars US des études multi-clients au 31 décembre 2018  Hausse de 138,5 millions de dollars US des produits constatés d'avance au 31 décembre 2018  <i>Voir note 1.3</i>	Pas d'impact sur les flux de trésorerie.  Impact sur différentes lignes communiquées.  <i>Voir note 1.3</i>
Conséquences directes de la présentation du plan stratégique CGG 2021 lors de la journée investisseurs du 7 novembre 2018.  Changement de périmètre et impacts.	Perte sur les activités abandonnées de (600,0) millions de dollars US en 2018, y compris (422,8) millions de dollars US d'impact lié au plan CGG 2021  <i>Voir note 5</i>	195,5 millions de dollars US présenté en Actifs détenus en vue de la vente, nets au 31 décembre 2018.  (131,7) millions de dollars US en Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés au 31 décembre 2018.  <i>Voir note 5</i>	Flux de trésorerie net de (119,3) millions de dollars US, présenté en activités abandonnées en 2018  <i>Voir note 5</i>
Conséquences indirectes de la présentation du plan stratégique CGG 2021 lors de la journée investisseurs du 7 novembre 2018.	Provision sur le stock de Sercel pour (30) millions de dollars US  <i>Voir note 4, 6, 20, 22</i>	Le stock de Sercel est diminué de (30) millions de dollars US  <i>Voir note 4, 6</i>	Pas d'impact sur les flux de trésorerie net.  Impact sur différentes lignes communiquées.
Chiffres sectoriels du nouveau périmètre (activités poursuivies)	Chiffre d'affaire 2018 du nouveau périmètre de 1 227,4 millions de dollars US  Résultat opérationnel 2018 du nouveau périmètre de 142,3 millions de dollars US  EBITDA 2018 du nouveau périmètre de 556,0 millions de dollars US  Les charges non récurrentes 2018 du nouveau périmètre sont de (287,8) millions de dollars US, incluant (226,0) millions de dollars US of provisions sur les études multi-clients (voir ci-après) et (30,0) millions de dollars US de provision sur les stocks de Sercel (voir ci-dessus)  <i>Voir note 20</i>	Les Capitaux employés par l'activité GGR au 31 décembre 2018 est de 2,0 milliards de dollars US  Les Capitaux employés par l'activité équipement au 31 décembre 2018 est de 0,5 milliards de dollars US  <i>Voir note 20</i>	EBITDA 2018 du nouveau périmètre de 556,0 millions de dollars US  Acquisition d'immobilisations 2018 du nouveau périmètre de (300,8) millions de dollars US  <i>Voir note 20</i>

	Etat des résultats	Etat des positions financières	Etat des flux de trésorerie
Changement dans l'estimation de la comptabilisation des amortissements des études multi-clients avec mise en application prospective au 1 <sup>er</sup> octobre 2018	Amortissement complémentaire de (94) millions de dollars US au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2018 par rapport aux prévisions d'amortissements précédentes  <i>Voir note 1.4, 10</i>	La VNC des études multi-clients présentée est diminuée de (94) millions de dollars US par rapport à celle calculée dans les prévisions précédentes.  <i>Voir note 1.4, 10</i>	Pas d'impact sur les flux de trésorerie net.  Impact sur différentes lignes communiquées.
Dépréciation des études multi-clients	Dépréciation de (226) millions de dollars US en 2018, comprenant l'étude StagSeis dépréciée en totalité pour 197,0 millions de dollars US.  <i>Voir note 10, 22</i>	La VNC des études multi-clients présentée est diminuée de (226) millions de dollars US suite à ces dépréciations.  <i>Voir note 10</i>	Pas d'impact sur les flux de trésorerie net.  Impact sur différentes lignes communiquées.

### 1.3-Impacts des nouvelles normes

#### IFRS 15 « Produits provenant des contrats avec les clients »

CGG applique la norme IFRS 15 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec une application rétrospective limitée. Le seul changement comparé à la méthode historique du Groupe est lié à la reconnaissance du chiffre d'affaires pour les études multi-clients préfinancées. Ce chiffre d'affaires lié aux préfinancements est reconnu à la livraison des données finales traitées alors qu'il était historiquement reconnu à l'avancement sur la durée de réalisation du contrat.

Pour les besoins de son reporting interne, CGG continue d'utiliser la méthode historique de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement sur la durée de réalisation du contrat.

Dans ce contexte CGG, comme d'autres groupes sismiques, a décidé de présenter ses résultats comme suit :

- ▶ un premier jeu de comptes (« données publiées ») où l'intégralité du revenu multi-clients des contrats des participants initiaux est reconnue à la livraison des données finales traitées, et
- ▶ un second jeu de comptes (« données des activités ») correspondant à la fois aux chiffres utilisés pour les besoins du reporting interne et produits avec la méthode historique du Groupe (méthode à l'avancement pour les revenus multi-clients des participants initiaux), et aux règles concernant les périodes de transition qui demandent que les données soient également publiées selon l'ancienne méthode pendant toute l'année 2018.

#### Ouverture de l'état de situation financière consolidée

Les impacts de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état de situation financière consolidée sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre 2017	Au 1er janvier 2018	Ajustements IFRS 15
<b>Actifs</b>			
Clients et comptes rattachés, nets	522,6	509,2	(13,4)
Impôts différés actifs	21,9	39,0	17,1
Immobilisations incorporelles, nettes	1 152,2	1 271,2	119,0
<b>Passifs</b>			
Autres passifs courants	123,1	251,9	128,8
Impôts différés passif	62,0	67,5	5,5
<b>Capitaux propres</b>	528,1	516,5	(11,6)

Les ajustements proviennent des revenus multi-clients au cours de la phase de préfinancement. Au cours des années 2016 et 2017, 142,2 millions de dollars US de chiffre d'affaires ont été reconnus à l'avancement pour des études qui n'étaient pas terminés au 31 décembre 2017. La contrepartie de ce chiffre d'affaires a été comptabilisée pour la partie non facturée et représentant 13,4 millions de dollars US en factures à établir inclus dans le poste « clients et

comptes rattachés, nets » et pour la partie déjà facturée et représentant 128,8 millions de dollars US en produits constatés d'avance inclus dans le poste « autres passifs courants ». L'amortissement correspondant s'élève à 119,0 millions de dollars US et impacte le poste « immobilisations incorporelles, nettes ». L'effet cumulatif net dans les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2018 s'élève à (11,6) millions de dollars US.

### Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018

Les impacts de l'adoption d'IFRS 15 sur notre compte de résultat consolidé sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre 2018,</b>		
	<b>Publié</b>	<b>Montants sans l'application d'IFRS 15</b>	<b>Impact de l'adoption d'IFRS 15</b>
Chiffre d'affaires	1 193,5	1 227,4	(33,9)
Coût des ventes	(931,0)	(930,7)	(0,3)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(179,7)</b>	<b>(145,5)</b>	<b>(34,2)</b>
Impôt sur les bénéfices	(7,4)	(3,3)	(4,1)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>504,2</b>	<b>542,5</b>	<b>(38,3)</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(95,8)</b>	<b>(57,5)</b>	<b>(38,3)</b>

### Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2018

Les impacts de l'adoption d'IFRS 15 dans notre état de situation financière consolidée sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre 2018,</b>		
	<b>Publié</b>	<b>Montants sans l'application d'IFRS 15</b>	<b>Impact de l'adoption d'IFRS 15</b>
<b>Actifs</b>			
Clients et comptes rattachés, nets	520,2	548,4	(28,2)
Impôts différés actifs	22,6	17,5	5,1
Immobilisations incorporelles, nettes	898,9	784,2	114,7
<b>Passifs</b>			
Autres passifs courants	250,9	112,4	138,5
Impôts différés passif	44,4	44,9	(0,5)
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 674,1</b>	<b>1 720,5</b>	<b>(46,4)</b>

### Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2018

Les impacts de l'adoption d'IFRS 15 dans notre tableau de flux de trésorerie consolidé sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre 2018,</b>		
	<b>Publié</b>	<b>Montants sans l'application d'IFRS 15</b>	<b>Impact de l'adoption d'IFRS 15</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé	(95,8)	(57,5)	(38,3)
Résultat net des activités poursuivies	504,2	542,5	(38,3)
Amortissements et dépréciations des études multi-clients	552,3	552,0	0,3
Annulation de la charge d'impôt	7,4	3,3	4,1
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	(75,5)	(109,5)	33,9

### IFRS 9 « Instruments financiers »

IFRS 9, publiée le 24 juillet 2014, a remplacé IAS 39 – Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation à partir du 1er janvier 2018. L'application de la norme IFRS 9 n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

#### Dépréciation des actifs financiers et des actifs contractuels

IFRS 9 a introduit un nouveau modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les « pertes attendues » qui a remplacé

le modèle fondé sur les « pertes avérées ». Le Groupe a évalué les pertes sur créances réelles subies au cours des dernières années. Nos clients étant généralement de grands groupes pétroliers, nationaux et internationaux, nos pertes sur créances étaient non significatives durant ces années. Ainsi, les résultats du modèle de dépréciation « pertes attendues » d'IFRS 9 ne diffèrent pas sensiblement du modèle de dépréciation d'IAS 39.

**IFRS 16 « Contrats de location » applicable à partir du 1er janvier 2019** [les chiffres fournis ci-dessous sont arrondis à la dizaine de millions de dollars US la plus proches]

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016 et a été approuvée par l'UE. Elle remplace IAS 17 « Contrats de location » ainsi qu'un certain nombre d'interprétations liées aux contrats de location.

IFRS 16 entraîne la comptabilisation de presque tous les contrats de location dans l'état de situation financière consolidé du fait de la suppression pour les preneurs de la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement. Ainsi, un actif lié au droit d'utilisation (le droit d'utiliser l'élément loué) et un passif financier correspondant aux paiements minimaux au titre de la location doivent être comptabilisés. Il existe néanmoins deux exemptions que le groupe a décidé d'utiliser : les contrats de location à court terme et les contrats de location d'actifs de faible valeur.

La comptabilisation des bailleurs ne changera pas de manière significative pour le Groupe.

Au 31 décembre 2018, le Groupe a identifié des engagements de contrats de location simple non résiliables et ne répondant pas aux exemptions précitées pour environ 500 millions de dollars US (non actualisés). Les engagements liés aux actifs loués sont principalement constitués de navires (environ 61 %), de bureaux (environ 34 %) et de serveurs utilisés par notre ligne d'activité Geoscience (4 %). Il convient de noter que l'actif lié au droit d'utilisation et la dette liée aux contrats de location de navires avec notre JV GSS seraient respectivement classés en tant qu' « Actifs détenus en vue de la vente » et en tant que « Passifs directement liés aux actifs classés comme destinés à la vente » selon IFRS 5. La dette ainsi reclassée s'élèverait à environ 210 millions de dollars US pour les contrats de location de navires (ou environ 300 millions de dollars US avant actualization).

En conséquence, le Groupe prévoit de comptabiliser des actifs liés au droit d'utilisation pour environ 150 millions de dollars US (après ajustement lié aux provisions pour contrats de location déficitaires) et un passif de location actualisé d'environ 160 millions de dollars US au 1er janvier, 2019. En outre, les actifs de contrats de location-financement existants (67 millions de dollars US) et les passifs (50 millions de dollars US) déterminés conformément à IAS 17 au 31 décembre 2018 seront reclassés et ajoutés aux actifs et aux passifs nouvellement comptabilisés au 1er janvier 2019.

Le Groupe appliquera l'approche rétrospective modifiée à compter du 1er janvier 2019. Par conséquent, l'impact de l'adoption d'IFRS 16 sera comptabilisé en report à nouveau le 1er janvier 2019, sans retraitement des informations comparatives. Le Groupe a choisi d'appliquer la norme aux contrats identifiés au 31 décembre 2018 comme des contrats de location selon IAS 17 et IFRIC 4. Le groupe a aussi choisi d'utiliser les exemptions pour les contrats de location d'une durée résiduelle inférieure à un an. Enfin le Groupe ajustera son actif lié au droit d'utilisation pour les contrats considérés comme déficitaires conformément à IAS 37.

Si le portefeuille de contrats de location et d'autres paramètres restent similaires au cours de l'année 2019 par rapport au 1er janvier 2019, l'incidence d'IFRS 16 sur le résultat net des activités poursuivies en 2019 ne devrait pas être significative car l'augmentation des amortissements et des charges financières serait en grande partie compensée par la diminution des charges de location simple. De même, en 2019, les flux de trésorerie liés à l'exploitation provenant des activités poursuivies devraient augmenter d'environ 50 millions de dollars US alors que les flux de trésorerie liés au financement provenant des activités poursuivies devraient diminuer d'un montant similaire (le remboursement du principal des passifs liés aux contrats de location sera classé en tant que flux de trésorerie provenant des activités de financement alors que les paiements au titre des contrats de location simple étaient classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation).

Les impacts liés aux impôts différés ne sont pas inclus dans les chiffres ci-dessus.

**IFRIC 23 — Incertitude relative aux traitements fiscaux, applicable à partir du 1er janvier 2019** [les chiffres fournis ci-dessous sont arrondis à la dizaine de millions de dollars US la plus proches]

IFRIC 23 complète IAS 12 « Impôts sur le résultat » en spécifiant les dispositions permettant d'évaluer et de comptabiliser les incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat. Cette interprétation est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Le Groupe ne prévoit pas qu'IFRIC 23 aura un impact significatif sur les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

Le montant des provisions à reclasser en dettes d'impôts s'élèverait à environ 10 millions de dollars US.

**1.4- Changements d'estimation pour l'amortissement des études multi-clients**

Étant donné que la majorité des ventes des études multi-clients sont réalisées au cours de la phase de pré-financement et des 4 années suivantes et afin d'harmoniser les pratiques de reporting avec les autres acteurs européens de l'industrie, le Groupe a décidé, à compter du 1er octobre 2018, d'adopter un amortissement linéaire des études sur 4 ans après livraison. Ce traitement est conforme aux pratiques du secteur. L'amortissement se faisait auparavant sur la base de prévisions de ventes (80 % du chiffre d'affaires dans la plupart des cas).

L'introduction de l'amortissement linéaire sur 4 ans après livraison a entraîné la comptabilisation d'un amortissement des études livrées de 146 millions de dollars US entre le 1er octobre 2018 et le 31 décembre 2018 (57 millions de dollars US provenant d'études de plus de 4 ans et 89 millions de dollars US pour les autres études). L'amortissement des études livrées aurait été de 39 millions de dollars US sans ce changement d'estimation. L'impact négatif de ce changement d'estimation est de 106 millions de dollars US.

A partir du 1er octobre 2018, le coût des ventes lié au pré-financement est calculé comme la différence entre le coût capitalisé d'une étude à la livraison et la juste valeur basée sur

les ventes futures escomptées actualisées. La valeur nette comptable de l'étude à la livraison est égale aux ventes futures escomptées actualisées. Avant le 1<sup>er</sup> octobre, le coût des ventes lié au pré-financement correspondait à 80 % de ce pré-financement. Dans les deux cas, le coût des ventes est comptabilisé à la livraison, en même temps que le revenu lié au pré-financement.

Deux études ont été livrées entre le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le 31 décembre 2018. La précédente estimation du coût des ventes reposant sur 80 % des ventes de pré-financement était supérieure de 12 millions de dollars US au coût des ventes de pré-financement calculé sur les ventes futures escomptées actualisées. L'impact positif sur le coût des ventes de ce changement d'estimation est de 12 millions de dollars US.

Le changement d'estimation pour l'amortissement des études multi-clients a un impact négatif de 94 millions de dollars US (106 millions de dollars US provenant des ventes d'études livrées moins les 12 millions de dollars US liées au pré-financement présentées comme une augmentation nette de l'amortissement).

En résumé, les pratiques comptables du groupe pour l'amortissement des études multi-clients sont les suivantes:

#### Pour les comptes IFRS (données publiées):

- ▶ Les revenus liés au pré-financement sont constatés lors de la livraison des données finales traitées au(x) participants initiaux.
- ▶ Le coût des ventes lié au pré-financement est comptabilisé à la livraison de l'étude et correspond à la différence entre le coût capitalisé d'une étude à la livraison et la juste valeur de cette étude en fonction des ventes futures escomptées actualisées. La valeur nette comptable de l'étude à la livraison est égale aux ventes futures escomptées actualisées.

- ▶ La valeur nette comptable à la livraison est amortie linéairement sur 4 ans, conformément aux pratiques de l'industrie.
- ▶ Les revenus après-vente sont reconnus lors de la livraison du produit final au client.

#### Pour les besoins de l'information sectorielle (données des activités — non conforme aux IFRS):

- ▶ Les revenus liés au pré-financement continuent d'être comptabilisés à l'avancement.
- ▶ Le coût des ventes du pré-financement est comptabilisé dans le temps, au même rythme que le revenu et est calculé sur la base de prévision de ventes (l'amortissement correspond à 80 % des ventes du pré-financement)
- ▶ À la livraison, le coût des ventes sur la base de prévision de ventes est ajusté pour correspondre au coût des ventes IFRS.
- ▶ La valeur nette comptable à la livraison est amortie linéairement sur 4 ans, conformément aux pratiques de l'industrie. La valeur nette comptable à la livraison et l'amortissement ultérieur sont identiques en IFRS et en données sectorielles.
- ▶ Les produits après-vente sont comptabilisés lors de la livraison du produit final au client.

### **1.5-Jugements et estimations**

Pour établir les États Financiers consolidés conformément au référentiel IFRS, certains éléments de l'état de situation financière, du compte de résultat et des informations annexes sont déterminés par la Direction du Groupe à partir de jugements et d'estimations et sur la base d'hypothèses. Les chiffres réels peuvent donc différer de façon significative des données estimées en raison de changement des conditions économiques, de modification des lois et règlements, de changement de stratégie et de l'imprécision inhérente à l'utilisation de données estimées.

Le tableau suivant récapitule les hypothèses déterminantes pour les jugements et estimations présents dans les comptes de CGG :

<i>Note</i>	<b>Jugements et estimations</b>	<b>Hypothèses clés</b>
Note 2	Juste valeur des actifs et passifs acquis dans le cadre des différentes allocations du prix d'acquisition	Modèles utilisés pour déterminer la juste valeur
Note 2	Juste valeur des actions émises	Juste valeur des actions lors de la restructuration financière
Note 3	Caractère recouvrable des créances clients	Estimation du risque de défaillance des clients
Note 5	Classement des groupes destinés à être cédés comme détenu en vue de la vente Valorisation des groupes destinés à être cédés	Probabilité de cession dans les douze mois Évaluation des groupes destinés à être cédés à la juste valeur diminuée des coûts de vente Les conditions définitives de cession sont conformes aux conditions actuellement envisagées
Notes 7 et 8	Évaluation des participations et immobilisations financières	Estimation de la juste valeur des actifs financiers Estimation de la valeur des sociétés mises en équivalence
Note 10	Amortissement et dépréciation des études multi-clients	Ventes attendues pour chaque étude
Note 10	Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	Durée d'utilité des actifs
Note 11	Valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels	Perspectives industrielles du marché de la géophysique et date de reprise Taux d'actualisation (CMPC)
Note 16	Avantages postérieurs à l'emploi	Taux d'actualisation Taux d'adhésion aux avantages postérieurs à l'emploi Taux d'inflation
Note 16	Provisions pour restructuration et contrats déficitaires	Estimation des coûts futurs liés aux plans de restructuration et aux contrats déficitaires
Note 16	Provisions pour risques, charges et litiges	Appréciation du risque lié aux litiges auxquels le Groupe est partie prenante
Note 20	Reconnaissance du revenu	Estimation de l'avancement des contrats Estimation de la juste valeur des différents éléments identifiables d'un contrat
Note 21	Coûts de développement	Estimation des avantages futurs des projets
Note 25	Impôts différés actifs	Hypothèses de réalisation de bénéfices fiscaux futurs

## 1.6-Principes comptables

### 1. Méthodes de consolidation

Nos états financiers incluent CGG S.A. et toutes ses filiales.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle de la filiale est obtenu. Elles sont consolidées tant que le contrôle perdure. La société mère contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette filiale, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient. Même si elle détient moins de la majorité des droits de vote dans la filiale, la société mère peut avoir le pouvoir, notamment du fait d'accords contractuels conclus avec les autres détenteurs de droits de vote ou encore du fait de droits de vote potentiels.

Les états financiers des filiales sont établis à la même date que la société mère et selon des méthodes comptables

uniformes. Les soldes, les transactions, les produits et les charges intragroupes sont intégralement éliminés.

Le résultat global total est attribué aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle. Les modifications de la part d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

En cas de perte du contrôle d'une filiale, nous :

- ▶ décomptabilisons les actifs (y compris tout écart d'acquisition éventuel) et les passifs de la filiale à leur valeur comptable à la date de la perte du contrôle ;
- ▶ décomptabilisons la valeur comptable de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'ancienne filiale à la date de la perte de contrôle (y compris tous les autres éléments du résultat global qui lui sont attribuables) ;



- ▶ comptabilisons :
  - » la juste valeur de la contrepartie éventuellement reçue au titre de la transaction, de l'événement ou des circonstances qui ont abouti à la perte de contrôle, et
  - » si la transaction qui a abouti à la perte de contrôle implique une distribution de parts de la filiale à des propriétaires agissant en cette qualité, cette distribution ;
- ▶ comptabilisons toute participation conservée dans l'ancienne filiale à sa juste valeur à la date de perte de contrôle ;
- ▶ reclassons en résultat, ou transférons directement en résultats non distribués, la part de la société mère dans les autres éléments du résultat global ;
- ▶ comptabilisons toute différence qui en résulte au titre de profit ou de perte en résultat attribuable à la société mère.

Nous utilisons la méthode de comptabilisation par mise en équivalence pour les filiales qualifiées de coentreprises, dans lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint et avons des droits sur l'actif net de celles-ci. Le Groupe possède effectivement des sociétés sous contrôle commun, dans lesquelles le contrôle économique est partagé en vertu d'un accord contractuel. Les activités pertinentes financières et opérationnelles requièrent le consentement unanime des partenaires.

## 2. Conversion des états financiers de certaines filiales françaises et des filiales étrangères et des opérations en devises

Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Groupe a changé la devise de présentation de ses états financiers consolidés de l'euro au dollar US afin de mieux refléter le profil des produits, des coûts et des flux de trésorerie qui sont principalement générés en dollars US, et ainsi, permettre de mieux figurer sa performance financière.

La devise fonctionnelle est la monnaie dans laquelle nos filiales exercent principalement leurs activités. La devise fonctionnelle de la plupart de nos filiales est le dollar US. Les écarts d'acquisition des filiales sont comptabilisés dans leur devise fonctionnelle.

Les états de situation financière des sociétés dont la monnaie n'est pas le dollar US sont convertis en dollars US au cours de change de clôture et les comptes de résultat au taux moyen de l'année. Les différences de conversion qui en résultent sont enregistrées en écarts de conversion dans les capitaux propres.

Pour les sociétés étrangères mises en équivalence, l'incidence des variations de change sur l'actif net est inscrite directement en écarts de conversion dans les capitaux propres.

Les opérations en devises sont converties au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires comptabilisés en devises étrangères sont revalorisés au cours de clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de changes latents qui en résultent sont enregistrés directement en compte de résultat. Les différences de change latent sur des actifs et passifs

monétaires dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

## 3. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Les coûts d'acquisition sont mesurés comme la somme de la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle. Pour chaque regroupement d'entreprise, nous évaluons toute participation détenue dans l'entreprise acquise et ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit pour la quote-part de l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise à laquelle donnent droit ces titres représentant des droits de propriété actuels. Les coûts connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur les périodes durant lesquelles ils sont encourus.

Lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, nous réévaluons la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilisons l'éventuel profit ou perte en résultat. Nous comptabilisons toute contrepartie éventuelle à sa juste valeur à la date de l'acquisition comme faisant partie de la contrepartie transférée en échange de l'entreprise acquise. Nous comptabilisons les changements de juste valeur de contreparties éventuelles comme des instruments financiers qui relèvent du champ d'application d'IFRS 9 ; ainsi, tout profit ou perte en résultant est comptabilisé soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global. Si la contrepartie éventuelle est classée en capitaux propres, celle-ci n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres.

L'écart d'acquisition à la date d'acquisition est évalué comme l'excédent du total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur et des participations ne donnant pas le contrôle par rapport au solde net des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur du solde des actifs identifiables acquis et des passifs repris, la différence est constatée en résultat. Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est égal à sa valeur initiale minorée des pertes de valeurs cumulées constatées au cours des différents exercices. Afin d'effectuer des tests de perte de valeur, l'écart d'acquisition comptabilisé après un regroupement d'entreprise est alloué à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités. Si l'écart d'acquisition a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et si le Groupe se sépare d'une activité incluse dans cette unité, l'écart d'acquisition lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de la cession et est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

## 4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des activités ordinaires tiré de contrats conclus avec des clients est reconnu suivant le processus en cinq étapes de la norme IFRS 15. Les paragraphes suivants



fournissent une description des principales natures d'obligations de performance par secteur d'activité, le moment où elles sont satisfaites, et des détails sur les prix de transaction et leurs allocations, si nécessaire.

### **Acquisition de Données Contractuelles (classé en activités abandonnées)**

#### Acquisition de Données Contractuelles Marine

Dans le cadre de ses contrats d'acquisition contractuelle marine, le Groupe réalise des services d'acquisition de données sismiques pour le compte de clients donnés. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires selon la méthode à l'avancement, c'est-à-dire en fonction du taux d'exécution du contrat. L'avancement est calculé sur la production réalisée et livrée au client.

Les contrats précisent soit le prix total du contrat (pour les contrats clés en main et forfaitaires), soit les prix unitaires (pour les taux journaliers ou les contrats au kilomètre carré). Lorsque le contrat inclut l'acquisition et le traitement des données, l'allocation est basée sur le prix de vente unitaire de chaque prestation et le chiffre d'affaires est reconnu en fonction du pourcentage d'avancement de chaque prestation.

Dans la plupart des cas, la facturation est mensuelle et basée sur la production réalisée matérialisée par l'acceptation du client. Comme l'acceptation est souvent obtenue quelques jours après la date de clôture, la contrepartie du chiffre d'affaires reconnu au cours du mois est comptabilisée en factures à établir, c'est-à-dire en actifs sur contrats.

Lorsqu'il est prévu que les coûts soient récupérés, c'est-à-dire lorsque la marge du contrat est positive, les coûts liés au transit du navire vers une étude sont comptabilisés en tant qu'actifs au titre des coûts d'exécution du contrat. Ces actifs sont ensuite amortis sur la durée de l'étude.

#### Acquisition Terrestre et Multi-Physique

Dans le cadre de ses contrats d'acquisition terrestre et multi-physique, le Groupe réalise des services d'acquisition de données sismiques pour le compte de clients donnés. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires selon la méthode à l'avancement, c'est-à-dire en fonction du taux d'exécution du contrat. Pour les contrats clés en main terrestre, l'avancement est calculé sur les coûts directs décaissés. Pour les contrats avec un taux journalier terrestre et multi-physique, l'avancement est calculé sur des rapports mensuels de production réalisée ou de services rendus.

Les contrats précisent soit le prix total du contrat (pour les contrats clés en main et forfaitaires), soit les prix unitaires (pour les taux journaliers ou les contrats au kilomètre carré). Lorsque le contrat inclut l'acquisition et le traitement des données, l'allocation est basée sur le prix de vente unitaire de chaque prestation et le chiffre d'affaires est reconnu en fonction du pourcentage d'avancement de chaque prestation.

Dans la plupart des cas, la facturation est effectuée mensuellement en fonction de la production acquise matérialisée par l'acceptation du client. Comme l'acceptation

est souvent obtenue quelques jours après la date de clôture, la contrepartie du chiffre d'affaires reconnu au cours du mois est comptabilisée en factures à établir, c'est-à-dire en actifs sur contrats.

Lorsqu'il est prévu que les coûts soient récupérés, c'est-à-dire lorsque la marge du contrat est positive, les coûts liés à la mobilisation d'une équipe terrestre sont comptabilisés en tant qu'actifs au titre des coûts d'exécution du contrat. Ces actifs sont ensuite amortis sur la durée de l'étude.

### **GGR**

#### Géoscience (auparavant imagerie et réservoir)

Dans le cadre de ses contrats de Géoscience, le Groupe effectue le traitement de données sismiques pour des clients spécifiques. Les contrats peuvent comprendre une ou plusieurs obligations de performance. Pour chacune des obligations de performance, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires à l'avancement, au fur et à mesure que les services sont rendus. L'avancement est calculé comme le rapport entre le temps passé et la durée totale attendue de la prestation. Le solde du chiffre d'affaires reconnu à l'avancement des prestations de services qui n'est pas facturé aux clients est comptabilisé en factures à établir, c'est-à-dire en actifs sur contrats.

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires provenant de la vente de logiciels lors de la mise à disposition du logiciel au client (et des codes/clés d'accès le cas échéant). Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance est reconnu sur la durée du contrat. Lorsque le contrat inclut la vente du logiciel ainsi que sa maintenance, le prix est alloué en fonction du prix de vente unitaire de chaque prestation et le chiffre d'affaires pour le logiciel est reconnu lors de la mise à disposition du logiciel alors que le chiffre d'affaires pour la maintenance est reconnu sur la durée du contrat. Dans la plupart des cas pour ce type de contrats, une facture unique est émise suite à la mise à disposition de la licence et le montant correspondant à la maintenance est comptabilisé en produits constatés d'avance dès l'origine, c'est-à-dire en passifs sur contrats.

Le Groupe met à la disposition de clients spécifiques des services de conseil en géophysique ou des formations. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires à l'avancement, au fur et à mesure que les prestations sont effectuées. L'avancement est calculé comme le rapport entre le temps passé et la durée totale du contrat.

Le Groupe accorde des licences d'utilisation de données géologiques à plusieurs clients. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lors de la mise à disposition des données au client.

Le Groupe fournit des licences permettant d'accéder à une base de données géologique dynamique pour une durée limitée. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires sur la durée du contrat. Dans la plupart des cas pour ce type de contrats, une seule facture est émise en début d'année et le montant est comptabilisé en produits constatés d'avance dès l'origine, c'est-à-dire en passifs sur contrats.

Contrats de ventes d'études multi-clients après leur livraison et contrats avec les participants initiaux

Dans le cadre de ses contrats de ventes d'études multi-clients après leur livraison, le Groupe fournit une licence non-exclusive pour l'utilisation de données sismiques traitées à plusieurs clients. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lors de la mise à disposition des données au client. Dans certains cas, des contrats après-vente significatifs comportent plusieurs livrables. Le revenu est alors alloué aux différents éléments du contrat en fonction du prix de vente unitaire de chacun, qui peut être différente de la ventilation contractuelle. Une facture unique est émise lors de la mise à disposition des données pour le montant total du contrat.

Dans certains cas, le chiffre d'affaires peut être comptabilisé à partir d'obligations de performance déjà réalisées par le passé. Cela arrive lorsqu'un client est déjà en possession de la licence pour certaines données et i) est racheté par un autre concurrent qui n'a pas encore la même licence (et est donc amené à payer la « transfer fee ») ou ii) implique un autre partenaire — lui permettant ainsi d'avoir accès aux données licenciées — pour l'exploration d'un bloc (« farm-in », « uplift »). Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a un accord sur le prix et — dans les cas des « transfer fee » — lorsque l'acheteur notifie le Groupe qu'il ne lui restituera pas les données.

Merci de se référer à la Note 1.3 et 1.4 pour les changements entraînés par IFRS 15 — Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients».

## Equipement

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de matériel est comptabilisé lors de la livraison au client, c'est-à-dire lorsque le contrôle est transféré à celui-ci. Lorsque de tels contrats nécessitent un paiement anticipé partiel ou total, ces paiements sont comptabilisés comme des acomptes clients, c'est-à-dire en passifs sur contrats.

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires provenant de la vente de logiciels lors de la mise à disposition du logiciel au client. Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance est reconnu sur la durée du contrat. Lorsque le contrat inclut la vente du logiciel ainsi que sa maintenance, le prix est alloué en fonction du prix de vente unitaire de chaque prestation et le chiffre d'affaires pour le logiciel est reconnu lors de la mise à disposition du logiciel alors que le chiffre d'affaires pour la maintenance est reconnu sur la durée du contrat. Dans la plupart des cas pour ce type de contrats, une facture unique est émise suite à la mise à disposition de la licence et le montant correspondant à la maintenance est comptabilisé en produits constatés d'avance dès l'origine, c'est-à-dire en passifs sur contrats.

## 5. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net inclut l'ensemble des charges relatives aux dettes financières (celles-ci incluant les emprunts obligataires, les prêts et découverts bancaires, les contrats de crédit-bail), net des produits financiers provenant des dépôts bancaires et valeurs mobilières de placement.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, indépendamment de l'utilisation qui est faite des fonds empruntés.

Les coûts d'emprunt relatifs à des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus sont capitalisés.

## 6. Impôt sur les bénéfices et impôt différé

L'impôt sur les bénéfices inclut toutes les taxes assises sur les profits taxables.

Un impôt différé est constaté sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est jugé suffisamment probable du fait de bénéfices taxables futurs ou lorsque les pertes reportables pourront être imputées sur les différences temporelles imposables. L'impôt différé actif est limité, le cas échéant, pour tenir compte du plafonnement du déficit imputable annuellement si ce plafonnement est imposé par la législation fiscale de l'entité.

Un impôt différé passif est également constaté sur les immobilisations incorporelles valorisées lors de regroupement d'entreprises (actifs technologiques, relations clientèles).

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

## 7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- ▶ installations techniques, matériel et outillage : 3 à 10 ans ;
- ▶ véhicules : 3 à 5 ans ;
- ▶ avions : 5 à 10 ans ;
- ▶ navires sismiques : 12 à 30 ans ;
- ▶ bâtiments industriels : 20 ans ;
- ▶ bâtiments administratifs et commerciaux : 20 à 40 ans.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

## Contrats de location

Les biens financés par un contrat de location-financement ou de location de longue durée, qui en substance transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur un solde restant dû au passif. Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. L'amortissement économique relatif à des immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail est comptabilisé comme si le Groupe en détenait la propriété juridique.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges d'exploitation jusqu'à l'échéance du contrat.

## Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont déterminés conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture ou lorsqu'il y a un indice de perte de valeur.

## Études multi-clients

Les études multi-clients représentent des études sismiques pour lesquelles une licence d'utilisation est cédée aux clients de façon non exclusive. L'ensemble des coûts liés à l'acquisition, au traitement et à la finalisation des études est comptabilisé en immobilisations incorporelles (y compris les éventuels coûts de transit). Les études multi-clients sont valorisées sur la base des coûts précédents moins les amortissements cumulés ou à leur juste valeur si cette dernière est inférieure. Un test de dépréciation d'actif est effectué à minima lors de la livraison de l'étude et au moins une fois par an (ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur).

Avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018, les études multi-clients étaient amorties d'une manière qui reflétait le profil de consommation de leurs avantages économiques durant les périodes de préfinancement et d'après-ventes. Un taux d'amortissement de 80 % correspondant au ratio des coûts capitalisés par rapport au total des ventes attendues durant la vie comptable de l'étude était appliqué sur toute vente normative de l'étude, à moins d'indications spécifiques conduisant à l'utilisation d'un taux différent. Si tel était le cas, le taux d'amortissement était ajusté pour refléter, le cas échéant, l'impact commercial des éléments de prix convenus.

Le Groupe a décidé, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, d'adopter un amortissement linéaire sur 4 ans après livraison, conformément à la pratique de l'industrie. Veuillez-vous reporter à la note 1.4.

## Dépenses de développement

Les dépenses de recherche et développement, engagées dans le but d'acquérir un savoir-faire technique ou scientifique, sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, dans le poste « Coûts nets de recherche et développement ».

Les dépenses de développement, si elles concernent la découverte ou l'amélioration d'un processus, sont capitalisées si les critères suivants sont réunis :

- ▶ le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- ▶ la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- ▶ les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- ▶ il est probable que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs. Le Groupe doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité.

Les dépenses capitalisées comprennent le coût des matériels, les salaires directs, ainsi qu'un prorata approprié de charges indirectes. Toutes les autres dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues, dans le poste « Coûts nets de recherche et développement ».

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les coûts de développement capitalisés sont amortis sur cinq ans.

Les frais de recherche et de développement en compte de résultat représentent le coût net des dépenses de développement qui ne sont pas capitalisées, des dépenses de recherche et des subventions acquises au titre de la recherche et du développement.

## Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels correspondent principalement aux fichiers clients, à la technologie et aux marques commerciales acquis lors de regroupements d'entreprises. Les fichiers clients sont généralement amortis sur des périodes de 10 à 20 ans et la technologie sur des périodes de 5 à 10 ans.

## Perte de valeur

Les valeurs nettes comptables des actifs du Groupe, à l'exception des stocks, des actifs générés par des contrats de construction, des actifs non courants classés comme étant détenus en vue de la vente selon IFRS 5, des impôts différés actifs, des actifs relatifs aux régimes de retraite et des actifs financiers, font l'objet d'une revue afin d'identifier le risque de

perte de valeur, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Lorsqu'une telle indication existe, leur valeur recouvrable doit être déterminée. Les facteurs considérés comme importants et pouvant conduire à une revue de perte de valeur sont :

- ▶ sous-performance significative par rapport aux résultats attendus fondés sur des données historiques ou estimées ;
- ▶ changement significatif relatif à l'utilisation des actifs testés ou à la stratégie menée pour l'ensemble des activités ;
- ▶ tendance significativement à la baisse de l'industrie ou de l'économie.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle ou incorporelle est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

Les écarts d'acquisition, les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles sont affectés à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes d'unités génératrices de trésorerie dont la valeur recouvrable est estimée à chaque clôture ou bien dès qu'une indication de perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie survient.

La valeur d'utilité est généralement déterminée en fonction d'une estimation par le Groupe des flux de trésorerie futurs attendus des actifs ou des unités génératrices de trésorerie évalués, ces flux étant actualisés avec le coût moyen pondéré du capital (CMPC) annuellement retenu par le Groupe pour chaque secteur. Lorsque la valeur recouvrable retenue correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, la juste valeur est déterminée par référence à un marché actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Pour un actif non autonome, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie auquel l'actif est rattaché.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat et viennent, dans le cas d'un groupe d'actifs non autonomes affecté à une unité génératrice de trésorerie, réduire en premier lieu la valeur nette comptable des écarts d'acquisition affectés à l'unité génératrice de trésorerie, puis les valeurs nettes comptables des actifs au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie, à la condition que la valeur nette comptable ne devienne pas inférieure à sa valeur d'usage ou à sa juste valeur diminuée des coûts de vente.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif autre qu'un écart d'acquisition doit être reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur comptable d'un actif, autre qu'un écart d'acquisition, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur d'un actif autre qu'un écart d'acquisition doit être immédiatement comptabilisée au compte de résultat, sauf si l'actif est comptabilisé à son montant réévalué, auquel cas celle-ci doit être traitée comme une réévaluation positive.

Une perte de valeur relative à l'écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

### **Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées**

Les actifs classés comme actifs détenus en vue de la vente correspondent à des actifs non courants pour lesquels la valeur comptable nette sera recouvrée par une vente plutôt que par leur utilisation dans les opérations. Les actifs destinés à la vente sont évalués au plus faible du coût historique et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les actifs non courants et les groupes d'actifs comprenant des actifs et des passifs qui devraient être recouverts principalement par la vente plutôt que par leur utilisation continue sont classés comme détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs dans l'état de la situation financière consolidé. Les passifs d'un groupe destiné à être cédé classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres passifs dans l'état de la situation financière consolidé. Les périodes précédentes ne sont pas retraitées.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente un secteur d'activité ou une zone géographique d'activité distinct; et fait partie d'un seul plan coordonné visant à céder un secteur d'activité principal ou une zone géographique d'activité distinct; ou est une filiale acquise exclusivement dans le but de vendre.

Tout profit ou toute perte résultant de la cession, ainsi que les résultats de ces activités jusqu'à la date de cession, sont comptabilisés séparément en tant qu'activités abandonnées dans notre compte de résultat consolidé et dans le tableau de flux consolidé et des notes annexes. Les périodes précédentes sont retraitées.

La note 5 contient des informations complémentaires sur les activités abandonnées et les actifs non courants détenus en vue de la vente.

## **8. Participations dans les entreprises mises en équivalence**

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise est initialement comptabilisée au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. L'écart d'acquisition qui fait partie de la valeur comptable d'une participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise n'est pas comptabilisé

individuellement et n'est pas soumis au test de dépréciation séparément.

La valeur comptable totale de la participation est soumise au test de dépréciation selon IAS 36 en tant qu'actif unique, en comparant sa valeur recouvrable avec sa valeur comptable.

À la fin de chaque période de reporting, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans les entreprises mises en équivalence. Dans ce cas, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable des participations. La perte de valeur éventuelle est comptabilisée dans la ligne « Résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat sauf cas particuliers.

Lorsqu'une participation cesse d'être une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise et devient un actif financier, les intérêts conservés dans l'ancienne entreprise associée ou coentreprise sont évalués à la juste valeur.

Toute différence entre la valeur comptable de la participation à la date de cessation de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la juste valeur des intérêts conservés et le produit lié à la vente est reconnue au compte de résultat.

## 9. Participations et autres immobilisations financières

Les participations et autres immobilisations financières comprennent des titres de participation dans des sociétés non consolidées et des prêts et créances.

Conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur juste valeur par résultat. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse à la date de clôture. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique.

### Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque :

- ▶ les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ; ou
- ▶ lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier ou lorsque le Groupe a l'obligation de remettre sans délai significatif tout flux de trésorerie qu'elle recouvre pour le compte des bénéficiaires finaux ; et soit (a) le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, soit (b) le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier mais a transféré le contrôle de l'actif financier.

Lorsque les droits sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier sont transférés, le Groupe évalue dans quelle mesure il conserve les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier.

Si le Groupe ne transfère pas, mais ne conserve pas non plus, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif transféré, et conserve le contrôle de l'actif transféré, il continue à comptabiliser l'actif transféré à hauteur de son implication continue. Dans ce cas, le Groupe comptabilise également un passif associé. L'actif transféré et le passif associé sont évalués sur une base reflétant les droits et obligations conservés par le Groupe.

Quand l'implication continue du Groupe prend la forme d'une garantie de l'actif transféré, la mesure de l'implication continue est déterminée comme suit : le plus faible des montants entre la valeur comptable de cet actif et le montant maximal de la contrepartie reçue que le Groupe pourra être tenu de rembourser.

## 10. Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

## 11. Stocks et encours de production

Les stocks et encours de production sont évalués au plus bas du coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré pour le secteur Équipement et selon la méthode FIFO (First in, First out) pour les secteurs Acquisition de Données Contractuelles.

Les dotations nettes de reprises aux provisions pour dépréciation des stocks et des travaux en cours sont présentées dans le compte de résultat consolidé en « Coût des ventes ».

## 12. Clients et comptes rattachés

Les clients des activités Acquisition de Données Contractuelles et Géologie, Géophysique et Réservoir (« GGR ») sont généralement d'importantes compagnies pétrolières nationales et internationales, ce qui réduit le risque potentiel de crédit. En ce qui concerne l'activité Équipement, une grande partie des ventes fait l'objet de lettres de crédit irrévocables.

Le Groupe constate une dépréciation des créances douteuses, déterminée en fonction du risque de défaillance de certains clients, des tendances historiques, ainsi que d'autres facteurs. Les pertes sur créances irrécouvrables ne sont pas significatives pour les périodes présentées.

Les créances à l'avancement non facturées représentent le chiffre d'affaires reconnu selon la méthode à l'avancement sur des contrats pour lesquels la facturation n'a pas été présentée au client. Ces créances sont généralement facturées dans les 30 à 60 jours qui suivent la réalisation de la prestation.



### 13. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être évalué de manière fiable.

#### Provisions pour contrats déficitaires

Un contrat déficitaire est un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus à recevoir du contrat.

#### Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

*Régimes à cotisations définies*: le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues, et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

*Régimes à prestations définies* :

- ▶ Les provisions sont déterminées suivant la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés (*projected unit credit method*), qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.
- ▶ Le passif enregistré dans l'état de situation financière correspond à la valeur de l'obligation actualisée, nette de la juste valeur des actifs de régime. L'impact de l'actualisation est calculé sur la base du montant net de la provision et comptabilisé au compte de résultat.
- ▶ Les coûts de services passés sont reconnus immédiatement si les prestations ont été acquises immédiatement après la mise en place ou la modification d'un régime à prestation définies.
- ▶ Le Groupe comptabilise les gains et pertes actuariels relatifs aux régimes à prestations définies en capitaux propres.

### 14. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées :

- ▶ à l'émission, à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des frais d'émission et/ou des primes d'émission ;
- ▶ puis au coût amorti, correspondant à la juste valeur à laquelle est initialement comptabilisé le passif financier, diminuée des remboursements en principal et majorée ou minorée du cumul de l'amortissement, de toute différence entre cette juste valeur initialement comptabilisée et le montant à l'échéance ; l'amortissement des différences entre la juste valeur initialement comptabilisée et le

montant à l'échéance se fait selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 15. Emprunts convertibles

Le Groupe comptabilise séparément les composantes d'une obligation convertible qui, d'une part, crée un passif financier et, d'autre part, confère au porteur de l'obligation une option de conversion de l'obligation en instrument de capitaux propres du Groupe.

Le Groupe détermine d'abord la valeur comptable de la composante passif en évaluant la juste valeur d'un passif analogue (y compris les composantes dérivées n'ayant pas la qualité de capitaux propres) non assorti d'une composante capitaux propres associée.

La valeur comptable de l'instrument de capitaux propres représenté par l'option de conversion de l'instrument en actions ordinaires est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur du passif financier de la juste valeur de l'instrument financier composé pris dans son ensemble. La valeur comptable de l'instrument de capitaux propres est présentée nette de l'imposition différée relative.

La somme des valeurs comptables attribuées aux composantes de passif et de capitaux propres lors de la comptabilisation initiale est toujours égale à la juste valeur qui serait attribuée à l'instrument dans sa globalité.

### 16. Instruments financiers dérivés

Afin de limiter son exposition aux risques de change liés à des activités libellées dans des monnaies différentes de la monnaie principale de l'environnement économique, le Groupe a recours à des instruments financiers conclus de gré à gré. Le Groupe peut également avoir recours à des contrats de swap de taux d'intérêts afin de limiter son exposition aux variations de ces taux. Conformément à sa politique de couverture, le Groupe n'utilise pas d'instruments de couverture à des fins spéculatives. Cependant, certains de ces dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont traités comme des instruments spéculatifs et donc comptabilisés en « Autres charges et produits financiers ».

Les dérivés de gré à gré sont conclus dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan.

Les écarts de change sur les instruments financiers libellés en devises correspondant à la partie efficace d'une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Écart de conversion cumulé », la partie inefficace étant comptabilisée en compte de résultat. La valeur cumulée des écarts de change enregistrés directement en capitaux propres sera comptabilisée en compte de résultat lors de la cession ou de la perte de l'investissement net.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture au poste « Résultats enregistrés directement en capitaux propres ». La partie inefficace est enregistrée en « Autres charges et produits financiers ». Les montants comptabilisés directement en capitaux propres sont comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte prévue affecte le résultat. Si la transaction prévue ne se réalise pas, les montants précédemment reconnus en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en compte de résultat.

Les variations de juste valeur des instruments non éligibles à la couverture sont enregistrées en compte de résultat en « Autres charges et produits financiers ».

## 17. Tableau de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie de la période présentés dans le tableau de flux de trésorerie sont classés en trois catégories : opérations d'exploitation, d'investissement et de financement.

### Flux de trésorerie générés par les opérations d'exploitation

Les opérations d'exploitation correspondent aux principales activités génératrices de revenus pour le Groupe ainsi qu'à celles qui n'appartiennent pas aux activités d'investissement et de financement.

### Flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement

Les opérations d'investissement correspondent aux acquisitions ou cessions d'actifs à long terme ainsi qu'aux autres investissements non compris dans les équivalents de trésorerie. Lors de l'acquisition d'une filiale, un poste unique, égal au montant versé net des disponibilités ou équivalents de trésorerie détenus par la filiale au moment de l'acquisition, permet de constater la sortie de trésorerie liée à l'investissement.

Les investissements en études multi-clients sont présentés nets des dotations aux amortissements capitalisés dans les études multi-clients, afin de refléter les sorties de trésorerie effectives. Ces dotations aux amortissements sont également retraitées au niveau des opérations d'exploitation.

### Flux de trésorerie générés par les opérations de financement

Les opérations de financement concernent les opérations entraînant des variations sur les capitaux propres et les emprunts effectués par l'entité. Elles incluent les charges financières décaissées.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie dans l'état de situation financière consolidé comprennent des dépôts bancaires ainsi que de la monnaie fiduciaire et des placements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois.

## 18. Paiements fondés sur des actions, incluant les options de souscription ou d'achat d'actions

Certains salariés du Groupe (dont les cadres dirigeants) reçoivent une partie de leur rémunération sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces droits peuvent donner lieu soit à l'attribution d'actions (paiement en actions) soit à un versement (paiement en numéraire).

### Paiement en actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuée est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée en coût du personnel (avec une contrepartie reconnue en capitaux propres) suivant le mode d'acquisition des droits sur la période allant de la date d'octroi à la date de fin d'acquisition des droits. La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle mathématique de Black-Scholes.

### Paiement en numéraire

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date d'attribution, à l'aide d'un modèle binomial. Les engagements résultant de rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie sont provisionnés durant la période d'acquisition des droits. Ils sont valorisés à leur juste valeur à chaque date de clôture de l'état de situation financière et tout changement de juste valeur est comptabilisé en compte de résultat.

## 19. Subventions

Les subventions publiques, y compris les subventions non monétaires évaluées à la juste valeur, ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que l'entreprise se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

Les subventions publiques sont comptabilisées en produits sur les exercices nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles sont présentées en déduction des charges auxquelles elles sont liées dans le poste « Coûts nets de recherche et de développement ».

Les subventions remboursables sont présentées dans l'état de situation financière en autres dettes non courantes.

## 20. Résultat par action

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'année.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires du Groupe (ajusté des montants après impôt, des dividendes préférentiels, des écarts résultants du règlement des actions

préférentielles et d'autres effets similaires d'actions préférentielles classées en capitaux propres) par le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation durant l'année plus le nombre moyen pondéré des actions ordinaires

qui seraient émises suite à la conversion des obligations convertibles, l'exercice des options en circulation ainsi que des actions gratuites sous condition de performance.

## NOTE 2 | ÉVÉNEMENTS MARQUANTS, ACQUISITIONS ET CESSIONS

### Au cours de l'exercice 2018

#### Processus de restructuration financière

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 13 novembre 2017 a décidé de réduire le capital social d'un montant total de 17 485 188 euros, par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action, ramenée de 0,80 euro à 0,01 euro. La réalisation définitive de cette réduction de capital a été constatée le 15 janvier 2018 par le Conseil d'administration de la Société, qui a également constaté que le capital social est ramené d'un montant de 17 706 519 euros (son montant initial) à un montant de 221 331 euros divisé en 22 133 149 actions d'une valeur nominale d'un centime (0,01) d'euro chacune. La somme de 17 485 188 euros, correspondant au montant de la réduction de capital, a été affectée au compte « prime d'émission ».

Le 21 février 2018, CGG a réalisé avec succès une augmentation de capital avec maintien du DPS d'un montant de 112 215 060,36 euros (prime d'émission incluse), par voie d'émission de 71 932 731 actions de la Société (les « Actions Nouvelles ») chacune assortie d'un bon de souscription d'actions (les « BSA #2 ») et ensemble avec les Actions Nouvelles, les « ABSA »), au prix de souscription unitaire de 1,56 euro par ABSA (soit 0,01 euro de nominal et 1,55 euro de prime d'émission).

A l'issue de la période de souscription qui s'est achevée le 2 février 2018, la demande totale, qui s'est élevée à 132,5 millions d'euros, a été supérieure de 20,3 millions d'euros à l'objectif visé, soit un taux de souscription de 118,06 %. Le nombre d'ABSA souscrites à titre irréductible s'élève à 65 283 036 et représente 90,76 % des ABSA à émettre. La demande à titre réductible a porté sur 19 639 466 ABSA et n'a été en conséquence que partiellement satisfaite à hauteur de 6 649 695 ABSA.

Le 21 février 2018, CGG a finalisé la mise en œuvre de son plan de restructuration financière, répondant aux objectifs de la Société de renforcer son bilan et sa flexibilité financière pour continuer à investir dans l'avenir. Ce plan comprenait (i) la conversion en capital de la quasi-totalité de la dette non-sécurisée, (ii) l'extension des échéances de la dette sécurisée et (iii) l'apport de liquidités complémentaires pour faire face à divers scénarios d'activité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de restructuration financière, la Société a émis le 21 février 2018:

- » 663,6 millions de dollars US en principal d'obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023, portant intérêt à un taux variable de Libor (plancher 1 %) + 6,5 % en numéraire et 2,05 % d'intérêts

capitalisés (émis par CGG Holding (U.S.) Inc.), en échange du solde des Prêts Sécurisés, après prise en compte du remboursement partiel initial de 150 millions de dollars US. Le 24 avril 2018, CGG a procédé au refinancement des Obligations sécurisées de premier rang 2023 par l'émission des Nouvelles Obligations de premier rang 2023 ;

- » 355,1 millions de dollars US et 80,4 millions d'euros en principal d'obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024, portant intérêt à un taux variable de Libor (plancher 1 %) + 4 % en numéraire et 8,5 % d'intérêts capitalisés (émis par CGG SA). Cette émission comprend 275 millions de dollars US, 80,4 millions d'euros de nouvelles liquidités et 80,2 millions de dollars US en échange d'une partie des intérêts courus au titre des Obligations Senior (étant précisé que les obligations libellées en dollars qui correspondent aux nouvelles liquidités et à l'échange d'une partie des intérêts courus au titre des Obligations Senior sont fongibles) ;
- » 71 932 731 actions de la Société (les « Actions Nouvelles ») chacune assortie d'un bon de souscription d'actions (les « BSA #2 ») et ensemble avec les Actions Nouvelles, les « ABSA »), toutes souscrites en espèces par des titulaires de droits préférentiels de souscription. Les produits bruts de l'augmentation de capital de CGG s'élèvent à 112 millions d'euros ;
- » 35 311 528 actions nouvelles (Actions Créanciers 1) résultant de la conversion en capital des OCEANES ;
- » 449 197 594 actions nouvelles (Actions Créanciers 2) résultant de la conversion en capital des Obligations Senior ;
- » 22 133 149 bons de souscription d'actions attribués au profit des actionnaires de CGG (les « BSA #1 ») ;
- » 113 585 276 bons de souscription d'actions au profit des souscripteurs aux Nouvelles Obligations de Second Rang (les « BSA #3 ») ;
- » 7 099 079 bons de souscription d'actions attribués aux membres du comité ad hoc des porteurs d'Obligations Senior (les « BSA de Coordination ») ;
- » 10 648 619 bons de souscription d'actions attribués aux membres du comité ad hoc des porteurs d'Obligations Senior (les « BSA de Garantie »).



Suite à l'émission des Actions Nouvelles, des Actions Créanciers 1 et des Actions Créanciers 2, le capital social de la Société s'établissait au 21 février 2018 à un montant de 5 785 750,02 euros, divisé en 578 575 002 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

	<b>BSA #1</b>	<b>BSA #2</b>	<b>BSA #3</b>	<b>BSA de Coordination</b>	<b>BSA de Garantie</b>
Nombre total de BSA émis	22 133 149	71 932 731	113 585 276	7 099 079	10 648 619
Parité d'exercice	3 BSA #1 pour 4 actions nouvelles	3 BSA #2 pour 2 actions nouvelles	1 BSA #3 pour 1 action nouvelle	1 BSA de Coordination pour 1 action nouvelle	1 BSA Garantie pour 1 action nouvelle
Prix d'exercice	3,12 euros par action nouvelle	4,02 euros par action nouvelle	0,01 euro par action nouvelle	0,01 euro par action nouvelle	0,01 euro par action nouvelle
Nombre d'actions maximum à émettre sur exercice des BSA (hors ajustements)	29 477 536	47 955 154	113 585 276	7 099 079	10 648 619
Date d'échéance prévue des BSA	21 février 2022	21 février 2023	21 août 2018	21 août 2018	21 août 2018

Voir note 15 pour plus d'informations sur l'exercice des BSA entre le 21 février 2018 et le 31 décembre 2018.

radiées du marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg et d'Euronext Paris.

Avant la conversion en capital des dettes non sécurisées, les Obligations Senior et les OCEANes ont été respectivement

Le plan de restructuration financière de CGG a été finalisé le 21 février 2018.

Suite à la restructuration financière avec règlement-livraison de tous les titres et instruments, CGG bénéficie d'une situation de bilan assainie avec notamment :

- » Produits nets de la restructuration du 21 février 2018 pour un montant de 308 millions de dollars US (ou de 260 millions de dollars US après le paiement des frais liés à la restructuration) converti au taux de 1,2312 pour 1 €, du 21 février 2018.

	<b>Composante en Euros</b>	<b>Composante en USD</b>	<b>Total</b>
	(En millions d'Euros)	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)
Produits nets de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel	103,5	—	127,4
Produits nets de l'émission des obligations sécurisées de second rang 2024	72,1	247,8	336,5
Remboursement des obligations sécurisées de premier rang 2023	—	(150,0)	(150,0)
Paiement des intérêts des OCEANes	(4,5)	—	(5,5)
<b>Produits nets de la restructuration</b>	<b>171,1</b>	<b>97,8</b>	<b>308,4</b>
Paiement des frais liés à la restructuration	(20,3)	(22,9)	(48,0)
<b>Produits nets</b>	<b>150,8</b>	<b>74,9</b>	<b>260,4</b>

- » La restructuration financière avec règlement-livraison de tous les titres et instruments, et incluant les charges de période liées aux dettes non sécurisées restructurées, s'est traduite pour les neuf mois clos le 31 décembre 2018 par un gain de 759 millions de dollars US dans le compte de résultat consolidé. De plus, les capitaux propres ont augmenté de 1 323 millions de dollars US

suite à l'émission des nouvelles actions (provenant de la conversion en capital de la dette non sécurisée, de l'augmentation de capital et de l'exercice futur de BSA #3, de BSA de Coordination et de BSA de Garantie). L'augmentation totale des capitaux propres s'est élevée à 2 082 millions de dollars.

Le tableau ci-après détaille les impacts de la restructuration financière :

<i>(En millions de dollars)</i>	<b>Compte de résultat</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>Total</b>
Conversion en capital de la dette non sécurisée	1 062,1	930,6	1 992,7
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel	—	127,4	127,4
Exercice futur de BSA #3, de BSA de Coordination et de BSA de Garantie	(250,6)	250,6	—
Commissions de souscription et commissions d'engagement des obligations sécurisées de second rang 2024	(37,4)	—	(37,4)
Frais de « rollover » liés aux obligations sécurisées de premier rang 2023 <sup>(1)</sup>	—	—	—
Frais de conseils	(12,5)	—	(12,5)
Impôts différés	—	12,6	12,6
Autres	(2,9)	1,8	(1,1)
<b>Total</b>	<b>758,7</b>	<b>1 323,0</b>	<b>2 081,7</b>

(1) Conformément à l'accord régissant les obligations sécurisées de premier rang émises le 21 février 2018, des frais de « rollover » de 3 % (19,9 millions de dollars US) s'appliqueraient si les obligations n'étaient pas refinancées dans les 3 mois suivant la mise en œuvre de la restructuration financière. Cependant, aucun frais de « rollover » n'est dû suite au refinancement de ces obligations, le 24 avril 2018.

La conversion en capital de la dette non sécurisée a impacté les capitaux propres à hauteur de la valeur comptable de la dette. Selon les IFRS (IFRIC 19), l'impact au compte de résultat sur la ligne «Autres produits (charges) financiers» correspond à la différence entre la valeur comptable de la dette convertie et la juste valeur des actions nouvelles. Compte tenu de l'évolution du cours de l'action les 21 et 22 février 2018, la société a conclu qu'un prix de souscription unitaire de 1,56 euro par action nouvelle était une estimation raisonnable de la juste valeur.

Selon IFRS 2, l'émission des BSA #3, des BSA de Coordination et des BSA de Garantie a impacté négativement le compte de résultat consolidé (sur la ligne «Autres produits (charges) financiers») sans impact sur les capitaux propres. En raison du prix d'exercice de 0,01 euro et d'une maturité très courte de six mois, la juste valeur calculée selon la méthode Black & Scholes est de 1,56 – 0,01=1,55 euro par BSA. L'exercice des BSA impactera les capitaux propres à hauteur de la trésorerie perçue au titre de ces BSA (l'impact sera non significatif en raison du prix d'exercice de 0,01 euro par action nouvelle).

L'ensemble des frais a été comptabilisé dans le compte de résultat consolidé (sur la ligne «Autres produits (charges) financiers» pour les commissions de souscription et commissions d'engagement) sans avoir été capitalisé.

Les impôts différés passifs liés à la conversion en capital des OCEANes ont été repris en capitaux propres sans impacter le compte de résultat consolidé.

### **Refinancement des obligations sécurisées de premier rang à échéance en 2023**

Les accords des obligations sécurisées de premier rang venant à échéance en 2023 et émises le 21 février 2018 (appelées dans ce paragraphe les «Obligations de Premier Rang Refinancées») par CGG Holding (U.S.) Inc. (une filiale détenue indirectement à 100 % par CGG SA) dans le cadre du plan de restructuration prévoient une fenêtre de

refinancement au pair jusqu'au 21 mai 2018. Pour profiter de cette fenêtre, le Groupe a lancé en avril 2018 une nouvelle offre d'obligations sécurisées de premier rang pour refinancer les «Obligations de Premier Rang Refinancées».

Le 24 avril 2018, CGG Holding (U.S.) Inc. a émis des obligations sécurisées de premier rang à échéance 2023 d'un montant nominal total de 300 millions de dollars US portant intérêt au taux de 9,000 % et d'un montant nominal total de 280 millions d'euros portant intérêt au taux de 7,875 % (ensemble, les «Nouvelles Obligations de Premier Rang»).

Ces « Nouvelles Obligations de Premier Rang » représentent lors de leur émission un montant nominal total de 645 millions de dollars US (convertis au taux de 1,2323 pour 1 €) à un coupon moyen pondéré de 8,40 %. En refinançant intégralement les « Obligations de Premier Rang Refinancées » lors de la fenêtre prévue à cet effet, le Groupe évite la capitalisation en principal de la commission de renouvellement (« rollover fee ») de 3 % (correspondant à 19,9 millions de dollars US), réduit le montant de ses charges d'intérêt comparé aux « Obligations de Premier Rang Refinancées » (qui portaient intérêt à un taux annuel égal au Libor à trois mois plus 6,50 % en numéraire et 2,05 % d'intérêts capitalisés) et bénéficie d'une période plus courte pendant laquelle le remboursement anticipé des obligations n'est pas autorisé (avril 2020 pour les « Nouvelles Obligations de Premier Rang » contre février 2021 pour les « Obligations de Premier Rang Refinancées »).

Le 9 mai 2018, CGG Holding (U.S.) Inc. a utilisé le produit de l'émission, complété des liquidités nécessaires, pour le remboursement anticipé total des «Obligations de Premier Rang Refinancées».

Les « Nouvelles Obligations de Premier Rang » et les obligations sécurisées de second rang à échéance 2024 partagent le même panier de sécurités qui comprend notamment la librairie multi-clients US, les titres des principales entités opérationnelles de Sercel (Sercel SAS et Sercel Inc.), les titres des entités opérationnelles significatives de GGR et certains prêts internes.

## Renouvellement de la gouvernance

Le Conseil d'administration de CGG, réuni le 26 avril 2018, a nommé Philippe Salle au poste de Président du Conseil d'administration. Sophie Zurquiyah a pris ses fonctions de

Directeur général du Groupe et a été nommé administrateur par l'assemblée générale réunie le même jour. Depuis le début de l'exercice, le conseil d'administration de CGG a achevé le processus de renouvellement de la gouvernance du groupe avec la cooptation de 6 nouveaux administrateurs.

La composition du Conseil d'administration de CGG est la suivante :

Nom	Fonctions
Mr. Philippe Salle <sup>(a)</sup>	Administrateur indépendant et Président du Conseil d'administration
Mme. Sophie Zurquiyah <sup>(a)</sup>	Administrateur et Directeur général
Mr. Mario Ruscev <sup>(a)</sup>	Administrateur indépendant
Mr. Robert F. Semmens	Administrateur
Mme. Anne-France Laclide-Drouin	Administrateur indépendant
Mme. Gilberte Lombard	Administrateur indépendant
Mme. Colette Lewiner <sup>(a)</sup>	Administrateur indépendant
Mme. Helen Lee Bouygues <sup>(a)</sup>	Administrateur indépendant
Mme. Heidi Petersen <sup>(a)</sup>	Administrateur indépendant
Mr. Michael Daly	Administrateur indépendant
Mr. Patrice Guillaume <sup>(b)</sup>	Administrateur représentant les salariés

(a) Nommé en 2018

(b) Administrateur représentant les salariés en application de l'article L.225-27-1 du Code de commerce

## Geowave Voyager

SeaBird Exploration Plc a annoncé le 11 juillet 2018 être entré dans un processus d'achat exclusif de notre navire sismique le Geowave Voyager, ainsi que de l'équipement sismique, pour un montant en numéraire de 17 millions de dollars US. Le transfert de propriété et la finalisation de la transaction ont eu lieu en novembre 2018.

cotation sur le NYSE et a déposé un formulaire Form 15F auprès de la SEC le 1er octobre 2018 pour mettre fin à ses obligations de reporting liées à son enregistrement auprès de la SEC et à l'enregistrement de ses ADS en application des dispositions de l'U.S. Securities Exchange Act of 1934, tel qu'amendé.

## Pourvoi en cassation de certains détenteurs d'obligations convertibles

Le 17 juillet 2018, certains détenteurs d'obligations convertibles de CGG se sont pourvus en cassation contre la décision rendue le 17 mai 2018 par la Cour d'appel de Paris qui rejetait une demande d'un groupe de détenteurs d'obligation convertibles contre l'approbation du plan de sauvegarde de CGG par le tribunal de commerce de Paris le 1er décembre 2017.

La résiliation de l'enregistrement de ses ADS a pris effet puisque 90 jours se sont écoulés depuis le dépôt du formulaire Form 15F auprès de la SEC. Toutefois, en raison du dépôt du formulaire Form 15F, l'obligation de CGG de déposer certains rapports, y compris son obligation de déposer des rapports annuels sur le formulaire Form 20-F et de fournir des rapports sur le formulaire Form 6-K auprès de la SEC a été immédiatement suspendue.

## Retrait de la cotation sur le New York Stock Exchange

Le 11 septembre 2018, CGG S.A. (« CGG ») a annoncé que le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité le retrait volontaire de la cotation sur le New York Stock Exchange (« NYSE ») de ses American Depositary Shares (« ADS ») et son désenregistrement volontaire auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). CGG estime que les coûts associés au maintien de la cotation et de l'enregistrement de ses ADS dépassent les avantages reçus par CGG, étant donné que la principale place de cotation de CGG est Euronext Paris.

Suite au retrait de la cotation des ADS sur le NYSE, CGG entend maintenir son programme d'American Depositary Receipt (« ADR ») au « niveau 1 ». Cela permettra aux investisseurs de conserver leurs ADS et facilitera la négociation sur le marché de gré à gré américain.

A cette fin, CGG a déposé un formulaire Form 25 auprès de la SEC le 21 septembre 2018 pour effectuer le retrait de la

## Annonces de la Journée Investisseurs du 7 novembre 2018

Suite au plan stratégique « CGG2021 » annoncé le 7 novembre 2018 et aux actions conduites ultérieurement, l'Acquisition de données contractuelles est comptabilisée conformément à IFRS 5 en activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente. Ainsi, la contribution au compte de résultat et état des flux de trésorerie est agrégée dans une ligne, respectivement « résultat net des activités abandonnées » et « flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées » pour toutes des périodes présentées.

Les activités poursuivies du Groupe, soient GGR (Geoscience et Multi-Clients) et l'équipement, représentent le nouveau profil du Groupe.

Notre stratégie 2021 sera mise en œuvre en pleine conformité avec toutes les obligations légales.

Veillez-vous reporter aux notes 5 et 20 pour plus d'informations sur l'impact des annonces de la Journée Investisseurs du 7 novembre 2018 et sur la nouvelle organisation du groupe.

## Au cours de l'exercice 2017

### Gestion proactive des charges liées aux contrats d'affrètement des navires

Le 20 janvier 2017, CGG a conclu plusieurs accords en vue de réduire de manière substantielle les montants dus en vertu des contrats d'affrètement de trois navires d'exploration sismique mis à l'arrêt. Dans le cadre des accords permettant de régler ces montants sans utiliser sa trésorerie, CGG a émis 58,6 millions de dollars US d'obligations 2021 portant intérêts au taux de 6,5 % souscrites par les cocontractants aux contrats d'affrètement concernés. Le 13 mars, CGG a conclu un accord en vue de réduire de manière substantielle le montant dû en vertu du contrat d'un navire d'exploration sismique en opération, l'« Oceanic Champion ». Dans le cadre des accords permettant de régler ces montants sans utiliser sa trésorerie, CGG a émis 12,1 millions de dollars US

d'obligations 2021 portant intérêts au taux de 6,5 % souscrites par le cocontractant du contrat d'affrètement concerné. Les conséquences de ces accords sont reflétées dans la Note 21 « Autres Produits et Charges » de ce document.

### Nouveau régime de propriété de notre flotte de navires

En avril 2017, nous avons conclu des accords avec Eidesvik, les prêteurs de la facilité de crédit Nordique, et les prêteurs des facilités de crédit des entités Eidesvik Seismic Vessels AS (ESV) et Oceanic Seismic Vessels AS (OSV), en vue de l'établissement d'un nouveau régime de propriété de notre flotte de navires.

En vertu de ces accords, Global Seismic Shipping AS (« GSS »), une société de droit norvégien nouvellement créée et détenue à 50 % par chacune des deux parties, CGG d'une part (à travers sa filiale Exploration Investment Resources II AS) et Eidesvik d'autre part, détient (i) Geo Vessels AS, ancienne filiale de CGG qui est propriétaire de cinq navires sismiques (un navire réarmé en mars 2017, le Géo Coral et quatre navires désarmés ou « cold-stacked », le Geo Caribbean, le Geo Celtic, le CGG Alize et l'Oceanic Challenger) et (ii) ESV et OSV (deux entités dans lesquelles nous détenions auparavant 49 % des parts) qui sont respectivement propriétaires des navires sismiques Oceanic Vega et Oceanic Sirius. Global Seismic Shipping AS est consolidée selon la méthode la mise en équivalence.

Le tableau suivant détaille la contrepartie reçue ainsi que la valeur comptable des actifs et passifs apportés :

*En millions de dollars US*

Juste valeur de notre participation dans la société Global Seismic Shipping AS	71,9
<b>Contrepartie reçue totale (a)</b>	<b>71,9</b>
<b>Valeur comptable des actifs et passifs apportés</b>	
Trésorerie	7,5
Sociétés mises en équivalence (1)	48,3
Immobilisations corporelles, nettes	301,0
Crédit-bail net	(3,1)
Dettes financières — part court terme (2)	(182,5)
Provisions — part court terme	(4,8)
Provisions — part long terme	(13,4)
Autres passifs courants	(30,0)
Passifs liés aux contrats d'affrètement	(72,1)
<b>Valeur comptable totale des actifs et passifs apportés (b)</b>	<b>50,9</b>
<b>Plus-value réalisée (c) = (a) - (b)</b>	<b>21,0</b>
Réduction des montants dus en vertu des contrats d'affrètement (d)	(72,1)
<b>Impact net de l'opération au niveau du résultat d'exploitation (3) (e) = (c) + (d)</b>	<b>(51,1)</b>
Autres produits (charges) financiers	(15,0)
Coût de l'endettement financier net	(3,3)
<b>Impact net de l'opération au niveau du résultat financier (4) (f)</b>	<b>(18,3)</b>
<b>Impact net sur le compte de résultat (e) + (f)</b>	<b>(69,4)</b>

(1) Relatif aux 49 % de parts que nous détenions directement dans ESV et OSV, comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence au 31 mars 2017.

(2) Relatif à la facilité de crédit Nordique.

- (3) L'impact net de l'opération au niveau du résultat d'exploitation est une perte de 51,1 millions de dollars US ventilée comme suit :
- » une plus-value de 21,0 millions de dollars US découlant de notre contribution dans GSS et enregistrée sur la ligne « Plus (moins) valeurs sur cessions d'actifs » du compte de résultat (Voir Note 22 « Autres Produits et Charges »).
  - » une charge de 72,1 millions de dollars US liée à la réduction des montants dus en vertu de la renégociation et de la prolongation des contrats d'affrètement des navires "Vega" et "Sirius". Cette charge correspond à la compensation accordée à ESV et OSV lors de la renégociation des contrats d'affrètement. Elle est enregistrée sur la ligne « autres produits et charges, nets » du compte de résultat (Voir Note 22 « Autres Produits et Charges »).
- (4) L'impact de l'opération au niveau du résultat financier est une perte de 18,3 millions de dollars US ventilée comme suit :
- » une charge de 15,0 millions de dollars US enregistrée sur la ligne « Autres produits (charges) financiers » du compte de résultat,
  - » une charge de 3,3 millions de dollars US enregistrée sur la ligne « Coût de l'endettement financier net » du compte de résultat.

## Engagement du processus de restructuration financière

Le 6 février 2017, CGG a sollicité l'accord des porteurs d'Obligations Senior et des créanciers du Prêt à Terme B pour se donner la possibilité de demander la nomination d'un mandataire ad hoc sans que cette démarche ne constitue un Cas de Défaut (« Event of Default »). CGG avait reçu auparavant les consentements des créanciers des lignes de crédit française et américaine pour la nomination d'un mandataire ad hoc.

Le 20 février 2017, CGG a annoncé l'obtention de la majorité requise des créanciers du Prêt à Terme B, des Obligations Senior 2020, des Obligations Senior 2021 et des Obligations Senior 2022 et la prolongation de la Consultation des Porteurs d'Obligations Senior 2017.

Le 23 février 2017, CGG a annoncé la signature des « supplemental indentures » des Obligations Senior 2020, 2021 et 2022 pour permettre la nomination d'un mandataire ad hoc et son intention de mettre fin à ses engagements au titre du contrat obligataire des Obligations Senior 2017. Le paiement au trustee, au bénéfice des porteurs, des sommes dues à la maturité des Obligations Senior 2017, du principal (8,3 millions de dollars US) et des intérêts, a eu lieu le vendredi 24 février 2017. A l'issue de cette opération, le montant de dettes non-sécurisées (Obligations Senior et Océanes) s'élève à 1 884 millions de dollars US.

Le 27 février 2017, un Mandataire ad hoc a été nommé pour mieux conduire et faciliter les discussions avec et entre toutes les parties prenantes de la restructuration financière du Groupe.

Le 3 mars 2017, CGG a entamé un processus de restructuration financière dans le but de réduire de manière drastique la dette et son coût en numéraire pour les aligner sur sa génération de trésorerie. Afin de faciliter ces discussions relatives à sa restructuration menées sous l'égide d'un mandataire ad hoc, CGG a conclu des accords de confidentialité et initié des discussions avec les actionnaires.

Conformément aux accords de confidentialité, CGG a dû rendre public le 12 mai 2017, l'état d'avancement à cette date des négociations relatives à sa restructuration financière et certaines informations auparavant confidentielles, parmi lesquelles certains objectifs financiers ainsi que des informations complémentaires sur ses segments d'activités.

Le 2 juin 2017, CGG a annoncé un accord de principe sur un plan de restructuration financière avec ses principaux créanciers et DNCA qui est à la fois créancier et actionnaire.

Le 14 juin 2017, CGG a annoncé qu'à la suite de la conclusion d'accords juridiquement contraignants, venant confirmer

l'accord de principe avec ses principaux créanciers financiers annoncé le 2 juin 2017, la société a entamé les procédures juridiques afin de mettre en œuvre un plan de restructuration global pré-accordé, comprenant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde en France ainsi que l'ouverture de procédures de Chapter 11 et de Chapter 15 aux Etats-Unis.

Dans le cadre de cette procédure, le Tribunal de Commerce de Paris qui a ouvert la procédure de sauvegarde a désigné l'ancien mandataire ad hoc en qualité d'administrateur judiciaire de CGG S.A..

En amont des procédures judiciaires aux Etats-Unis et en France, CGG et certains de ses créanciers financiers ont signé un accord de « lock-up » le 13 juin 2017, aux termes duquel les parties se sont engagées à réaliser toute action raisonnablement nécessaire à la mise en œuvre et la réalisation de la restructuration. Les termes et conditions de l'accord de « lock-up » sont relativement usuels et comprennent notamment l'obligation pour les créanciers de voter en faveur des plans de sauvegarde et de Chapter 11 (sous réserve de réception des communications appropriées), de renoncer à certains droits (waivers), de signer la documentation requise pour permettre la restructuration et de ne pas céder leurs participations dans la dette à moins que l'acquéreur ne signe l'accord de « lock-up » ou n'en soit déjà un signataire (et qu'il soit par conséquent déjà tenu par ces stipulations). L'accord de « lock-up » a été signé par (i) un comité de coordination des prêteurs sécurisés, détenant collectivement environ 53,8 % du montant total en principal de la dette sécurisée du groupe, (ii) un comité ad hoc des porteurs de Senior Notes, détenant environ 52,4 % du montant total en principal des Senior Notes, et (iii) DNCA, détenant 5,5 % du montant total en principal des Senior Notes de la Société et environ 20,7 % du montant total en principal des OCEANES. De plus, CGG a également signé un accord de soutien à la restructuration avec DNCA, en sa qualité d'actionnaire détenant environ 7,9 % du capital de la Société, par lequel DNCA s'engage à réaliser, en qualité d'actionnaire, toute action raisonnablement nécessaire à la mise en œuvre et la réalisation du plan de restructuration, et notamment à voter en faveur des résolutions adéquates en assemblée générale d'actionnaires et à ne pas vendre ses actions CGG pendant le processus de restructuration. En octobre 2017, suite à certains engagements pris par CGG et qui sont détaillés dans le communiqué de presse du 17 octobre 2017, l'actionnaire de longue date Bpifrance Participations (représentant environ 9,35 % du capital et 10,9 % des droits de vote) s'est engagé à voter en faveur des résolutions requises pour approuver la restructuration financière.



Résultats du placement privé : le 13 juillet 2017, le Groupe a annoncé qu'à la date du 7 juillet 2017 (soit à la fin de la période de placement), des Porteurs Éligibles représentant 86,08 % du montant total en principal des Senior Notes se sont engagés à souscrire aux Nouveaux Instruments (nouvelles obligations senior de second rang de 375 millions de dollars US (second lien senior notes) à taux variable / 8,5 % PIK (payment-in-kind) d'une durée de six ans, avec bons de souscription d'actions) conformément aux modalités de l'Accord de Placement Privé et ont adhéré à l'Accord de Lock-up. L'émission des Nouveaux Instruments a été garantie (backstopped) par les membres du comité ad hoc des porteurs de Senior Notes détenant, à la date de l'Accord de Placement Privé, 52,4 % du montant total en principal des Senior Notes, qui se sont également engagés à souscrire à leur quote-part proportionnelle des Nouveaux Instruments.

Adoption du projet de plan de sauvegarde par les comités de créanciers en France le comité des établissements de crédit et assimilés a adopté le 28 juillet 2017 le projet de plan de sauvegarde à l'unanimité, et l'assemblée générale unique des obligataires à une majorité de 93,5 % des votes exprimés.

Acceptation du plan de Chapter 11 par les créanciers en France : fin septembre 2017, dans le cadre des procédures de Chapter 11 ouvertes le 14 juin 2017 par l'U.S. Bankruptcy Court du Southern District de New York à l'égard de ses 14 principales filiales et sous-filiales étrangères, chacune débitrice ou garante au titre de l'endettement financier existant du Groupe CGG, l'ensemble des classes de créanciers autorisées à voter, a massivement accepté le plan de Chapter 11.

Plus précisément, les créanciers ayant voté au titre des Prêts Sécurisés se sont prononcés à l'unanimité en faveur du plan, et les créanciers ayant voté au titre des Obligations Senior à une majorité de 97,14 % en nombre et 97,96 % en montant.

Le 13 octobre 2017, un prospectus relatif à certaines opérations d'émission prévues par le projet de plan de sauvegarde et le plan de « Chapter 11 » dans le cadre du plan de restructuration financière de CGG a été mis à disposition du public (visa AMF n°17-551). Le prospectus est composé du document de référence de la société CGG, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 1er mai 2017, de l'actualisation du document de référence de la Société, déposée auprès de l'AMF le 13 octobre 2017, de la note d'opération (incluant le résumé du prospectus) en date du 13 octobre 2017, et du résumé du prospectus.

Le 16 octobre 2017, le tribunal américain compétent a confirmé le plan de « Chapter 11 ».

Le 17 octobre 2017, une Note Complémentaire a été mise à disposition du public. Cette note décrit l'engagement de Bpifrance Participations de voter en faveur des résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan de restructuration financière ainsi que les engagements corrélatifs pris par la Société et certains de ses créanciers dans le cadre de la procédure de sauvegarde.

Le 31 octobre 2017, l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue a réuni un quorum de 22,48 % du capital, qui a permis de délibérer sur la partie ordinaire de l'ordre du jour, à savoir principalement l'approbation des comptes 2016. En revanche, ce quorum n'a pas permis à l'assemblée de délibérer sur les résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan de restructuration financière. En effet, le quorum

requis sur la partie de l'assemblée générale extraordinaire sur première convocation est de 25 % du capital, et de 20 % sur seconde convocation.

Le 13 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée sur seconde convocation a approuvé l'ensemble des résolutions nécessaires à la mise en œuvre du plan de restructuration financière.

Le 1er décembre 2017, le Tribunal de commerce de Paris a homologué le plan de sauvegarde de CGG, après avoir déclaré irrecevables en leurs demandes les porteurs d'Océanes qui avaient intenté un recours à son encontre.

Le 21 décembre 2017, dans le cadre de la procédure dite de « Chapter 15 », le Tribunal Américain compétent a reconnu le jugement d'arrêté de son plan de sauvegarde rendu le 1er décembre dernier par le Tribunal de commerce de Paris.

## Engagements pris par la Société et certains créanciers dans le cadre de la procédure de sauvegarde

### (i) Engagements de la Société

Bpifrance Participations (qui détenait, au 30 septembre 2017, 9,35 % du capital et 10,90 % des droits de vote) a voté en faveur des résolutions nécessaires à la mise en œuvre du Plan de Restructuration Financière lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société qui s'est tenue le 13 novembre 2017 sur seconde convocation, au regard des engagements pris par la Société sur autorisation de son Conseil d'administration, dans une lettre en date du 16 octobre 2017 adressée au Juge-commissaire et à l'administrateur judiciaire.

Aux termes de cette lettre, la Société :

- ▶ s'est engagée à ne pas aliéner sous quelque forme que ce soit ses actifs significatifs jusqu'au 31 décembre 2019, conformément à l'article L. 626-14 du Code de commerce, de telles aliénations n'étant d'ailleurs pas prévues dans son plan d'affaires établi sur trois ans (le « **Plan d'Affaires** ») ; en conséquence, dans l'hypothèse où de telles aliénations seraient nécessaires du fait de l'évolution des conditions de marché obérant la réalisation de son Plan d'Affaires, la Société devrait solliciter l'autorisation préalable du Tribunal de commerce de Paris ;
- ▶ a confirmé que le Plan d'Affaires ne prévoit pas non plus l'aliénation sous quelque forme que ce soit d'actifs significatifs détenus tant en France qu'à l'étranger par ses filiales et sous-filiales ; dans l'hypothèse où l'aliénation de tels actifs significatifs serait envisagée et susceptible d'entraîner une modification substantielle dans les moyens ou les objectifs du projet de Plan de Sauvegarde, la Société devrait solliciter l'autorisation préalable du Tribunal de commerce de Paris, conformément à l'article L. 626-26 du Code de commerce ; il est cependant entendu que la Société conservera la flexibilité nécessaire pour prendre, le cas échéant, une part active à la consolidation ou autre forme d'évolution éventuelle du marché de l'acquisition sismique ;
- ▶ a confirmé que conformément au projet de plan de sauvegarde et à la lumière des hypothèses de marché

sous-jacentes à son Plan d'Affaires, aucune restructuration sociale ou industrielle n'est envisagée en France, étant précisé que le plan de transformation stratégique, dont la mise en œuvre s'est achevée fin 2016, a d'ores et déjà conduit à une réduction de moitié des effectifs du Groupe par rapport à fin 2013 ; plus précisément, elle s'est engagée à s'abstenir, sauf autorisation du Tribunal de commerce de Paris, de tout plan de sauvegarde de l'emploi en France jusqu'au 31 décembre 2019 et à maintenir, et faire le nécessaire pour que les filiales de droit français qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce maintiennent les centres de décision actuellement situés en France, ce incluant le siège social de la Société, jusqu'au 31 décembre 2022 ; et

- ▶ s'est engagée à (i) ne prendre aucune mesure s'opposant aux engagements relatifs à la gouvernance souscrits par les Créanciers Signataires (tel que défini ci-dessous), étant précisé que la Société ne sera en aucun cas responsable et le plan de sauvegarde ne sera sujet à aucune résolution en application des articles L. 626-25 et L. 626-27 du Code de commerce si un ou des tiers aux Créanciers Signataires venaient à détenir un nombre de droits de vote suffisant pour imposer une composition du Conseil d'administration de la Société différente de celle prévue aux termes de ces engagements, et (ii) faire participer Bpifrance Participations aux discussions qui se tiendront notamment avec les Créanciers Signataires concernant la nouvelle composition du conseil d'administration de la Société, conformément aux dispositions de l'Accord de Lock-Up (tel que ce terme est défini ci-dessus).

Le respect de l'ensemble des engagements que la Société a pris aux termes du Plan de Sauvegarde et de la lettre susvisée, dont le Tribunal de commerce de Paris a pris acte dans son jugement arrêtant le Plan de Sauvegarde, fera l'objet d'un rapport annuel par les commissaires à l'exécution du plan, désignés par le Tribunal de commerce de Paris avec pour mission de surveiller la bonne exécution du plan, sous la sanction d'une éventuelle résolution de celui-ci, conformément à la réglementation applicable. Conformément aux dispositions de l'article L. 626-26 du Code de commerce, une modification substantielle dans les objectifs ou les moyens du Plan de Sauvegarde ne peut être décidée que par le Tribunal, et sur le rapport des commissaires à l'exécution du plan.

## **(ii) Engagements de certains créanciers porteurs d'Obligations Senior**

Chacun de (i) Attestor Capital LLP, (ii) Boussard & Gavaudan Asset Management LP, et (iii) DNCA Finance, Oralie Patrimoine et DNCA Invest SICAV, (chacun, un « Créancier Signataire ») a pris, le 16 octobre 2017, les engagements suivants à la demande de la Direction Générale des Entreprises, ce dont le Tribunal de Commerce de Paris, dans son jugement arrêtant le Plan de Sauvegarde en date du 1er décembre 2017, leur a donné acte :

- ▶ faire participer Bpifrance Participations aux discussions qui se tiendront notamment avec chacun des Créanciers Signataires concernant la nouvelle composition du Conseil d'administration de la Société, conformément aux dispositions de l'Accord de Lock-Up ;

- ▶ voter lors de la première assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra après la date de réalisation de la restructuration financière, en faveur de la nomination en qualité d'administrateur des candidats qui auront été agréés entre le Conseil d'administration actuel de la Société et le Créancier Signataire concerné dans le cadre du processus visé ci-dessus ;

- ▶ à ce que ni le Créancier Signataire concerné, ni ses affiliés ou personnes liées ne soient représentés au Conseil d'administration de la Société, à moins que ledit Créancier Signataire ou les fonds, entités ou comptes gérés ou conseillés directement ou indirectement par lui ou par ses affiliés ne viennent à détenir ensemble dix pour cent (10 %) ou plus du capital social de la Société ou qu'ils ne justifient d'obligations fiduciaires (les obligations fiduciaires incluent notamment les obligations souscrites par les sociétés de gestion des fonds concernées de gérer les sommes qui leurs sont confiées par des investisseurs au mieux de l'intérêt de ces derniers) ;

- ▶ voter en faveur de tout projet de résolutions et, si nécessaire et sous réserve de détenir une participation suffisante en application de l'article L.225-105 du Code de commerce, à déposer tout projet de résolutions en assemblée générale afin que le conseil d'administration de la Société reste composé à plus de 60 % d'administrateurs indépendants et que cette composition continue de refléter, conformément à la situation actuelle, la diversité des origines géographiques des administrateurs tout en respectant la localisation du siège social de la Société ;

- ▶ voter en faveur de tout projet de résolutions et, si nécessaire et sous réserve de détenir une participation suffisante en application de l'article L. 225-105 du Code de commerce, à déposer tout projet de résolutions en assemblée générale afin que les statuts de la Société prévoient que tout directeur général succédant, le cas échéant, au directeur général actuel ait sa résidence principale en France.

Les engagements de chacun des Créanciers Signataires ont pris effet au 21 février 2018 (sous réserve du premier engagement qui a pris effet à compter de la contre-signature de la lettre par les Créanciers Signataires). Ils resteront valables jusqu'au 31 décembre 2019, sous réserve que le Créancier Signataire concerné demeure actionnaire, étant précisé qu'aucun engagement de conservation n'a été souscrit.

Le respect de l'ensemble des engagements que les Créanciers Signataires ont pris aux termes des lettres susvisées fera l'objet d'un rapport annuel par les commissaires à l'exécution du plan, désignés par le Tribunal de commerce de Paris avec pour mission de surveiller la bonne exécution du plan, sous la sanction d'une éventuelle résolution de celui-ci, conformément à la réglementation applicable.

Chacun des Créanciers Signataires a déclaré ne pas agir de concert avec tout autre Créancier Signataire, avec Bpifrance Participations ou avec toute autre partie.

## Au cours de l'exercice 2016

### Engagement du processus de restructuration financière

En novembre 2016, lors de la présentation des résultats financiers du troisième trimestre 2016, le Groupe a annoncé qu'il prendrait les mesures nécessaires pour évaluer les options existantes à court et long terme, afin de répondre au mieux aux contraintes de sa structure financière.

### Émission d'actions

Le 13 janvier 2016, CGG a lancé une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le montant final brut de l'opération s'élève à 350 589 080,16 euros et se traduit par la création de 531 195 576 actions nouvelles. Les produits nets de l'augmentation de capital de CGG s'élèvent à 337 millions d'euros (soit 368 millions de dollars US) et ont pour objet de renforcer ses fonds propres et d'améliorer sa liquidité, dans le cadre du financement de son Plan de Transformation.

Cette opération a été garantie en totalité (hors engagements de souscription de Bpifrance Participations et d'IFP Énergies Nouvelles) par un syndicat bancaire. Les honoraires et frais relatifs à cette opération se sont élevés à 13 millions d'euros (soit 14 millions de dollars US).

L'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment B) des actions nouvelles s'est faite le 5 février 2016, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FROOO120164). À compter de cette date, le capital de CGG était composé de 708 260 768 actions de 0,40 euro de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 283 304 307,20 euros.

### Regroupement d'actions

La Société a mis en œuvre le 20 juillet le regroupement d'actions approuvé par l'assemblée générale mixte des

actionnaires du 27 mai. Chaque actionnaire s'est vu attribuer 1 action nouvelle portant jouissance courante contre 32 actions anciennes. Le premier cours de l'action le 20 juillet a été calculé sur la base du dernier cours coté le 19 juillet (0,69 euro) multiplié par 32.

L'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment B) des actions nouvelles s'est faite le 20 juillet 2016, sur une nouvelle ligne de cotation (code ISIN FROO13181864). À compter de cette date, le capital de CGG était composé de 22 133 149 actions de 12,80 euros de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 283 304 307,20 euros.

### Changement de la valeur nominale des actions ordinaires

Le 11 août 2016, la Société a effectué le changement de la valeur nominale des actions ordinaires. La Société a décidé de réduire le capital social de 265 597 788 euros (soit 304,1 millions de dollars US au taux historique) pour le ramener de 283 304 307,20 euros à 17 706 519 euros (soit 20,3 millions de dollars US) par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 12,80 euros à 0,80 euro après réalisation du regroupement. La somme de 265 597 788 euros, correspondant au montant de la réduction de capital, est affectée au compte « prime d'émission ».

### Acquisitions et cessions

CGG a annoncé le 29 avril 2016 avoir conclu un accord contractuel avec NEOS pour la vente de la Ligne de Produits Multi-physique. Au 31 décembre 2016, la vente n'avait pas eu lieu et l'accord a pris fin.

Le 24 mars 2016, CGG a cédé les 49 % qu'elle détenait dans la société Gardline CGG Pte Ltd qui était mise en équivalence dans les états financiers du Groupe. (Voir Note 8 « sociétés mises en équivalence »).

## NOTE 3 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

L'analyse des créances clients par échéance est la suivante :

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
Clients et comptes rattachés, bruts — part court terme	425,5	391,9	330,9
Provision pour créances douteuses — part court terme	(33,4)	(33,1)	(37,1)
<b>Clients et comptes rattachés, nets — part court terme</b>	<b>392,1</b>	<b>358,8</b>	<b>293,8</b>
Clients et comptes rattachés, bruts — part à plus d'un an	—	3,1	6,9
Provision pour créances douteuses — part à plus d'un an	—	—	—
<b>Clients et comptes rattachés, nets — part à plus d'un an</b>	<b>—</b>	<b>3,1</b>	<b>6,9</b>
Créances à l'avancement non facturées	128,1	160,7	134,1
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS<sup>(a)</sup></b>	<b>520,2</b>	<b>522,6</b>	<b>434,8</b>

(a) Ce montant n'inclut pas 14,3 millions de dollars US de clients et comptes rattachés, nets qui ont été reclassés en Actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2018.



Les provisions pour créances douteuses concernent exclusivement les créances échues à la date de clôture.

Au 31 décembre 2018, l'analyse de la balance âgée des clients et comptes rattachés s'établit comme suit :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Non échus &lt; 30 jours</b>	<b>30-60 jours</b>	<b>60-90 jours</b>	<b>90-120 jours</b>	<b>&gt; 120 jours</b>	<b>Total</b>	
2018 Clients et comptes rattachés — nets	275,8	46,8	10,4	5,6	5,3	48,2	392,1
2017 Clients et comptes rattachés — nets	248,8	32,9	23,5	10,2	4,1	42,4	361,9
2016 Clients et comptes rattachés — nets	189,1	33,6	17,5	3,1	6,5	50,9	300,7

## Litiges

Le 18 mars 2013, la société CGG Services SAS, une filiale de CGG S.A., a initié une procédure d'arbitrage à l'encontre de la société indienne ONGC aux fins de recouvrer certaines sommes dues par cette dernière au titre de trois contrats commerciaux conclus entre les deux sociétés entre 2008 et 2010. Le tribunal arbitral a rendu une sentence en faveur du Groupe le 26 juillet 2017. ONGC a fait appel de la décision le 27 octobre 2017. Nous estimons que la procédure en cours nous permettra de recouvrer à minima le montant figurant à notre bilan au 31 décembre 2018 au titre de ces créances clients non réglées.

## Contrats d'affacturage

Le Groupe n'a pas de contrat d'affacturage en cours au 31 décembre 2016 et 2018.

En 2017, le Groupe a conclu un contrat avec une institution financière afin de percevoir des paiements anticipés dans le cadre d'un projet d'acquisition marine et de traitements de données avec un client. Le droit à collecter les factures à émettre est transféré à une institution financière après acceptation mensuelle par le client de l'avancement des

travaux en cours. Néanmoins, les termes de ce contrat ne permettent pas la décomptabilisation de ces travaux en cours financés (comptabilisés dans le poste « Clients et comptes rattachés »). Une dette correspondant aux paiements reçus a été comptabilisée dans le poste « Passifs courants associés avec les créances cédées » dans l'Etat de Situation Financière Consolidé.

Au 31 Décembre 2017, nous avons comptabilisé un montant de 9,8 millions de dollars US dans le poste « Passifs courants associés avec les créances cédées » dans l'Etat de Situation Financière Consolidé dans le cadre de l'accord décrit ci-dessus.

Le Groupe a également conclu un contrat d'affacturage avec la même institution bancaire. Le montant total des créances commerciales transférées s'élevait à 76,0 millions de dollars US. Les principaux risques conservés par le Groupe sont le risque de non-paiement pour une période de 60 jours et le risque de litige commercial, lesquels ont été historiquement bas au regard des créances transférées. En conséquence, le Groupe a constaté un montant s'élevant à 7,6 millions de dollars US correspondant à son implication continue. Les coûts relatifs reconnus en résultat d'exploitation sont non significatifs.

## NOTE 4 STOCKS ET TRAVAUX EN COURS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>En millions de dollars US</i>	<b>31 décembre 2018</b>			<b>31 décembre 2017</b>			<b>31 décembre 2016</b>		
	<b>Brut</b>	<b>Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>Brut</b>	<b>Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>Brut</b>	<b>Provisions</b>	<b>Net</b>
Matières et pièces détachées	15,8	(0,4)	15,4	12,7	(0,6)	12,1	12,0	(0,9)	11,1
Matières premières et produits intermédiaires	71,6	(20,3)	51,3	68,6	(20,6)	48,0	67,0	(17,2)	49,8
Travaux en cours	127,4	(40,1)	87,3	117,4	(33,3)	84,1	138,4	(28,5)	109,9
Produits finis	91,3	(40,5)	50,8	115,8	(20,7)	95,1	110,0	(14,5)	95,5
<b>STOCKS ET TRAVAUX EN COURS <sup>(a)</sup></b>	<b>306,1</b>	<b>(101,3)</b>	<b>204,8</b>	<b>314,5</b>	<b>(75,2)</b>	<b>239,3</b>	<b>327,4</b>	<b>(61,1)</b>	<b>266,3</b>

**Variation de la période****Au 31 décembre**

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Solde en début de période</b>	<b>239,3</b>	<b>266,3</b>	<b>329,3</b>
Variations	(0,9)	(47,7)	(52,6)
Dotation nette de reprise aux provisions pour dépréciation <sup>(a)</sup>	(29,0)	(6,8)	(7,6)
Effets de change	(9,3)	27,5	(6,8)
Variation de périmètre	—	—	—
Autres	4,7	—	4,0
<b>Solde en fin de période</b>	<b>204,8</b>	<b>239,3</b>	<b>266,3</b>

(a) Suite à la présentation du plan stratégique CGG 2021 lors de la journée investisseurs du 7 novembre 2018, la division équipement a revu ses perspectives de ventes de ses stocks, les perspectives à l'extérieur du groupe ne pouvant compenser en totalité celles en interne. Ceci a conduit à une provision sur ses stocks de 30 millions de dollars US (essentiellement sur les équipements terrestres).

**Autres actifs courants****Au 31 décembre**

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Créances d'impôt et sociales	43,3	46,5	31,8
Juste valeur des instruments financiers	—	—	—
Disponibilités bloquées	12,4	12,1	4,0
Autres créances diverses	12,3	22,7	42,7
Acomptes fournisseurs	15,6	19,6	12,0
Charges constatées d'avance	15,5	16,1	15,3
<b>AUTRES ACTIFS COURANTS <sup>(a)</sup></b>	<b>99,1</b>	<b>117,0</b>	<b>105,8</b>

(a) Ce montant n'inclut pas 2,9 millions de dollars US d'Autres actifs courants qui ont été reclassés en Actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2018.

**NOTE 5 ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE****Actifs détenus en vue de la vente**

Le 7 Novembre 2018, CGG a présenté son plan stratégique durant la journée investisseurs. Ce plan stratégique implique une évolution vers un modèle d'entreprise "asset-light",

faiblement capitalistique. Le groupe réduira son exposition à l'activité Acquisition qui fait face depuis quelques années à une surcapacité structurelle, à une absence de différenciation technologique, à des prix très bas et à une structure de coûts fixes élevés.

### Désagrégation des Actifs :

En millions de dollars US	31 décembre 2018			31 décembre 2017	31 décembre 2016
	Bruts	Dépréciations générées par la réévaluation à la juste valeur moins les coûts de vente	Nets		
Immobilisations incorporelles, nettes	9,1	(9,1)	—	—	—
Immobilisations corporelles, nettes	104,5	(57,8)	46,7	14,6	18,6
Sociétés mises en équivalence	181,6	(50,0)	131,6	—	—
Participations et autres immobilisations financières, nettes	—	—	—	—	—
Clients et comptes rattachés, nets	14,3	—	14,3	—	—
Autres actifs courants, nets	2,9	—	2,9	—	—
<b>ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE</b>	<b>312,4</b>	<b>(116,9)</b>	<b>195,5</b>	<b>14,6</b>	<b>18,6</b>

### Désagrégation des Passifs :

En millions de dollars US	31 décembre 2018
Fournisseurs et comptes rattachés	(4,1)
Dettes sociales	(0,2)
Autres passifs non courants	(1,1)
Provisions pour contrats déficitaires <sup>(a)</sup>	(126,3)
<b>DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES</b>	<b>(131,7)</b>

(a) Liées à la réduction de notre flotte en opération passant de 5 à 3 navires.

### Résultat net des activités abandonnées :

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	225,9	284,9	232,2
Charges opérationnelles <sup>(a)</sup>	(339,8)	(417,1)	(409,9)
Autres produits et charges, nets	(425,3)	(73,4)	(72,2)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(539,2)</b>	<b>(205,6)</b>	<b>(249,9)</b>
Autres produits (charges) financiers	(31,6)	(17,3)	(17,4)
Impôt sur les bénéfices	(25,0)	(5,0)	(5,0)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(4,2)	(19,7)	(6,0)
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES</b>	<b>(600,0)</b>	<b>(247,6)</b>	<b>(278,3)</b>

(a) Inclus les Coût des ventes, les Coûts nets de recherche et développement, les Frais commerciaux et les Frais généraux et administratifs.

Au cours de l'année 2018, les coûts de restructuration liés au Plan CGG 2021 se sont élevés à (422,8) millions de dollars US et comprennent :

- (i) 139,1 millions de dollars US de dépréciations incluant 116,9 millions de dollars US de dépréciations générées par la réévaluation à la juste valeur moins les coûts de vente, 16,0 millions de dollars US de dépréciations liées aux équipements des navires et 6,1 millions de dollars US de dépréciations liées à nos participations.
- (ii) 126,3 millions de dollars US de provisions pour contrats déficitaires liées à la réduction de notre flotte en opération passant de 5 à 3 navires ;
- (iii) 113,9 millions de dollars US complémentaires liés à la suppression de 712 emplois dans le Groupe;
- (iv) 22,8 millions de dollars US d'autres charges de restructuration au titre du Plan CGG 2021 ;

(v) 17,2 millions de dollars US de diminution de juste valeur du prêt accordé à la joint-venture Global Seismic Shipping AS; et

(vi) 3,5 millions de dollars US de provisions pour risques fiscaux.

En 2017, le Groupe avait comptabilisé des coûts de restructuration d'un montant de 101,1 millions de dollars et un gain de 27,7 millions de dollars incluant 21,0 millions de dollars US réalisé lors de notre contribution à la joint-venture Global Seismic Shipping AS.

En 2016, le Groupe avait comptabilisé des coûts de restructuration d'un montant de 35,3 millions de dollars et des dépréciations d'un montant de 32,2 millions principalement liées aux navires.

#### Flux net de trésorerie généré par les activités abandonnées :

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(113,6)	(187,7)	(106,6)
Flux de trésorerie affectés aux investissements	(5,7)	(2,2)	(4,6)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	—	—	—
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES ABANDONNEES</b>	<b>(119,3)</b>	<b>(189,9)</b>	<b>(111,2)</b>

## NOTE 6 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS COURANTS

#### Au 31 décembre 2018

En millions de dollars US	Au 31 décembre 2018					Solde à la clôture
	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (a)	
Clients et comptes rattachés	33,1	9,1	(8,6)	—	(0,2)	33,4
Stocks et en cours (b)	75,2	30,7	(1,7)	—	(2,9)	101,3
Actifs d'impôt	8,2	—	(3,2)	—	(0,1)	4,9
Autres actifs	3,8	—	(0,8)	—	—	3,0
<b>DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES</b>	<b>120,3</b>	<b>39,8</b>	<b>(14,3)</b>	<b>—</b>	<b>(3,2)</b>	<b>142,6</b>

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

(b) Suite à la présentation du plan stratégique CGG 2021 lors de la journée investisseurs du 7 novembre 2018, la division équipement a revu ses perspectives de ventes de ses stocks, les perspectives à l'extérieur du groupe ne pouvant compenser en totalité celles en interne. Ceci a conduit à une provision sur ses stocks de 30 millions de dollars US (principalement sur les équipements terrestres).

#### Au 31 décembre 2017

En millions de dollars US	Au 31 décembre 2017					Solde à la clôture
	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (a)	
Clients et comptes rattachés	37,1	5,9	(11,3)	—	1,4	33,1
Stocks et en cours	61,1	7,4	(0,6)	—	7,3	75,2
Actifs d'impôt	6,5	1,6	—	—	0,1	8,2
Autres actifs	3,6	0,2	—	—	—	3,8
<b>DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES</b>	<b>108,3</b>	<b>15,1</b>	<b>(11,9)</b>	<b>—</b>	<b>8,8</b>	<b>120,3</b>

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

**Au 31 décembre 2016**

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises utilisées</b>	<b>Reprises non utilisées</b>	<b>Autres <sup>(a)</sup></b>	<b>Solde à la clôture</b>
Clients et comptes rattachés	42,3	12,3	(17,2)	—	(0,3)	37,1
Stocks et en cours	55,4	9,0	(1,4)	—	(1,9)	61,1
Actifs d'impôt	6,9	0,5	(0,1)	—	(0,8)	6,5
Autres actifs	7,5	0,3	(4,2)	—	—	3,6
<b>DÉPRÉCIATIONS COMPTABILISÉES</b>	<b>112,1</b>	<b>22,1</b>	<b>(22,9)</b>	<b>—</b>	<b>(3,0)</b>	<b>108,3</b>

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des variations de périmètre.

**NOTE 7 PARTICIPATIONS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

**Au 31 décembre**

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Titres non consolidés	1,8	3,8	8,8
Prêts et avances	10,2	38,4	18,2
Dépôts et autres	19,1	20,4	24,9
<b>PARTICIPATIONS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>31,1</b>	<b>62,6</b>	<b>51,9</b>

En 2018, le Groupe a mis en nantissement 18,1 millions de dollars US de ses autres immobilisations financières dans le but de satisfaire à certaines exigences de garantie.

Ce poste inclut un prêt accordé par CGG Services (Norway) AS à la joint-venture Global Seismic Shipping AS pour un montant actualisé net de 17,2 millions de dollars US au 31 décembre 2018. La juste valeur de ce prêt a été évaluée à zéro au 31 décembre 2018 suite à la présentation du plan stratégique CGG 2021 durant la journée investisseurs.

**Titres non consolidés**

**Valeurs au 31 décembre**

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Pays</b>	<b>% d'intérêt à fin 2018</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Geokinetics Inc.	États-Unis	16,00 %	—	1,7	6,0
Autres investissements dans des sociétés non consolidées (non significatif individuellement)			1,8	2,1	2,8
<b>TOTAL TITRES NON CONSOLIDÉS</b>			<b>1,8</b>	<b>3,8</b>	<b>8,8</b>

Au 31 décembre 2018, la juste valeur de notre participation dans Geokinetics Inc a été mise à zéro.

Aucune restriction ou aucun engagement n'existe entre le Groupe et les entités non consolidées.

## NOTE 8 SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Au 31 décembre

En millions de dollars US	Siège	% d'intérêt à fin 2018	Au 31 décembre		
			2018	2017	2016
<b>Secteur opérationnel Acquisition de Données Contractuelles Marine</b>					
CGG Eidesvik Ship Management AS	Norvège/Bergen	49,0 %	0,2	0,2	0,2
Eidesvik Seismic Vessels AS <sup>(a)</sup>	Norvège/Bomlo	—	—	—	21,0
Global Seismic Shipping AS <sup>(a)(c)</sup>	Norvège/Bomlo	50,0 %	—	63,5	—
Oceanic Seismic Vessels AS <sup>(a)</sup>	Norvège/Bomlo	—	—	—	27,0
PT Elnusa-CGGVeritas Seismic	Indonésie/Djakarta	49,0 %	0,3	0,2	0,4
PTSC CGGV Geophysical Survey Limited <sup>(b)</sup>	Vietnam/Vung Tau City	49,0 %	—	—	9,6
<b>Secteur opérationnel Acquisition Terrestre et Multi-physique</b>					
Argas <sup>(c)</sup>	Arabie Saoudite/Al-Khobar	49,0 %	—	68,3	64,5
Seabed Geosolutions BV <sup>(c)</sup>	Pays-Bas/Amsterdam	40,0 %	—	60,1	67,5
Veri-Illuq Geophysical Ltd.	Canada/Calgary	49,0 %	—	(0,1)	(0,1)
Yamoria Geophysical Ltd.	Canada/Calgary	49,0 %	—	(0,3)	(0,3)
<b>Secteur opérationnel « GGR »</b>					
Petroleum Edge Limited	UK / London	50,0 %	(3,4)	(2,3)	(1,1)
Réservoir Évaluation Services LLP <sup>(d)</sup>	Kazakhstan/Almaty	49,0 %	3,0	3,1	1,8
<b>INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>			<b>0,1</b>	<b>192,7</b>	<b>190,5</b>

(a) En avril 2017, CGG a conclu des accords avec Eidesvik, les prêteurs de la facilité de crédit Nordique, et les prêteurs des facilités de crédit des entités « ESV » et « OSV » en vue de l'établissement d'un nouveau régime de propriété de notre flotte de navires à travers la création de la joint-venture Global Seismic Shipping AS (GSS). Cette nouvelle compagnie, « GSS », détient 100 % des parts d'« ESV » et d'« OSV » (voir note 2).

(b) L'investissement de CGG dans la société PTSC a été complètement déprécié en 2017 suite à la décision de mise en liquidation de la JV.

(c) Suite à la présentation du plan stratégique CGG 2021 le 07 novembre 2018 durant la journée investisseurs, les investissements de CGG dans les sociétés Global Seismic Shipping AS, Argas et Seabed Geosolutions BV ont été reclassés en Actifs détenus en vue de la vente.

(d) Le 23 février 2017, CGG a acquis 13 % de parts supplémentaires dans la société Réservoir Évaluation Services LLP.

La variation du poste « Sociétés mises en équivalence » se décompose ainsi :

### Variation de la période

Au 31 décembre

En millions de dollars US	2018	2017	2016
<b>Solde en début de période</b>	<b>192,7</b>	<b>190,5</b>	<b>200,7</b>
Variation de périmètre	0,4	23,6	(8,6)
Investissements effectués durant l'année	—	0,7	19,0
Quote-part des résultats	(5,4)	(20,1)	(8,2)
Dépréciation	(6,1)		
Dividendes reçus et remboursement de capital	—	(2,0)	(13,0)
Investissements reclassés en Actifs détenus en vue de la vente	(181,6)	—	—
Variation de change et autres	0,1	—	0,6
<b>Solde en fin de période</b>	<b>0,1</b>	<b>192,7</b>	<b>190,5</b>

En 2017, la variation de périmètre correspondait à hauteur de 23,6 millions de dollars US à l'établissement d'un nouveau régime de propriété de notre flotte de navires (voir note 2 — Nouveau régime de propriété de notre flotte de navires). En 2016, la variation de périmètre correspondait à hauteur de (8,6) millions de dollars US à la cession de nos parts détenues dans la société Gardline CGG PTE Ltd.

Les investissements en 2016 correspondaient pour 19,0 millions de dollars US à notre participation à l'augmentation de capital par conversion d'une partie de la dette de la société Seabed Geosolutions BV.

Les transactions réalisées avec ces entités sont présentées dans la note 28 — Transactions avec des sociétés liées.

## NOTE 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre

En millions de dollars US	2018			2017			2016
	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Nets
Terrains	14,7	—	14,7	15,2	—	15,2	17,4
Constructions	234,0	(130,1)	103,9	244,0	(129,6)	114,4	108,3
Matériels et outillages	245,2	(195,3)	49,9	874,1	(741,6)	132,5	232,0
Matériel de transport	3,1	(2,9)	0,2	167,7	(124,7)	43,0	317,7
Mobiliers, agencements et divers	101,0	(84,8)	16,2	108,0	(92,5)	15,5	20,6
Immobilisations en cours	4,3	—	4,3	9,7	—	9,7	12,6
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>602,3</b>	<b>(413,1)</b>	<b>189,2</b>	<b>1 418,7</b>	<b>(1 088,4)</b>	<b>330,3</b>	<b>708,6</b>

### Variation du poste « Immobilisations corporelles »

Au 31 décembre

En millions de dollars US	2018	2017	2016
<b>Solde en début de période</b>	<b>330,3</b>	<b>708,6</b>	<b>885,2</b>
Acquisitions	63,0	45,4	57,2
Amortissements	(65,9)	(116,1)	(221,6)
Cessions	(4,6)	(18,7)	(4,4)
Effets de change	(6,0)	15,6	(4,5)
Variation de périmètre	—	(301,0)	—
Dépréciations d'actifs	(16,0)	—	—
Reclassement d'actifs corporels en actifs détenus en vue de la vente	(104,5)	(3,5)	(0,5)
Autres	(7,1)	—	(2,8)
<b>Solde en fin de période</b>	<b>189,2</b>	<b>330,3</b>	<b>708,6</b>

En 2018, le Reclassement d'actifs corporels en actifs détenus en vue de la vente comprend le reclassement d'actifs relatifs à l'activité acquisition (voir note 5 — Actifs détenus en vue de la vente). La dépréciation d'actifs comprend les dépréciations comptabilisées suite à la présentation du plan stratégique CGG 2021 le 7 novembre 2018 durant la journée investisseurs.

En 2017, la ligne « Variation de périmètre » correspondait à l'établissement d'un nouveau régime de propriété de notre flotte de navires (voir note 2 — Nouveau régime de propriété de notre flotte de navires).

Les cessions correspondent essentiellement à des équipements marine endommagés et/ou mis au rebut.

### Réconciliation avec les acquisitions du tableau des flux de trésorerie

Au 31 décembre

En millions de dollars US	2018	2017	2016
Acquisitions d'immobilisations corporelles (hors crédit-bail)	63,0	45,4	57,2
Coûts de développement capitalisés — voir notes 10 et 21	33,1	34,1	34,0
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles (hors études multi-clients) — voir note 10	3,0	4,7	9,0
Variation des fournisseurs d'immobilisations	4,4	(3,0)	4,3
Reclassement d'actifs corporels en actifs détenus en vue de la vente	(25,5)	(14,0)	(30,7)
<b>Total acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles selon le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>78,0</b>	<b>67,2</b>	<b>73,8</b>

## Contrats de crédit-bail

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre						
	2018			2017			2016
	Bruts	Amort. cumulés	Nets	Bruts	Amort. cumulés	Nets	Nets
Matériel géophysique et de transport en crédit-bail	—	—	—	5,6	(5,1)	0,5	5,4
Terrain et constructions en crédit-bail	92,4	(25,6)	66,8	92,5	(21,9)	70,6	64,4
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CRÉDIT-BAIL</b>	<b>92,4</b>	<b>(25,6)</b>	<b>66,8</b>	<b>98,1</b>	<b>(27,0)</b>	<b>71,1</b>	<b>69,8</b>

## NOTE 10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre						
	2018			2017			2016
	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Bruts	Amortissements cumulés	Nets	Nets
Études multi-clients Marine	4 845,8	(4 279,1)	566,7	4 677,7	(3 936,8)	740,9	739,2
Études multi-clients Terrestre	751,2	(684,6)	66,6	716,5	(626,1)	90,4	108,7
Coûts de développement capitalisés	445,3	(266,3)	179,0	432,5	(228,5)	204,0	201,5
Logiciels	107,2	(92,1)	15,1	113,2	(88,9)	24,3	30,7
Technologies	73,9	(73,9)	—	75,2	(75,1)	0,1	1,0
Fichiers clients	232,1	(173,8)	58,3	232,3	(165,3)	67,0	75,3
Marques	44,0	(31,9)	12,1	44,2	(31,6)	12,6	12,5
Autres immobilisations incorporelles	97,9	(96,8)	1,1	103,4	(90,5)	12,9	15,8
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 597,4</b>	<b>(5 698,5)</b>	<b>898,9</b>	<b>6 395,0</b>	<b>(5 242,8)</b>	<b>1 152,2</b>	<b>1 184,7</b>

## Variation du poste « Immobilisations incorporelles »

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
<b>Solde en début de période</b>	<b>1 152,2</b>	<b>1 184,7</b>	<b>1 286,7</b>
Première application IFRS 15 <sup>(a)</sup>	119,0	—	—
Investissements dans études multi-clients	241,6	281,0	337,4
Coûts de développement capitalisés	33,1	34,1	34,0
Autres acquisitions	3,1	4,7	9,0
Dépréciation des études multi-clients	(552,3)	(297,7)	(417,2)
Autres amortissements	(78,0)	(65,1)	(64,4)
Cessions	(0,3)	—	(0,1)
Effets de change	(10,6)	10,5	(2,6)
Reclassement d'actifs incorporels en actifs détenus en vue de la vente	(9,1)	—	—
Autres	0,2	—	1,9
<b>Solde en fin de période</b>	<b>898,9</b>	<b>1 152,2</b>	<b>1 184,7</b>

(a) Voir la note 1 pour plus d'informations sur les effets de la première application de la norme IFRS 15 — Produits provenant des contrats avec les clients.



En 2018, la ligne « dépréciation des études multi-clients » comprend

- (i) une perte de valeur de 226,0 millions de dollars US des études multi-clients, comprenant l'étude StagSeis qui a été complètement dépréciée pour 197,0 millions de dollars US ;

- (ii) un effet de 94,0 millions de dollars US résultant d'un changement d'évaluation des études multi-clients, voir la note 1.4 pour plus d'informations.

En 2016, la dépréciation des études multi-clients comprenait une perte de valeur de 96,8 millions de dollars US.

## Réconciliation avec les acquisitions du tableau des flux de trésorerie et de la note 19

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Investissements dans les études multi-clients	241,6	281,0	337,4
Amortissements et dépréciations capitalisés en études multi-clients	(18,8)	(30,0)	(42,3)
<b>Investissement dans les études multi-clients selon le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>222,8</b>	<b>251,0</b>	<b>295,1</b>

## NOTE 11 ÉCARTS D'ACQUISITION

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Solde en début de période</b>	<b>1 234,0</b>	<b>1 223,3</b>	<b>1 228,7</b>
Augmentation	—	—	—
Dépréciation	—	—	—
Effets de change	(5,0)	10,7	(5,4)
<b>Solde en fin de période</b>	<b>1 229,0</b>	<b>1 234,0</b>	<b>1 223,3</b>

### Revue des tests de valeur

La Direction du Groupe effectue au moins une fois par an un test de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des actifs à durée de vie indéterminée affectés aux unités génératrices de trésorerie, afin d'apprécier si une dépréciation pour perte de valeur est nécessaire.

La valeur recouvrable retenue par le Groupe correspond à la valeur d'utilité des actifs, unités génératrices de trésorerie ou

groupe d'unités génératrices de trésorerie, définie comme étant l'ensemble des flux de trésorerie futurs actualisés. Dans certains cas, la valeur recouvrable retenue est la juste valeur des actifs minorée des coûts de cession, le cas échéant définie par rapport à un marché actif.

Il y a neuf unités génératrices de trésorerie. Une unité génératrice de trésorerie est un groupe homogène d'actifs qui génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs.

Le tableau suivant décrit le détail des écarts d'acquisition par segment :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Acquisition de données contractuelles	—	—	—
<b>Ressources Non Opérées</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<i>UGT Multi-clients</i>	<i>284</i>	<i>284</i>	<i>284</i>
<i>UGTs d'Imagerie et Réservoir</i>	<i>771</i>	<i>771</i>	<i>770</i>
<b>GGR</b>	<b>1 055</b>	<b>1 055</b>	<b>1 054</b>
Équipement	174	179	169
<b>TOTAL</b>	<b>1 229</b>	<b>1 234</b>	<b>1 223</b>

## Hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable

Pour déterminer la valeur recouvrable des actifs en approche valeur d'usage, la Direction du Groupe est amenée à effectuer certains jugements, à retenir certaines estimations et hypothèses au regard d'éléments incertains. Les valeurs d'utilité sont déterminées sur la base d'hypothèses économiques, et de conditions d'exploitation prévisionnelles comme présenté ci-dessous :

- ▶ flux de trésorerie prévisionnels estimés du budget 2019 et des perspectives 2020-2021 tels que présentés aux Conseils d'administration des 6 novembre 2018 et 11 décembre 2018;
- ▶ utilisation des flux de trésorerie normatifs au-delà de la troisième année ; le poids des flux normatifs actualisés représente plus de 80 % de la valeur d'utilité totale ;
- ▶ taux de croissance à long terme est de 2,0 % pour toutes les UGTs ;
- ▶ taux d'actualisation considéré comme reflétant le coût moyen pondéré du capital (CMPC) du secteur concerné :
  - » 10,0 % pour le secteur Équipement (inchangé comparé à 2017) correspondant à un taux avant impôt de 12,8 % ;
  - » 10,0 % pour les unités génératrices de trésorerie du secteur GGR (comparé à 9,5 % en 2017) correspondant à un taux avant impôt compris entre 12,4 % et 13,1 %.

Nos CMPC sont calculés avec le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF). Une société d'évaluation indépendante a été mandatée en 2018 pour calculer nos CMPC. Les CMPC avant impôt sont calculés par itération : le CMPC avant impôt est le taux d'actualisation permettant d'obtenir la même valeur actuelle nette (VAN) calculé avec un CMPC après impôt et en excluant les charges d'impôts des flux de trésorerie projetés.

## En 2018

### GGR

L'augmentation des prix du baril a amélioré les performances financières des clients de GGR, ce qui devrait conduire à de meilleures perspectives de marché. Cependant, la plupart des grands clients annoncent qu'ils maintiendront un strict contrôle de leurs dépenses d'investissement et qu'ils veulent rester performants avec un prix du baril bien en dessous du prix actuel. Beaucoup de nos clients dépensent leurs budgets en priorité pour augmenter la production à partir de leurs infrastructures existantes, et GGR en bénéficie au travers de projets de services, d'imagerie et de multi-clients de grande taille dans des zones matures. CGG est aussi reconnu comme leader pour ses capacités d'imagerie à partir des données de modules (nodes) de fond de mer. Nos clients investissent par ailleurs massivement en terrestre en Amérique du Nord, bassins dans lesquels notre contribution est plus modeste, mais il est utile de rappeler que GGR investit chaque année pour développer notre librairie multi-clients sur ces bassins non-conventionnels les plus actifs.

La stratégie de croissance pour les activités GGR en 2019 se poursuivra en vue de :

- ▶ maintenir nos investissements dans de nouvelles études multi-clients, et avec un niveau de préfinancement acceptable ;
- ▶ continuer nos investissements en recherche et développement et dans les talents pour maintenir notre position de leader en imagerie haut de gamme et augmenter notre offre de logiciels ;
- ▶ développer nos activités de réservoir et de géologie au travers d'investissements accrus dans les librairies multi-clients et grâce à une expansion géographique ;
- ▶ tirer plus de valeur de nos offres intégrées

Les capitaux employés de l'UGT multi-clients s'élevaient à 876 millions de dollars US au 31 décembre 2018 et incluaient 284 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les capitaux employés des UGTs d'Imagerie et Réservoir s'élevaient à 1 151 millions de dollars US au 31 décembre 2018 et incluaient 771 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

### Équipement

En 2019, la Ligne de Produits Équipement attend un chiffre d'affaires qui devrait être en progression comparé à 2018 avec une amélioration des ventes terrestres grâce au besoin de renouvellement des équipements après des années de sous-investissement et à la reprise de projets à grand nombre de canaux au Moyen-Orient. Sercel verra la poursuite de la progression du système 508<sup>XT</sup> technologiquement avancé face aux systèmes vieillissants. Géographiquement, de nouvelles opportunités se dessinent en Inde et en Algérie au-delà de nos marchés traditionnels (Russie, Chine et Moyen Orient).

L'activité des équipements géophysiques d'acquisition marine devrait être stable mais à un niveau relativement bas. Les contracteurs de sismique marine continuent de faire face à un marché difficile, réduisant leur capacité d'investissement dans de nouveaux équipements. Toutefois les flottes opérées commencent à vieillir et le stock en surplus, suite au décommissionnement de plusieurs navires, s'amenuise.

Dans cet environnement de marché, compte tenu notamment de sa base installée, Sercel estime pouvoir maintenir en 2019 sa position de leader en tirant profit des opportunités de croissance offertes par sa gamme actuelle de produits, l'application de nouvelles technologies et sa présence géographique diversifiée.

Les capitaux employés de l'UGT Équipement s'élevaient à 534 millions de dollars US au 31 décembre 2018 et incluaient 174 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'a été enregistrée en 2018.

## En 2017

### GGR

Les capitaux employés de l'UGT multi-clients s'élevaient à 1 096 millions de dollars US au 31 décembre 2017 et incluait 284 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les capitaux employés des UGTs d'Imagerie et Réservoir s'élevaient à 1 114 millions de dollars US au 31 décembre 2017 et incluait 771 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les capitaux employés de l'UGT Équipement s'élevaient à 604 millions de dollars US au 31 décembre 2017 et incluait 179 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'a été enregistrée en 2017.

## En 2016

Les capitaux employés de l'UGT multi-clients s'élevaient à 1 165 millions de dollars US au 31 décembre 2016 et incluait 284 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les changements d'hypothèses sont présentés de la façon suivante :

En millions de dollars US	Écarts d'acquisition	Excédent des flux de trésorerie futurs attendus actualisés sur la valeur nette comptable des actifs incluant les écarts d'acquisition	Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité	Sensibilité
			à une diminution de 10 % des flux 2020	à une augmentation de 10 % des flux 2020	à une diminution de 10 % des flux normatifs	à une augmentation de 10 % des flux normatifs	à une diminution de 0,25 point sur le taux d'actualisation net d'impôt	à une augmentation de 0,25 point sur le taux d'actualisation net d'impôt
UGT Multi-clients	284	627	(13)	+13	(113)	+113	+46	(43)
UGTs d'Imagerie et Réservoir	771	411	(9)	+9	(128)	+128	+52	(49)
Équipement	174	373	(3)	+3	(81)	+81	+32	(30)
<b>TOTAL</b>	<b>1 229</b>							

Les capitaux employés des UGTs d'Imagerie et Réservoir s'élevaient à 1 147 millions de dollars US au 31 décembre 2016 et incluait 770 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Les capitaux employés de l'UGT Équipement s'élevaient à 617 millions de dollars US au 31 décembre 2016 et incluait 169 millions de dollars US d'écart d'acquisition.

Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'a été enregistrée en 2016.

## Sensibilité aux changements dans les hypothèses retenues

Le changement de certaines hypothèses définies par la Direction du Groupe, en particulier le taux d'actualisation et les flux normatifs (basés sur l'EBITDAS-c.f. définition en note 20) retenus, peut affecter significativement l'évaluation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie, et donc les résultats du test de valeur du Groupe. Le profil du cycle peut affecter, dans une moindre mesure que les deux facteurs précédents, l'évaluation de la valeur d'utilité de nos unités génératrices de trésorerie. Les flux de trésorerie générés pendant l'année 2020 (choisie comme année médiane de la séquence de trois ans) représentent une hypothèse importante.

## NOTE 12 AUTRES PASSIFS COURANTS

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
TVA et autres taxes à payer	45,3	48,5	25,6
Produits constatés d'avance <sup>(a)</sup>	199,9	58,0	72,0
Juste valeur des instruments financiers (voir note 14)	0,3	—	—
Autres passifs d'exploitation	5,4	16,6	42,6
<b>AUTRES PASSIFS COURANTS</b>	<b>250,9</b>	<b>123,1</b>	<b>140,2</b>

(a) L'augmentation des Produits constatés d'avance est directement liée à l'application de la norme IFRS 15 depuis le 1er janvier 2018. Voir les notes 1.3 et 1.9 pour plus d'informations.

## NOTE 13 DETTES FINANCIÈRES

La dette financière brute du Groupe au 31 décembre 2018 s'élève à 1 166,7 millions de dollars US. Elle s'élevait à 2 955,3 millions de dollars US au 31 décembre 2017. Voir note 2 « Evènements Marquants » afin d'obtenir les informations relatives à la restructuration financière du Groupe au 21 février 2018.

Notre dette brute se décompose comme suit au 31 Décembre 2018 :

En millions de dollars US	Au 31 décembre						
	2018			2017			2016
	1 an	> 1 an	Total	1 an	> 1 an	Total	Total
Obligations à haut rendement	—	—	—	1 573,9	—	1 573,9	1 430,1
Obligations convertibles	—	—	—	396,0	—	396,0	332,9
Prêt à Terme	—	—	—	337,4	—	337,4	332,8
Lignes de crédit	—	—	—	470,5	—	470,5	548,9
Obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023	—	620,6	620,6				
Obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024 (intérêts capitalisés inclus)	—	480,7	480,7				
Emprunts bancaires et autres emprunts	0,4	3,0	3,4	4,6	—	4,6	94,2
Contrats de crédit-bail	5,4	44,6	50,0	5,8	52,3	58,1	75,6
<b>Total dettes long terme</b>	<b>5,8</b>	<b>1 148,9</b>	<b>1 154,7</b>	<b>2 788,2</b>	<b>52,3</b>	<b>2 840,5</b>	<b>2 814,5</b>
Intérêts courus	12,0	—	12,0	114,6	—	114,6	34,3
<b>Dette financière</b>	<b>17,8</b>	<b>1 148,9</b>	<b>1 166,7</b>	<b>2 902,8</b>	<b>52,3</b>	<b>2 955,1</b>	<b>2 848,8</b>
Découverts bancaires	0,0	—	—	0,2	—	0,2	1,6
<b>TOTAL (a)</b>	<b>17,8</b>	<b>1 148,9</b>	<b>1 166,7</b>	<b>2 903,0</b>	<b>52,3</b>	<b>2 955,3</b>	<b>2 850,4</b>

(a) Suite à l'achèvement de la restructuration financière, la dette financière diminue à 1 205 millions de dollars US au 21 février 2018 (dont 10 millions de dollars US sont courants et 1 195 millions de dollars US sont non courants) contre 2 955 millions de dollars US au 31 décembre 2017. Voir note 2 « Evènements Marquants ».

### Variations des passifs liés aux activités de financement

En millions de dollars US	Variation de la période	
	2018	2017
<b>Solde en début de période</b>	<b>2 955,1</b>	<b>2 848,8</b>
Remboursement d'emprunts	(195,9)	(26,9)
Nouveaux emprunts	336,5	2,3
Paiement du principal des contrats de crédit-bail	(5,7)	(5,7)
Charges d'intérêts payés	(73,2)	(85,0)
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>61,7</b>	<b>(115,3)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>127,4</b>	<b>211,0</b>
<b>Conversion en capital de la dette non sécurisée (voir note 2)</b>	<b>(1 992,7)</b>	
<b>Commissions de souscription et commissions d'engagement des obligations sécurisées de premier et second rang</b>	<b>57,9</b>	
<b>Crédit Nordic (voir note 2 — Nouveau régime de propriété de notre flotte de navires)</b>	<b>—</b>	<b>(182,5)</b>
<b>Dette liée aux contrats d'affrètement des navires (voir note 2 – Gestion proactive des charges liées aux contrats d'affrètements des navires)</b>	<b>—</b>	<b>70,7</b>
<b>Incidence des variations des taux de change</b>	<b>(34,3)</b>	<b>133,2</b>
<b>Autre</b>	<b>(8,4)</b>	<b>(10,8)</b>
<b>Solde en fin de période</b>	<b>1 166,7</b>	<b>2 955,1</b>

## Dettes financières par sources de financement

	Date d'émission	Échéance	Montant nominal <i>(en millions de devises)</i>	Solde net au 31.12.2018 <i>(en millions de dollars US)</i>	Taux d'intérêt
Nouvelles obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023	2018	2023	280,0 €	320,6	7,875 %
Nouvelles obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023	2018	2023	300,0 US\$	300,0	9,0 %
<b>Sous-total obligations sécurisées de premier rang</b>				<b>620,6</b>	
Obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024	2018	2024	80,4 €	92,0	Euribor 3M + 4 % en numéraire et 8,5 % intérêts capitalisés
Obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024	2018	2024	355,1 US\$	355,1	Libor 3M + 4 % en numéraire et 8,5 % intérêts capitalisés
Intérêts capitalisés sur les obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024	—	—	—	33,6	Idem principal
<b>Sous-total obligations sécurisées de second rang</b>				<b>480,7</b>	
Autres emprunts bancaires	—	—	—	0,4	—
Autres emprunts	—	—	—	3,0	—
<b>Sous-total emprunts bancaires et autres emprunts</b>				<b>3,4</b>	
Crédit-bail immobilier	2010	2022	75,1 €	50,0	—
Autres crédits-baux	—	—	—	0,0	—
<b>Sous-total crédits-baux</b>				<b>50,0</b>	
<b>TOTAL Dettes long terme hors intérêts courus et découverts bancaires</b>				<b>1 154,7</b>	

## Dettes financières par devise

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
Dollar US	682,8	1 756,7	1 879,3
Euro	471,9	1 083,8	935,2
<b>TOTAL Dettes long terme hors intérêts courus et découverts bancaires</b>	<b>1 154,7</b>	<b>2 840,5</b>	<b>2 814,5</b>

## Dettes financières par taux d'intérêt

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
Taux variables (taux effectif moyen au 31 décembre 2018 : 14,37 %, 2017 : 6,76 %, 2016 : 5,13 %)	480,7	807,9	820,9
Taux fixes (taux effectif moyen au 31 décembre 2018 : 8,08 %, 2017 : 5,42 %, 2016 : 5,43 %)	674,0	2 032,6	1 993,6
<b>TOTAL Dettes long terme hors intérêts courus et découverts bancaires</b>	<b>1 154,7</b>	<b>2 840,5</b>	<b>2 814,5</b>

Les taux d'intérêts variables sont généralement indexés sur les taux interbancaires de la devise concernée.

## Obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023

Le 21 février 2018, CGG Holding (U.S.) Inc a émis 663,6 millions de dollars US en principal d'obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023, portant intérêt à un taux variable de Libor (plancher 1 %) + 6,5 % en numéraire et 2,05 % d'intérêts capitalisés, en échange du solde des Prêts Sécurisés, après prise en compte du remboursement partiel initial de 150 millions de dollars US ;

## Nouvelle obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023

Le montant de ce prêt à terme restant à rembourser était de 620,6 millions de dollars US au 31 décembre 2018.

Les accords des obligations sécurisées de premier rang venant à échéance en 2023 et émises le 21 février 2018 (appelées dans ce paragraphe les « Obligations de Premier Rang Refinancées ») par CGG Holding (U.S.) Inc. (une filiale détenue indirectement à 100 % par CGG SA) dans le cadre du plan de restructuration prévoyaient une fenêtre de refinancement au pair jusqu'au 21 mai 2018. Pour profiter de cette fenêtre, le Groupe a lancé en avril 2018 une nouvelle offre d'obligations sécurisées de premier rang pour refinancer les « Obligations de Premier Rang Refinancées ».

Le 24 avril 2018, CGG Holding (U.S.) Inc. a émis des obligations sécurisées de premier rang à échéance 2023 d'un montant nominal total de 300 millions de dollars US portant intérêt au taux de 9,000 % et d'un montant nominal total de 280 millions d'euros portant intérêt au taux de 7,875 % (ensemble, les « Nouvelles Obligations de Premier Rang »).

Ces « Nouvelles Obligations de Premier Rang » représentent lors de leur émission un montant nominal total de 645 millions de dollars US (convertis au taux de 1,2323 pour 1€) à un coupon moyen pondéré de 8,40 %. En refinançant intégralement les « Obligations de Premier Rang Refinancées » lors de la fenêtre prévue à cet effet, le Groupe évite la capitalisation en principal de la commission de renouvellement (« rollover fee ») de 3 % (correspondant à 19,9 millions de dollars US), réduit le montant de ses charges d'intérêt comparé aux « Obligations de Premier Rang Refinancées » (qui portaient intérêt à un taux annuel égal au Libor à trois mois plus 6,50 % en numéraire et 2,05 % d'intérêts capitalisés) et bénéficie d'une période plus courte pendant laquelle le remboursement anticipé des obligations n'est pas autorisé (avril 2020 pour les « Nouvelles Obligations de Premier Rang » contre février 2021 pour les « Obligations de Premier Rang Refinancées »).

Le 9 mai 2018, CGG Holding (U.S.) Inc. a utilisé le produit de l'émission, complété des liquidités nécessaires, pour le remboursement anticipé total des « Obligations de Premier Rang Refinancées ».

Les « Nouvelles Obligations de Premier Rang » et les obligations sécurisées de second rang à échéance 2024 partagent le même panier de sécurités qui comprend notamment la librairie multi-clients US, les titres des principales entités opérationnelles de Sercel (Sercel SAS et Sercel Inc.), les titres des entités opérationnelles significatives de GGR et certains prêts internes.

## Obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024

Le montant de ce prêt à terme restant à rembourser était de 480,7 millions de dollars US au 31 décembre 2018.

Le 21 février 2018, CGG SA a émis 355,1 millions de dollars US et 80,4 millions d'euros en principal d'obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024 (le montant restant à rembourser de 480,7 millions de dollars US au 31 décembre 2018 comprend les intérêts capitalisés du 21 février 2018 au 31 décembre 2018, et converti au 31 décembre 2018 au taux de change de 1.1450 UDS pour 1 Euro), portant intérêt à un taux variable de Libor (plancher 1 %) + 4 % en numéraire et 8,5 % d'intérêts capitalisés. Cette émission comprend 275 millions de dollars US, 80,4 millions d'euros de nouvelles liquidités et 80,2 millions de dollars US en échange d'une partie des intérêts courus au titre des Obligations Senior (étant précisé que les obligations libellées en dollars qui correspondent aux nouvelles liquidités et à l'échange d'une partie des intérêts courus au titre des Obligations Senior sont fongibles) ;

Les « Nouvelles Obligations de Premier Rang », à échéance 2023 et les obligations sécurisées de second rang à échéance 2024 partagent le même panier de sécurités qui comprend notamment la librairie multi-clients US, les titres des principales entités opérationnelles de Sercel (Sercel SAS et Sercel Inc.), les titres des entités opérationnelles significatives de GGR et certains prêts internes.

## Prêt à Terme

Le 21 février 2018, CGG a finalisé la mise en œuvre de son plan de restructuration financière, comprenant l'extension des échéances de la dette sécurisée (voir *Obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023* précédemment).

Le 19 novembre 2015, CGG S.A. a annoncé que sa filiale, CGG Holding (U.S.) Inc. ("CGG US"), lançait une Offre d'Échange concernant les Obligations de Premier Rang à 7,75 % arrivant à échéance en 2017, les Obligations de Premier Rang à 6,5 % arrivant à échéance en 2021 ainsi que sur les Obligations de Premier Rang à 6,875 % arrivant à échéance en 2022 émises par CGG S.A.

CGG US proposait des participations dans des prêts senior à terme garantis ("Prêts à Terme") en échange de tout ou partie des Obligations de Premier rang à 7,75 % arrivant à échéance en 2017 et, jusqu'à un montant cumulé de 135 millions de dollars US, des Obligations de Premier Rang à 6,5 % arrivant à échéance en 2021 et/ou des Obligations de Premier Rang à 6,875 % arrivant à échéance en 2022 dès lors que cet échange s'accompagnait de l'offre d'échange simultanée pour un montant égal ou supérieur aux Obligations de Premier Rang à 7,75 % arrivant à échéance en 2017.

L'encours obligataire des Obligations de Premier Rang à 7,75 % arrivant à échéance en 2017 était de 135 millions de dollars US au 30 septembre 2015.

Le 18 décembre 2015, CGG a annoncé que :

- ▶ 126,7 millions de dollars US sur les 135 millions de dollars US d'obligation 2017 ont été échangés contre le prêt senior à terme garanti à échéance 2019 ;



- ▶ 45,1 millions de dollars US sur les 650 millions de dollars US d'obligation 2021 ont été échangés contre le prêt senior à terme garanti à échéance 2019 ;
- ▶ 80,4 millions de dollars US sur les 500 millions de dollars US d'obligation 2022 ont été échangés contre le prêt senior à terme garanti à échéance 2019 ;
- ▶ dans le cadre d'une transaction menée en complément de l'opération d'échange, 84,4 millions d'euros de prêt Fugro ont été également échangés contre un prêt senior à terme garanti à échéance 2019 à hauteur de 90 millions de dollars US.

Les Prêts à Terme arrivaient à échéance le 15 mai 2019, et portaient intérêt, à la discrétion de CGG US, au taux LIBOR majoré de 5,50 % par an ou au taux de base ajusté majoré de 4,50 % par an. Le taux LIBOR ajusté disposait d'un plancher à 1,00 % et le taux de base ajusté ne devait pas être inférieur à 2,00 %.

Le prêt senior à terme était sécurisé sur une base *pari passu* avec les lignes de crédit « French Revolver » et « Revolver US ». Les éléments apportés en sûreté et/ou en nantissement comprenaient notamment les *streamers* de la flotte, la bibliothèque multi-clients américaine, les titres des principales entités opérationnelles Sercel (Sercel SA et Sercel Inc.), les titres des principales entités opérationnelles de GGR et certains prêts internes.

## Obligations à haut rendement

Le 21 février 2018, CGG a finalisé la mise en œuvre de son plan de restructuration financière, comprenant la conversion en capital de la totalité de la dette non-sécurisée

CGG S.A. a émis plusieurs obligations à haut rendement en dollars US à échéance 2017 (entièrement remboursé), 2020, 2021 et 2022.

Ces obligations ont fait l'objet d'une cotation au Luxembourg sur le marché non réglementé Euro MTF et étaient garanties par certaines filiales du Groupe.

Ces obligations contenaient certaines clauses restrictives, notamment sur la souscription d'endettement supplémentaire, la constitution de sûretés réelles, la réalisation d'opérations de cession et de crédit-bail adossé, l'émission et la vente de titres subsidiaires et le règlement de dividendes et autres paiements par certaines des entités du Groupe.

### Obligations à haut rendement (500 millions de dollars US, 6,875 % Senior Notes, échéance 2022)

Suite au plan de restructuration de la dette financière, cette dette a été convertie en capital le 21 février 2018.

Suite à l'offre d'échange de dette 2015, l'encours obligataire des Obligations de Premier Rang arrivant à échéance en 2022 est de 419,6 millions de dollars US (voir Prêt à terme ci-dessus).

Le 1<sup>er</sup> mai 2014, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 500 millions de dollars US, au taux de 6,875 % et à échéance 2022.

Cet emprunt obligataire, émis au pair, a contribué au remboursement anticipé de la totalité du solde résiduel de 225 millions de dollars US de l'emprunt obligataire au taux de 9,50 % à échéance 2016, ainsi qu'au remboursement anticipé de 265 millions de dollars US de l'emprunt obligataire de 400 millions de dollars US, au taux de 7,75 % et à échéance 2017.

### Obligations à haut rendement (71 millions de dollars US, 6,5 % Senior Notes, échéance 2021)

Suite au plan de restructuration de la dette financière, cette dette a été convertie en capital le 21 février 2018.

Le 20 janvier 2017, CGG a conclu plusieurs accords en vue de réduire de manière substantielle les montants dus en vertu des contrats d'affrètement de trois navires d'exploration sismique mis à l'arrêt. Dans le cadre des accords permettant de régler ces montants sans utiliser sa trésorerie, CGG a émis 58,6 millions de dollars US d'obligations 2021 portant intérêts au taux de 6,5 % souscrites par les cocontractants aux contrats d'affrètement concernés. Le 13 mars, CGG a conclu un accord en vue de réduire de manière substantielle le montant dû en vertu du contrat d'un navire d'exploration sismique en opération, l'« Oceanic Champion ». Dans le cadre des accords permettant de régler ces montants sans utiliser sa trésorerie, CGG a émis 12,1 millions de dollars US d'obligations 2021 portant intérêts au taux de 6,5 % souscrites par le cocontractant du contrat d'affrètement concerné.

### Obligations à haut rendement (650 millions de dollars US, 6,5 % Senior Notes, échéance 2021)

Suite au plan de restructuration de la dette financière, cette dette a été convertie en capital le 21 février 2018.

Suite à l'offre d'échange de dette 2015, l'encours obligataire des Obligations de Premier Rang arrivant à échéance en 2021 est de 604,9 millions de dollars US (voir Prêt à terme ci-dessus).

Le 31 mai 2011, CGG S.A. avait émis par placement privé international un emprunt obligataire d'un nominal de 650 millions de dollars US à échéance juin 2021 et portant intérêt au taux de 6,5 %.

Les obligations avaient été émises à un prix de 96,45 % du pair, correspondant à un rendement de 7,0 %. Le produit net de cette émission avait été affecté au remboursement total du crédit *Senior Term Loan B* de 508 millions de dollars US et au remboursement des 70 millions de dollars US résiduels de l'emprunt obligataire de 530 millions de dollars US à échéance 2015.

### Obligations à haut rendement (400 millions d'euros, 5,875 % Senior Notes, échéance 2020)

Suite au plan de restructuration de la dette financière, cette dette a été convertie en capital le 21 février 2018.

Le 23 avril 2014, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 400 millions d'euros

(ou 546,3 millions de dollars US convertis au taux de clôture historique de 1,3658), au taux de 5,875 % et à échéance 2020.

Cet emprunt obligataire, émis au pair, a permis le rachat des obligations à option de conversion (OCEANE) d'un montant nominal de 360 millions d'euros, au taux de 1,75 %, et à échéance 2016. Le produit net restant a été utilisé pour le paiement anticipé de l'échéance 2015 du crédit vendeur accordé par Fugro pour un montant de 28,1 millions d'euros.

## Obligations convertibles

Le 21 février 2018, CGG a finalisé la mise en œuvre de son plan de restructuration financière, comprenant la conversion en capital de la totalité de la dette non-sécurisée.

### Obligations convertibles (325 millions d'euros, 1,75 % Senior Notes, échéance 2020)

Suite au plan de restructuration de la dette financière, cette dette a été convertie en capital le 21 février 2018.

Suite au regroupement d'actions et au changement de la valeur nominale des actions ordinaires de 2017 (voir note 15) le ratio de conversion des Océane était de 0,044 action CGG pour une obligation.

En mai 2015, CGG a lancé une offre publique d'échange simplifiée visant à apporter 11 200 995 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes à échéance 2019 (OCEANE 2019) contre de nouvelles obligations convertibles OCEANE 2020. La parité d'échange était fixée à cinq OCEANE 2020 contre deux OCEANE 2019.

Le 26 juin 2015, les porteurs d'OCEANE 2019 ont échangé 90,3 % de leurs obligations, soit 10 114 014 obligations. En rémunération de cet apport, le Groupe a procédé à l'émission de 25 285 035 OCEANE 2020 à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour un montant nominal total de 325,1 millions d'euros (ou 363,7 millions de dollars US convertis au taux de clôture historique de 1,1189).

La valeur nominale unitaire des OCEANE 2020 a été fixée à 12,86 euros (contre 32,14 euros pour l'OCEANE 2019). Ces nouvelles obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,75 % payable semestriellement à terme échu le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année (contre 1,25 % pour l'OCEANE 2019) et donnent droit à l'attribution d'actions CGG nouvelles ou existantes à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Ces obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG S.A., sous certaines conditions.

Au 30 juin 2015, les composantes capitaux propres et passif financier des OCEANE 2019 apportées à l'échange ont été décomptabilisées tandis que les OCEANE 2020 ont été comptabilisées à leur juste valeur. L'impact de la transaction sur le résultat net consolidé a été non significatif. L'impact sur les capitaux propres s'est élevé à 8,6 millions de dollars US, net d'impôts différés. La dette relative aux OCEANE 2020 a été estimée à 265,4 millions d'euros (ou 296,9 millions de dollars US) avec un taux d'intérêt à 6,63 %.

### Obligations convertibles (35 millions d'euros, précédemment 360 millions d'euros, 1,25 % Senior Notes, échéance 2019)

Suite au plan de restructuration de la dette financière, cette dette a été convertie en capital le 21 février 2018.

Suite au regroupement d'actions et au changement de la valeur nominale des actions ordinaires de 2017 (voir note 15) le ratio de conversion des Océane était de 0,044 action CGG pour une obligation.

D'autre part, CGG n'ayant pas exercé son option de remboursement anticipé des 9,7 % restant, le solde résiduel de la dette financière relative aux OCEANE 2019 s'établit à 30,3 millions d'euros (ou 34 millions de dollars US convertis au taux de clôture historique de 1,1189) dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2015.

Le 20 novembre 2012, CGG S.A. avait procédé à l'émission de 11 200 995 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2019, d'un montant nominal de 360 millions d'euros. Le produit net de l'émission avait été affecté au financement partiel des 1,2 milliard de dollars US de l'acquisition de la Division Géoscience (hors librairie multi-clients et OBN) de Fugro.

La valeur nominale unitaire des obligations avait été fixée à 32,14 euros, ce qui faisait apparaître une prime d'émission de 40 % par rapport au cours de référence de l'action CGG sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,25 % payable semestriellement à terme échu le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Les obligations ont donné droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes CGG à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations pouvaient faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG S.A., sous certaines conditions.

Au 20 novembre 2012, le montant de la dette financière s'élevait à 359 millions de dollars US (277 millions d'euros) et la composante en capitaux propres à 98 millions de dollars US (75 millions d'euros), nets de frais d'émission. La juste valeur de la dette avait été estimée avec un taux d'intérêt à 5,47 %.

## Facilités de crédit

### Facilité de crédit « Revolver US » (165 millions de dollars US)

Le 21 février 2018, CGG a finalisé la mise en œuvre de son plan de restructuration financière, comprenant l'extension des échéances de la dette sécurisée (voir *Obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023* précédemment).

Cette ligne de crédit de 165 millions de dollars US a été mise en place le 15 juillet 2013, sur cinq ans.

### Facilité de crédit « French Revolver » (325 millions de dollars US)

Le 21 février 2018, CGG a finalisé la mise en œuvre de son plan de restructuration financière, comprenant l'extension des échéances de la dette sécurisée (voir *Obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023* précédemment).



Le 24 juillet 2014, la maturité de notre facilité de crédit « French Revolver » a été étendue.

Le 31 juillet 2013, une facilité de crédit « French revolver » de 325 millions de dollars US sur trois ans avec deux options d'extension d'une année chacune a été conclue.

### Crédit Nordique

Voir emprunts bancaires ci-dessous.

## Emprunts bancaires

### Crédit Nordique de 250 millions de dollars US

Le « changement de propriété de la flotte » (voir note 2 « Evènements Marquants ») a pour conséquence de réduire la dette brute du Groupe de 182,5 millions de dollars US correspondant à l'encours en principal de la facilité de crédit Nordique au 31 mars 2017.

Le Groupe a conclu le 16 décembre 2014 l'amendement et l'extension de son accord de crédit nordique avec un pool de banques dirigé par Nordea. Par cet accord, le montant de cette facilité de crédit a été porté de 175 millions de dollars US à 250 millions de dollars US et la maturité de mai 2018 à décembre 2019. Ce nouveau crédit est composé d'une facilité de crédit de 100 millions de dollars US et d'un

prêt de 150 millions de dollars US. Un contrat de swap de taux d'intérêt a été contracté afin de figer le taux annuel à 4,3 %.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2013, une convention de crédit de cinq ans d'un montant de 200 millions de dollars US et garantie par des actifs (navires), avait été signée afin notamment de rembourser l'échéance 2013 de notre crédit vendeur Fugro.

Un contrat de *swap* de taux d'intérêt avait alors été contracté afin de figer le taux annuel à 4,4 %.

### Facilité de crédit sécurisée de 25 millions de dollars US

Le solde du crédit a été remboursé en 2018.

Le 29 septembre 2014, cette ligne a été réduite à 12,5 millions de dollars US puis à 6,3 millions de dollars US le 18 décembre 2014, en ligne avec la réduction de nos investissements en équipements et de notre flotte.

Le 19 décembre 2013, un contrat de prêt en plusieurs tirages d'un montant maximum de 25 millions de dollars US avait été signé afin de financer l'acquisition d'équipements maritimes en un maximum de douze lots mensuels pendant une période d'un an. Un contrat de swap de taux d'intérêt avait alors été contracté afin de figer le taux annuel à 3,6 % le 30 décembre 2014. Ce prêt est remboursable sur cinq ans après la date limite de tirage.

## NOTE 14 INSTRUMENTS FINANCIERS

Du fait de son activité internationale, le Groupe est exposé à des risques généraux liés aux opérations à l'étranger. Les principaux risques de marché auxquels le Groupe est exposé sont notamment l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change. Le Groupe ne conclut pas de contrats d'instruments financiers à des fins spéculatives.

Pour une information détaillée, voir également le chapitre 2 « Facteurs de risques » de notre document annuel de Référence.

### Gestion du risque de change

CGG tire une partie substantielle de son chiffre d'affaires de ventes à l'étranger et est donc soumise aux risques relatifs aux fluctuations des taux de change. Les recettes et dépenses de CGG sont libellées de manière prépondérante en dollars US et en euros, et dans une moindre mesure en devises telles que le dollar canadien, le real brésilien, le dollar australien, la couronne norvégienne, la livre sterling et le yuan chinois.

### Analyse de sensibilité

Les fluctuations des taux de change du dollar US par rapport à d'autres devises, l'euro en particulier, ont eu dans le passé et auront à l'avenir un effet significatif sur les résultats du Groupe. Le Groupe tente de minimiser ce risque grâce à sa politique de couverture. Le Groupe ne peut garantir son niveau de rentabilité dans l'absolu ni que les fluctuations des taux de change n'aient pas un effet significativement défavorable sur ses résultats d'exploitation futurs.

Au 31 décembre 2018, le Groupe estime ses dépenses nettes courantes en euros à un montant de l'ordre de 300 millions, et, en conséquence, une variation défavorable de 10 cents dans la parité moyenne de change entre l'euro et le dollar US aurait un impact négatif de l'ordre de 30 millions de dollars US au niveau de son résultat d'exploitation et de ses capitaux propres.

L'exposition au risque de change au 31 décembre 2018 figure dans le tableau ci-après :

#### Au 31 décembre 2018

(Converti en millions de dollars)			Engagements en devises	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture rattachés	Position nette après couverture
	Actif (a)	Passif (b)	(c)	(d) = (a) - (b) ± (c)	(e)	(g) = (d) + (e) - (f)
<b>USD (a)</b>	463,6	(865,3)	—	(401,7)	(2,2)	(403,9)
<b>EUR (b)</b>	69,4	(458,6)	—	(389,2)	—	(389,2)
<b>USD (c)</b>	53,5	(109,1)	—	(55,6)	13,6	(42,0)
<b>BRL (d)</b>	11,1	—	—	11,1	—	11,1

(a) Actifs et passifs monétaires en dollars US dans les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est l'euro.

(b) Actifs et passifs monétaires en Euro dans les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est le dollar US.

(c) Actifs et passifs monétaires en dollars US dans les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est le real brésilien.

(d) Actifs et passifs monétaires en Real brésilien dans les sociétés dont la monnaie fonctionnelle est le dollar US.

La dette financière brute comprend les concours bancaires, la part à court terme des dettes financières et les dettes financières à long terme. La dette financière nette correspond à la dette financière brute moins les disponibilités et valeurs mobilières de placement.

La dette financière nette est présentée comme une information complémentaire car certains investisseurs estiment que présenter la dette nette des disponibilités fournit une meilleure appréciation du risque d'endettement financier. Toutefois, d'autres sociétés peuvent présenter leur dette nette différemment. La dette nette ne mesure pas la performance financière en IFRS et ne doit pas être considérée comme une alternative à d'autres mesures de performances présentées en IFRS.

Au 31 décembre 2018, la composante euro de la dette financière nette de 733 millions de dollars US s'élevait à 254 millions d'euros sur la base d'un taux de clôture de 1,1450. Une variation de 10 cents du taux de clôture est

ainsi susceptible d'avoir un impact de l'ordre de 25 millions de dollars US sur la dette financière nette du Groupe.

#### Contrats de ventes à terme

Les opérations de change à terme visent à couvrir les flux de trésorerie futurs contre les fluctuations de taux liées aux contrats commerciaux attribués. Habituellement, la durée de ces contrats de change à terme est inférieure à un an.

Nous ne concluons aucun contrat de change à terme à des fins de trading.

Au 31 décembre 2018, le Groupe détenait des contrats de vente à terme pour l'équivalent en dollars américains de 34,2 millions de dollar US (dont 15,8 millions de dollar US avaient été rattachés), dont 13,6 millions de dollar US contre du real brésilien et 20,6 millions de dollar US contre des Euros.

L'impact de ces contrats de vente à terme sur les états financiers est le suivant :

#### Au 31 décembre

En millions de dollars US	2018	2017	2016
Montant dans l'état de situation financière des contrats de vente à terme de devises (voir notes 4 et 12)	(0,3)	—	—
Profits (pertes) enregistrés en résultat (voir note 22)	(0,8)	—	0,2
Profits (pertes) enregistrés directement en capitaux propres (avant impôts différés)	(0,1)	—	(0,2)

#### Gestion du risque de taux

Nous sommes sujet à un risque de taux sur les taux variables de notre dette lorsque nous nous refinançons. Au 31 décembre 2018, nous avons une dette de 481 millions de dollars US, sur notre dette sécurisée de second rang, qui portait des intérêts à taux variable. Une hausse d'un point de pourcentage des taux d'intérêts à 3 mois engendrent un impact négatif sur notre résultat net avant impôt de 4,8 millions de dollars US.

Nos obligations sécurisées de second rang comprennent des intérêts capitalisés au taux fixe de 8,5 %. En conséquence, le

montant de l'encours augmentant à chaque période, la part variable des intérêts est payée sur un montant qui augmente à chaque période.

Des modifications dans la politique monétaire des banques fédérales américaines et banque centrale européenne, l'évolution des marchés financiers et des changements dans la perception de notre qualité de crédit peuvent augmenter notre cout de financement et par conséquent affecter défavorablement notre capacité à refinancer notre dette, ce qui peut avoir une incidence sur notre activité, notre liquidité, le résultat des opérations et nos conditions financières

## Analyse de sensibilité

L'exposition au risque de taux par maturité au 31 décembre 2018 figure dans le tableau ci-après :

31.12.2018 En millions de dollars US	Actifs financiers <sup>(a)</sup> (A)		Passifs financiers <sup>(a)</sup> (B)		Exposition nette avant couverture (C) = (A) - (B)		Instruments de taux de couverture (D)		Exposition nette après couverture (E) = (C) + (D)	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	24	102	6	—	18	102	—	—	18	102
De 1 à 2 ans	—	—	12	—	(12)	—	—	—	(12)	—
De 3 à 5 ans	—	—	654	—	(654)	—	—	—	(654)	—
Plus de 5 ans	—	—	3	480	(3)	(480)	—	—	(3)	(480)
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>102</b>	<b>675</b>	<b>480</b>	<b>(651)</b>	<b>(378)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(651)</b>	<b>(378)</b>

(a) Hors découverts bancaires et intérêts courus.

Les sources de financement du Groupe CGG sont constituées d'emprunts garantis et de facilités de crédit soumis à des taux d'intérêts variables. En conséquence, les charges financières du Groupe peuvent augmenter si les taux d'intérêts augmentent. L'analyse de sensibilité porte sur une exposition nette passive après prise en compte des couvertures de 378 millions de dollars US. Le taux moyen de la part variable

de la dette au 31 décembre 2018 était de 6,5%. Toute augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts augmenterait les charges financières du Groupe de près de 3,8 millions de dollars US par an, alors qu'une baisse de 100 points de base diminuerait les charges financières de 3,8 millions de dollars US.

### Au 31 décembre 2018

En millions de dollars US	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôt
Impact d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	(3,8)	(3,8)
Impact d'une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt	3,8	3,8

## Gestion du risque de crédit

Afin de minimiser le risque de crédit, ou risque de contrepartie, le Groupe conclut des contrats de couverture uniquement avec des institutions financières et des banques commerciales de premier rang. Bien que le risque de crédit puisse être formé par le coût de remplacement à la juste valeur estimée de l'instrument, le Groupe considère que le risque de subir une perte reste mineur, et que la perte en question ne serait de toute façon pas significative. Les créances clients du Groupe ne représentent pas un risque de crédit significatif, du fait de la large variété de clients, des différents marchés dans lesquels le Groupe opère, et de sa

présence dans plusieurs zones géographiques. Des procédures spécifiques ont été implémentées afin de contrôler le paiement des clients et ainsi diminuer le risque d'impayés. Les deux plus importants clients du Groupe contribuent en 2018 pour respectivement 7,1% et 6,3% au chiffre d'affaires consolidé. Ils contribuaient respectivement pour 11,0% et 8,3% en 2017 et 8,4% et 7,3% en 2016.

## Gestion du risque de liquidité

Pour plus d'informations, merci de vous référer au chapitre « 2.1.1.4 — Risques liés à l'endettement du Groupe ».

## Impact et ventilation des instruments financiers sur l'état de situation financière

L'impact et la ventilation sur l'état de situation financière des instruments financiers du Groupe au 31 décembre 2018 se présentent comme suit :

		<b>Au 31 décembre 2018</b>						
<i>En millions de dollars US</i>	<b>Hiérarchie des justes valeurs <sup>(a)</sup></b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Juste valeur par résultat</b>	<b>Prêts, créances et dettes d'exploitation</b>	<b>Dettes au coût amorti</b>	<b>Instruments dérivés</b>	
Titres non consolidés <sup>(b)</sup>	Niveau 3	1,8	1,8	1,8	—	—	—	
Actifs financiers non courants	Niveau 3	29,3	29,3	—	29,3	—	—	
Clients et comptes rattachés	Niveau 3	520,2	520,2	—	520,2	—	—	
Actifs financiers courants	Niveau 2	—	—	—	—	—	—	
Équivalents de trésorerie	Niveau 2	80,9	80,9	80,9	—	—	—	
Trésorerie	Niveau 2	353,2	353,2	353,2	—	—	—	
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>985,4</b>	<b>985,4</b>	<b>435,9</b>	<b>549,5</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	
Dettes financières (note 13)	Niveau 2	1 154,7	1 212,8	—	—	1 212,8	—	
Découverts bancaires	Niveau 2	0,0	0,0	0,0	—	—	—	
Fournisseurs et comptes rattachés	Niveau 3	126,4	126,4	—	126,4	—	—	
Passifs financiers courants	Niveau 2	0,3	0,3	—	—	—	0,3	
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>1 281,4</b>	<b>1 339,5</b>	<b>0,0</b>	<b>126,4</b>	<b>1 212,8</b>	<b>0,3</b>	

(a) Les niveaux de hiérarchie de juste valeur reflètent l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations :

- » niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- » niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- » niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

(b) Suite à la mise en place de la nouvelle norme IFRS 9, les titres non consolidés antérieurement classés en « Actifs détenus en vue de la vente » pour 3,8 millions de dollars US au 31 décembre 2018, sont maintenant classés dans la catégorie « Juste valeur par résultat » :

Le classement des éléments de l'état de situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs n'a fait l'objet d'aucune modification.

En raison de leur courte maturité, la juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des créances clients et des dettes fournisseurs est considérée identique à leur valeur comptable.

A la date du 31 décembre 2018 :

- » Les nouvelles obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023, en devise USD, se négociaient à un prix reflétant une décote de 99,9 % par rapport à leur valeur nominale ;
- » Les nouvelles obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023, en devise euro, se négociaient à un prix reflétant une surcote de 101,0 % par rapport à leur valeur nominale ;
- » Les obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024, se négociaient à un prix reflétant une surcote de 111,5 % par rapport à leur valeur nominale ;

## NOTE 15 CAPITAL SOCIAL ET PLANS D'OPTIONS

Au 31 décembre 2018, le capital social de CGG S.A. se composait de 709 944 816 actions ordinaires de valeur nominale 0,01 euro. Au 31 décembre 2017, il se composait

de 22 133 149 actions ordinaires de valeur nominale 0,80 euro et au 31 décembre 2016, de 22 133 149 actions ordinaires de valeur nominale 0,80 euro.

## Droits et privilèges associés aux actions ordinaires

Les actions ordinaires donnent droit à dividendes. Les actions ordinaires en nominatif détenues depuis plus de deux ans donnent un droit de vote double. Les dividendes peuvent être distribués à partir des réserves disponibles de la société mère, en conformité avec la loi française et les statuts de la Société. Au 31 décembre 2018, le montant des réserves libres de la société mère s'élevait à 1 757,8 millions d'euros (2 012,6 millions de dollars US).

Aucun dividende n'a été versé en 2018, 2017 et 2016.

## Capital social et bon de souscription d'actions 2018

Les opérations sur capital pour les douze mois clos le 31 décembre 2018 ont été les suivantes :

- ▶ Une réduction de la valeur nominale de chaque action de 0,80 euro à 0,01 euro (voir note 2 pour plus de détails),
- ▶ La Société a émis le 21 février 2018 (voir note 2 pour plus de détails) :
  - » 71 932 731 actions de la Société (les « Actions Nouvelles ») chacune assortie d'un bon de souscription d'actions (les « BSA #2 » et ensemble avec les Actions Nouvelles, les « ABSA »), toutes souscrites en espèces

par des titulaires de droits préférentiels de souscription. Les produits bruts de l'augmentation de capital de CGG s'élèvent à 112 millions d'euros;

- » 35 311 528 actions nouvelles (Actions Créanciers 1) résultant de la conversion en capital des OCEANES;
- » 449 197 594 actions nouvelles (Actions Créanciers 2) résultant de la conversion en capital des Obligations Senior;
- » 22 133 149 bons de souscription d'actions attribués au profit des actionnaires de CGG (les « BSA #1 »);
- » 113 585 276 bons de souscription d'actions au profit des souscripteurs aux Nouvelles Obligations de Second Rang (les « BSA #3 »);
- » 7 099 079 bons de souscription d'actions attribués aux membres du comité ad hoc des porteurs d'Obligations Senior (les « BSA de Coordination »);
- » 10 648 619 bons de souscription d'actions attribués aux membres du comité ad hoc des porteurs d'Obligations Senior (les « BSA Garantie »).

Suite à l'émission des Actions Nouvelles, des Actions Créanciers 1 et des Actions Créanciers 2, le capital social de la Société s'établit, au 21 février 2018, à un montant de 5 785 750,02 euros, divisé en 578 575 002 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

L'exercice des BSA entre le 21 février 2018 et le 31 décembre 2018 est détaillé dans le tableau ci-dessous :

	<b>BSA #1</b>	<b>BSA #2</b>	<b>BSA #3</b>	<b>BSA de Coordination</b>	<b>BSA Garantie</b>
Nombre total de BSA émis	22 133 149	71 932 731	113 585 276	7 099 079	10 648 619
Nombre total de BSA exercés ou caduques	32 590	33 696	113 585 276	7 099 079	10 648 619
Nombre total de BSA restant	22 100 559	71 899 035	0	0	0
Parité d'exercice	3 BSA #1 pour 4 actions nouvelles	3 BSA #2 pour 2 actions nouvelles	1 BSA #3 pour 1 action nouvelle	1 BSA de Coordination pour 1 action nouvelle	1 BSA Garantie pour 1 action nouvelle
Prix d'exercice	3,12 euros par action nouvelle	4,02 euros par action nouvelle	0,01 euro par action nouvelle	0,01 euro par action nouvelle	0,01 euro par action nouvelle
Nombre d'actions maximum à émettre sur exercice des BSA (hors ajustements)	29 477 536	47 955 154	113 585 276	7 099 079	10 648 619
Nombre d'actions émises	43 452	22 464	113 556 200	7 099 079	10 648 619
Nombre d'actions à émettre	29 434 084	47 932 690	0	0	0
Date d'échéance prévue des BSA	21 février 2022	21 février 2023	21 août 2018	21 août 2018	21 août 2018

## Émission d'actions 2016

Le 13 janvier 2016, CGG a lancé une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription. Le montant final brut de l'opération s'élève à 350 589 080,16 euros et se traduit par la création de

531 195 576 actions nouvelles. Les produits nets de l'augmentation de capital de CGG s'élèvent à 337 millions d'euros (soit 367,5 millions de dollars US) et ont pour objet de renforcer ses fonds propres et d'améliorer sa liquidité, dans le cadre du financement de son Plan de Transformation.

Cette opération a été garantie en totalité (hors engagements de souscription de Bpifrance Participations et d'IFP Énergies Nouvelles) par un syndicat bancaire. Les honoraires et frais relatifs à cette opération se sont élevés à 13 millions d'euros (soit 14 millions de dollars US).

L'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment B) des actions nouvelles s'est faite le 5 février 2016, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FROOO120164). À compter de cette date, le capital de CGG était composé de 708 260 768 actions de 0,40 euro de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 283 304 307,20 euros.

L'augmentation capital du 21 février 2018 est décrite en note 2.

### Regroupement d'actions 2016

La Société a mis en œuvre le 20 juillet 2016 le regroupement d'actions approuvé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 27 mai 2016. Chaque actionnaire s'est vu attribuer 1 action nouvelle portant jouissance courante contre 32 actions anciennes. Le premier cours de l'action le 20 juillet 2016 a été calculé sur la base du dernier cours coté le 19 juillet 2016 (0,69 euro) multiplié par 32.

L'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment B) des actions nouvelles s'est faite le 20 juillet 2016, sur une nouvelle ligne de cotation (code ISIN FROO13181864). À compter de cette date, le capital de CGG était composé de 22 133 149 actions de 12,80 euros de valeur nominale chacune, soit un montant nominal total de 283 304 307,20 euros.

### Changement de la valeur nominale des actions ordinaires 2016

Le 11 août 2016, la Société a effectué le changement de la valeur nominale des actions ordinaires. La Société a décidé de réduire le capital social de 265 597 788 euros (soit 304,1 millions de dollars US au taux historique) pour le ramener de 283 304 307 euros à 17 706 519 euros (soit 20,3 millions de dollars US) par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 12,80 euros à 0,80 euro après réalisation du regroupement. La somme de 265 597 788 euros, correspondant au montant de la réduction de capital, est affectée au compte « prime d'émission ».

### Plans d'options

Suite à diverses résolutions adoptées par le Conseil d'administration, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions ordinaires à certains de ses salariés, cadres et administrateurs.

Le 24 mars 2011, le Conseil d'administration avait décidé d'attribuer :

- ▶ 964 363 options de souscription d'actions à 364 bénéficiaires. Le prix de souscription avait été fixé à 25,48

euros. Les options ont une durée de huit ans. Elles sont acquises par tiers sur les trois premières années du plan ;

- ▶ 66 667 options de souscription d'actions au Président du Conseil d'administration et 133 333 options de souscription d'actions au Directeur Général. Le prix d'exercice desdites options est de 25,48 euros. Les droits aux dites options seront acquis par tiers sur les trois premières années du plan, d'une durée de huit ans. Cette acquisition par tiers est soumise à des conditions de performance fondées sur la réalisation de l'un des trois objectifs suivants :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 26 juin 2012, le Conseil d'administration avait décidé d'attribuer :

- ▶ 590 625 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 18,77 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2014 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2015 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;
- ▶ 420 000 options de souscription d'actions aux membres du Comité Exécutif. Le prix d'exercice desdites options est de 18,77 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2014 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2015 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits ;
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est



de 18,77 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2014 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2015 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 24 juin 2013, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 062 574 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice des dites options est de 18,47 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice des dites options est de 18,47 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits ;
- ▶ 180 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice des dites options est de 18,47 euros. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois

fois, en juin 2015 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2016 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 26 juin 2014, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 135 843 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice des dites options est de 10,29 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice des dites options est de 10,29 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits ;
- ▶ 120 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice des dites options est de 10,29 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options

attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 25 juin 2015, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 168 290 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 6,01 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2017 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;
- ▶ 220 600 options de souscription d'actions au Directeur Général et 111 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 6,01 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2017 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits ;
- ▶ 159 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice desdites options est de 6,01 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2017 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :

- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le 23 juin 2016, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 4 126 368 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 0,68 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2018 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;
- ▶ 882 400 options de souscription d'actions au Directeur Général et 444 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 0,68 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2018 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits ;
- ▶ 318 080 options de souscription d'actions au seul membre du Comité Corporate qui n'est pas mandataire social. Le prix d'exercice desdites options est de 0,68 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2018 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,



- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux,
- » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le Conseil d'administration du 27 juin 2018 a décidé d'attribuer :

- ▶ 732 558 options de souscription d'actions au Directeur Général. Le prix d'exercice desdites options est de 2,15€. Les droits auxdites options sont acquis en quatre fois, en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2021 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2022 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation d'une condition de performance liée à l'évolution du cours de bourse de l'action CGG. Les options ont une durée de 8 ans.
- ▶ 1 141 088 options de souscription d'actions aux membres du Comité de Direction. Le prix d'exercice desdites options est de 2,15€. Les droits auxdites options sont acquis en quatre fois, en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2021 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2022 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation d'une condition de performance liée à l'évolution du cours de bourse de l'action CGG. Les options ont une durée de 7 ans et 7 mois.

attribuées) et en juin 2022 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation d'une condition de performance liée à l'évolution du cours de bourse de l'action CGG. Les options ont une durée de 8 ans.

- ▶ 4 670 743 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 2,15€. Les droits auxdites options sont acquis en quatre fois, en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2021 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2022 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de 8 ans.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le Conseil d'administration du 11 décembre 2018 a décidé d'attribuer :

- ▶ 671 171 options de souscription d'actions aux membres du Comité de Direction. Le prix d'exercice desdites options est de 1,39€. Les droits auxdites options sont acquis en quatre fois, en juin 2019 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2020 (à hauteur de 25 % des options attribuées), en juin 2021 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2022 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation d'une condition de performance liée à l'évolution du cours de bourse de l'action CGG. Les options ont une durée de 7 ans et 7 mois.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options non exercées au 31 décembre 2018 :

	Options initialement attribuées	Options initialement attribuées après opérations sur capital (a)	Options non exercées au 31.12.2018 (b) (c) (d) (e)	Prix d'exercice par action (b) (c) (d) (e)	Date d'expiration	Durée de vie résiduelle
Plan du 24 mars 2011	1 164 363	117 094	96 216	253,30 €	24 mars 2019	2,7 mois
Plan du 26 juin 2012	1 410 625	141 860	48 554	186,62 €	26 juin 2020	17,9 mois
Plan du 24 juin 2013	1 642 574	156 871	70 870	193,27 €	24 juin 2021	29,8 mois
Plan du 26 juin 2014	1 655 843	158 139	79 755	107,66 €	26 juin 2022	41,9 mois
Plan du 25 juin 2015	1 769 890	169 031	95 908	62,92 €	25 juin 2023	53,8 mois
Plan du 23 juin 2016	6 658 848	531 281	326 266	8,52 €	23 juin 2024	65,8 mois
Plan du 28 juin 2018	6 544 389	6 544 389	6 071 936	2,15 €	28 juin 2026	90,0 mois
Plan du 11 décembre 2018	671 171	671 171	671 171	1,39 €	28 juin 2026	90,0 mois
<b>TOTAL</b>	<b>21 517 703</b>	<b>8 489 836</b>	<b>7 460 676</b>			

(a) Options initialement attribuées réévaluées suite aux augmentations de capital de 2012, 2016 et 2018 ainsi que le regroupement d'actions de 2016

(b) Suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription intervenue en octobre 2012, les plans d'options avaient été ajustés de la manière suivante :

	<b>Ajustement du nombre d'options au 23 octobre 2012</b>	<b>Prix d'exercice avant ajustement (€)</b>	<b>Prix d'exercice ajusté (€)</b>
Plan du 24 mars 2011	1 150 636	25,48	24,21
Plan du 26 juin 2012	1 483 424	18,77	17,84

(c) Suite à l'augmentation de capital de février 2016, les plans d'options avaient été ajustés de la manière suivante :

	<b>Ajustement du nombre d'options au 29 février 2016</b>	<b>Prix d'exercice avant ajustement (€)</b>	<b>Prix d'exercice ajusté (€)</b>
Plan du 24 mars 2011	1 287 848	24,21	20,21
Plan du 26 juin 2012	1 061 569	17,84	14,89
Plan du 24 juin 2013	1 495 770	18,47	15,42
Plan du 26 juin 2014	1 782 127	10,29	8,59
Plan du 25 juin 2015	1 998 861	6,01	5,02

(d) Suite au regroupement d'actions de juillet 2016, les plans d'options avaient été ajustés de la manière suivante :

	<b>Ajustement du nombre d'options au 20 juillet 2016</b>	<b>Prix d'exercice avant ajustement (€)</b>	<b>Prix d'exercice ajusté (€)</b>
Plan du 24 mars 2011	40 167	20,21	646,72
Plan du 26 juin 2012	20 766	14,89	476,48
Plan du 24 juin 2013	43 238	15,42	493,44
Plan du 26 juin 2014	49 660	8,59	274,88
Plan du 25 juin 2015	63 013	5,02	160,64
Plan du 23 juin 2016	208 089	0,68	21,76

(e) Suite à l'augmentation de capital de février 2018, les plans d'options avaient été ajustés de la manière suivante :

	<b>Ajustement du nombre d'options au 21 février 2018</b>	<b>Prix d'exercice avant ajustement (€)</b>	<b>Prix d'exercice ajusté (€)</b>
Plan du 24 mars 2011	98 064	646,72	253,30
Plan du 26 juin 2012	50 436	476,48	186,62
Plan du 24 juin 2013	78 892	493,44	193,27
Plan du 26 juin 2014	105 711	274,88	107,66
Plan du 25 juin 2015	122 189	160,64	62,92
Plan du 23 juin 2016	471 856	21,76	8,52

Le tableau suivant résume l'information relative à l'évolution des plans de stock-options au 31 décembre 2018, 2017 et 2016 :

	2018		2017		2016	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice
<i>En euros, sauf nombre d'options</i>						
<b>Options non exercées en début d'exercice</b>	<b>424 383</b>	<b>239,72 €</b>	<b>510 837</b>	<b>235,86 €</b>	<b>10 043 037</b>	<b>16,14 €</b>
Attributions	7 215 560	2,08 €	—	—	6 658 848	0,68 €
Ajustements liés au regroupement d'actions	—	—	—	—	(16 004 834)	235,79 €
Ajustements liés à l'augmentation de capital	567 078	199,14 €	—	—	1 976 021	13,48 €
Exercées	—	—	—	—	—	—
Échues non exercées	(746 345)	30,73 €	(86 454)	216,91 €	(2 162 235)	274,26 €
<b>Options non exercées en fin d'exercice</b>	<b>7 460 676</b>	<b>10,52 €</b>	<b>424 383</b>	<b>239,72 €</b>	<b>510 837</b>	<b>235,86 €</b>
Options exerçables en fin d'exercice	530 459	116,19 €	205 418	443,16 €	209 618	450,25 €

Le cours moyen de l'action CGG s'est élevé à 1,94 euros en 2018, 2,76 euros en 2017 et 9,77 euros en 2016 (les cours moyens ont été ajustés suite au regroupement d'actions de juillet 2016 et l'augmentation de capital en 2018).

## Unités de performance et Actions Gratuites

### Plan d'attribution du 23 juin 2016

Le 23 juin 2016, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 2 566 880 unités de performance sous conditions de performance dont 108 960 au Directeur Général, 49 600 à chacun des Directeurs Généraux Délégués, 39 680 aux autres membres du Comité Corporate et 2 269 440 à certains salariés.

Les unités de performance sont définitivement acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période de trois ans à compter de la date d'attribution sous réserve du respect d'une condition de présence dans le Groupe au moment de l'attribution définitive et de l'atteinte de conditions de performance. Ces conditions de performance sont liées à la réalisation d'objectifs groupe en matière de rentabilité des capitaux employés et de structure de bilan et à la réalisation d'objectifs financiers de chacun des segments d'activité, en ligne avec les orientations stratégiques pour le Groupe à trois ans.

L'atteinte des objectifs Groupe permet de déterminer un nombre d'unités de performance 2016 qui sera définitivement acquis aux Bénéficiaires à hauteur de 60%. L'acquisition du solde dépendra de l'atteinte des objectifs des segments d'activité.

Les unités de performance définitivement acquises seront valorisées sur la base de la moyenne des cours de clôture de l'action CGG sur Euronext au cours des cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition définitive. Le règlement des unités de performance interviendra pour moitié en numéraire et pour moitié en actions CGG existantes.

### Plan d'attribution du 27 juin 2018

Le 27 juin 2018, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 157 500 actions gratuites soumises à conditions de performance au Directeur Général, 242 841 actions gratuites soumises à conditions de performance aux membres du Comité de Direction et 2 708 180 actions gratuites soumises à conditions de performance à certains salariés du Groupe.

Ces actions gratuites soumises condition de performance seront acquises en deux tranches, 50% en juin 2020 et 50% en juin 2021. La période d'acquisition de la première tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2020 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2019, et après constatation par le Conseil d'Administration de la réalisation des conditions de performance. La période d'acquisition de la seconde tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2021 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2020, et après constatation par le Conseil d'Administration de la réalisation des conditions de performance.

### Plan d'attribution du 11 décembre 2018

Le 11 décembre 2018, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 132 821 actions gratuites soumises à conditions de performance aux membres du Comité de Direction.

Ces actions gratuites soumises condition de performance seront acquises en deux tranches, 50% en juin 2020 et 50% en juin 2021. La période d'acquisition de la première tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2020 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2019, et après constatation par le Conseil d'Administration de la réalisation des conditions de performance. La période d'acquisition de la seconde tranche est fixée à la plus tardive des deux dates suivantes : le 27 juin 2021 ou à la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes 2020, et après constatation par le Conseil d'Administration de la réalisation des conditions de performance.

## Coût de compensation sur les options et actions gratuites sous condition de performance

Les hypothèses retenues pour évaluer les plans d'options 2016 et 2018 et les plans d'unités de performance 2016 et 2018 sont réalisées en application de la norme IFRS 2. La valorisation des options attribuées est calculée le jour de l'attribution selon la méthode Black & Scholes.

	Options attribuées	Volatilité <sup>(a)</sup>	Taux sans risque	Prix d'exercice par actions (en euros)	Durée de vie résiduelle (en années)	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros)	Dividendes
Plan d'options 2016	6 658 848	47 %	- 0,31 %	0,68	4	0,23	0,0 %
Plan d'options juin 2018	6 544 389	56 %	0 %	2,15	2,5	0,63	0,0 %
Plan d'options décembre 2018	671 171	56 %	0 %	1,39	2,5	0,57	0,0 %

(a) Correspond à la moyenne de la volatilité moyenne historique retraitée et de la volatilité implicite.

	Actions gratuites attribuées	Accomplissement des conditions de performance <sup>(a)</sup>	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros) <sup>(b)</sup>	Dividendes
Plan d'unités de performance sous condition de performance 2016	2 566 880	0 %	0,67	0,0 %
Plan d'unités de performance sous condition de performance juin 2018	3 108 521	100 %	2,15	0,0 %
Plan d'unités de performance sous condition de performance décembre 2018	132 821	100 %	1,39	0,0 %

(a) Estimé.

(b) Correspond au cours de clôture de l'action CGG en date d'attribution.

Selon IFRS 2, la juste valeur des options attribuées depuis le 7 novembre 2002 est reconnue en charge sur la durée de vie du plan. Le détail de ces charges est présenté dans le tableau suivant :

En millions de dollars US	Charge IFRS 2 totale			Dont pour les dirigeants du Groupe		
	2018	2017 (retraité)	2016 (retraité)	2018	2017 (retraité)	2016 (retraité)
Plan d'options 2012	—	—	0,2	—	—	0,1
Plan d'options 2013	—	0,1	0,2	—	—	—
Plan d'options 2014	0,1	0,2	0,9	—	—	0,1
Plan d'options 2015	0,1	0,3	0,8	—	0,1	0,2
Plan d'options 2016	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	—
Plan d'options 2018	0,9	—	—	0,3	—	—
Plan d'unités de performance sous conditions de performance 2014 — part en actions	—	—	(0,4)	—	—	(0,1)
Plan d'unités de performance sous conditions de performance 2015 — part en actions	—	(0,3)	0,1	—	(0,1)	—
Plan d'unités de performance sous conditions de performance 2016 — part en actions	(0,2)	—	0,1	—	—	—
Plans d'unités de performance sous conditions de performance 2018 — part en actions	1,4	—	—	0,2	—	—
<b>Charge totale des transactions dénouées par remise d'instruments de capitaux propres</b>	<b>2,5</b>	<b>0,6</b>	<b>2,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>

## NOTE 16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Solde au 31.12.2017</b>	<b>Dotation</b>	<b>Reprise (utilisée)</b>	<b>Reprise (non utilisée)</b>	<b>Désactualisation</b>	<b>Autres <sup>(a)</sup></b>	<b>Solde au 31.12.2018</b>
Provisions pour frais de restructuration	32,6	138,7	(44,6)	(2,0)	—	(0,8)	123,9
Provisions pour contrats déficitaires	16,2	25,1	(16,6)	(0,5)	0,1	6,8	31,1
Provisions pour litiges	0,9	0,1	(0,1)	—	—	—	0,9
Provisions pour risques fiscaux	—	3,5	—	—	—	—	3,5
Autres provisions relatives à des contrats	8,2	6,7	(1,1)	(0,5)	—	(0,3)	13,0
Provisions pour charge de démobilisation des navires	0,4	—	(0,4)	—	—	—	—
<b>Total provisions court terme</b>	<b>58,3</b>	<b>174,1</b>	<b>(62,8)</b>	<b>(3,0)</b>	<b>0,1</b>	<b>5,7</b>	<b>172,4</b>
Provision pour unités de performance réglées en numéraire (note 15)	0,1	0,2	—	—	—	—	0,3
Provisions pour engagements de retraite	62,7	4,5	(11,8)	(8,0)	—	(11,2)	36,2
Provisions pour risques fiscaux	8,3	1,8	(0,7)	—	—	(0,2)	9,2
Provisions pour contrats déficitaires	18,2	2,4	—	(0,5)	0,1	(7,5)	12,7
Provisions pour garantie clients	1,8	2,6	(1,7)	—	—	(0,2)	2,5
Provisions pour risques douaniers et autres impôts	30,5	13,2	(3,7)	—	—	(5,0)	35,0
<b>Total provisions long terme</b>	<b>121,6</b>	<b>24,7</b>	<b>(17,9)</b>	<b>(8,5)</b>	<b>0,1</b>	<b>(24,1)</b>	<b>95,9</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>179,9</b>	<b>198,8</b>	<b>(80,7)</b>	<b>(11,5)</b>	<b>0,2</b>	<b>(18,4)</b>	<b>268,3</b>

(a) Inclut les effets des variations de taux de change et des changements de périmètre (voir note 2), les reclassements entre comptes ainsi que les gains ou pertes de change actuariels.

### Provisions pour frais de restructuration

En 2018, le Groupe a comptabilisé des provisions pour restructuration relatives au plan de transformation. Elles correspondent principalement à des coûts de personnel et des charges liées à la fermeture de sites (voir note 5 et note 22).

En 2017, les provisions pour restructuration relatives au plan de transformation correspondent principalement à des charges liées aux procédures de sauvegarde française ainsi que dans le Chapter 11 aux États-Unis (voir note 22).

### Provisions pour contrats déficitaires (court terme et long terme)

En 2018, le Groupe a comptabilisé des provisions pour contrats déficitaires suite à la décision du groupe de restituer le navire Champion.

Une provision spécifique de 126,3 millions de dollars US liée à la réduction de notre flotte de 5 à 3 bateaux a été comptabilisée en « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés » (voir note 5).

En 2017, le Groupe a utilisé et comptabilisé des provisions pour contrats déficitaires (voir note 22).

### Provisions pour engagements de retraite

Les principaux engagements de retraite et autres avantages similaires que le Groupe accorde à ses salariés se situent en France et au Royaume-Uni.

De plus, un régime de retraite complémentaire a été mis en place en décembre 2004 pour les membres du Comité Exécutif et les membres du Directoire de Sercel Holding. En 2018, une contribution d'un montant de 5,7 millions de dollars US a été payée. En 2016 et 2017, il n'avait fait l'objet d'aucun versement.

Le Groupe provisionne les indemnités de départ à la retraite sur la base des hypothèses actuarielles suivantes :

- ▶ prise en compte de facteurs de rotation du personnel et de mortalité ;
- ▶ âge de départ en retraite entre 60 et 66 ans pour la France ;
- ▶ taux d'actualisation et taux moyen d'augmentation des émoluments futurs ;
- ▶ taxes sur les régimes de retraite et les retraites complémentaires.

Au 31 décembre 2018, le montant de la provision pour engagement de retraite nette s'élève à 36,2 millions de dollars US.

Les engagements relatifs aux droits accumulés et les provisions constituées au titre de l'ensemble des engagements de retraite du Groupe se présentent comme suit :

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
<b>Éléments enregistrés dans l'état de situation financière</b>			
Obligation <sup>(a)</sup>	109,2	152,4	138,9
Juste valeur des actifs de régime	(73,0)	(89,7)	(79,4)
<b>Obligation nette</b>	<b>36,2</b>	<b>62,7</b>	<b>59,5</b>
<b>Passif net (actif) enregistré dans l'état de situation financière</b>	<b>36,2</b>	<b>62,7</b>	<b>59,5</b>
<b>Éléments enregistrés en résultat de la période</b>			
Charge annuelle des prestations de services	3,0	3,1	4,4
Charge (produit) d'intérêt pour l'exercice	1,7	1,1	1,3
Effets des réductions/liquidations	(11,1)	—	(5,7)
Taxes	—	—	—
<b>Charge (produit) nette de la période</b>	<b>(6,4)</b>	<b>4,2</b>	<b>—</b>
<b>Variation de la provision enregistrée dans l'état de situation financière</b>			
<b>Provision au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>62,7</b>	<b>59,5</b>	<b>57,9</b>
Charge nette de la période	(6,4)	4,2	—
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global <sup>(b)</sup>	(8,8)	(6,0)	9,2
Cotisations payées	(7,8)	(0,3)	(1,4)
Paiement d'indemnités	(1,1)	(1,8)	(1,5)
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	(2,4)	7,1	(4,7)
Autres	—	—	—
<b>Provision nette au 31 décembre</b>	<b>36,2</b>	<b>62,7</b>	<b>59,5</b>
<b>Variation de l'obligation</b>			
<b>Obligation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>152,4</b>	<b>138,9</b>	<b>139,1</b>
Taxes	—	—	—
Charge annuelle des prestations de services	3,0	3,1	4,4
Cotisations payées	—	—	0,3
Charge d'intérêt pour l'exercice	3,6	3,3	4,0
Coût des services passés	—	—	—
Paiement d'indemnités	(11,4)	(5,7)	(2,8)
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global	(11,8)	(2,2)	19,2
Effets des réductions/liquidations	(11,1)	—	(5,7)
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	(15,5)	15,0	(19,6)
Autres	—	—	—
<b>Engagement au titre des droits accumulés au 31 décembre</b>	<b>109,2</b>	<b>152,4</b>	<b>138,9</b>
<b>Variation des actifs de régime</b>			
<b>Juste valeur des actifs de régime au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>89,7</b>	<b>79,4</b>	<b>81,2</b>
Produit d'intérêt pour l'exercice	1,9	2,2	2,7
Cotisations payées	7,8	0,3	1,7
Paiement d'indemnités	(10,3)	(3,9)	(1,3)
Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global	(3,0)	3,8	10,0
Effets des réductions/liquidations	—	—	—
Entrées de périmètre, reclassements et écarts de conversion	(13,1)	7,9	(14,9)
Autres	—	—	—
<b>Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre <sup>(c)</sup></b>	<b>73,0</b>	<b>89,7</b>	<b>79,4</b>
<b>Paramètres de base utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite du Groupe :</b>			
Taux d'actualisation <sup>(d)</sup>	1,75 %	1,50 %	1,50 %
Taux moyen d'augmentation des émoluments futurs <sup>(e)</sup>	2,49 %	2,42 %	2,41 %

(a) En 2018, l'obligation s'élève à 109,3 millions de dollars US, dont 23,1 millions de dollars US pour des plans à prestations définies non couverts (33,2 millions de dollars US en 2017 et 29,3 millions de dollars US en 2016).

La durée moyenne des régimes d'indemnités de fin de carrière est de 16,8 ans au 31 décembre 2018, 17,6 ans au 31 décembre 2017 et de 19,0 ans au 31 décembre 2016.

(b) Autres éléments du résultat global.

Au 31 décembre 2018, le total cumulé des pertes actuarielles enregistrées dans les autres éléments du résultat global s'élève à 15,1 millions de dollars US.

L'estimation des écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global est déterminée comme suit :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Écarts actuariels enregistrés en autres éléments du résultat global</b>			
Ajustements issus de l'expérience	(4,5)	3,2	(2,4)
Changement d'hypothèses démographiques	(0,4)	(2,2)	0,8
Changement d'hypothèses financières	(6,9)	(3,2)	20,8
Écarts actuariels sur les fonds de préfinancement	3,0	(3,8)	(10,0)
<b>Sous-total enregistré en autres éléments du résultat global</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>9,2</b>

(c) *Actifs de régime*

Les principales catégories d'actifs exprimées en pourcentage de la juste valeur des actifs de régime sont les suivantes :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Actions	42 %	51 %	49 %
Obligations	23 %	18 %	18 %
Immobilier	8 %	7 %	7 %
Autres	27 %	24 %	26 %

(d) *Taux d'actualisation*

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe pour les entités de la zone euro est de 1,750 %. Le taux d'actualisation retenu est obtenu par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA). Le Groupe se réfère à l'indice Iboxx.

Le taux d'actualisation utilisé pour le Royaume-Uni est de 3,300 %

Une augmentation de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait une diminution de l'obligation de 3,9 millions de dollars US, tandis qu'une diminution de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de l'obligation de 4,3 millions de dollars US.

Une variation de 0,25 point du taux d'actualisation aurait un impact non significatif sur la charge annuelle des prestations de services et sur la charge ou le produit d'intérêt de l'exercice (impact calculé inférieur à 0,1 million de dollars US).

(e) *Émoluments futurs*

Une augmentation de 0,25 point du taux moyen d'augmentation des émoluments futurs entraînerait une augmentation de l'obligation de 0,8 million de dollars US, tandis qu'une diminution de 0,25 point entraînerait une diminution de l'obligation de 0,8 millions de dollars US.

Une variation de 0,25 point du taux moyen d'augmentation des émoluments futurs aurait un impact non significatif sur la charge annuelle des prestations de services et sur la charge ou le produit d'intérêt de l'exercice (impact calculé inférieur à 0,1 million de dollars US).

## NOTE 17 AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Le détail des autres passifs non courants se présente comme suit :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Subventions d'État à la recherche	0,3	0,6	0,9
Intéressement et participation des salariés	4,7	8,7	12,7
Autres passifs non courants	8,1	8,6	7,8
<b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>13,1</b>	<b>17,9</b>	<b>21,4</b>



## NOTE 18 ENGAGEMENTS AU TITRE D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES, ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES

Au 31 décembre

En millions de dollars US	2018	2017	2016
Obligations liées aux dettes financières <sup>(a)</sup>	1 799,3	2 953,1	3 284,8
Obligations issues des locations-financements	26,1	35,6	39,4
Contrats d'affrètement coque nue des navires <sup>(b)</sup>	365,4	460,2	533,9
Obligations issues des locations simples	172,7	190,9	234,7
<b>TOTAL</b>	<b>2 363,5</b>	<b>3 639,8</b>	<b>4 092,8</b>

(a) Voir note 2 « Evènements Marquants » afin d'obtenir plus d'informations quant aux ajustements significatifs apportés à la dette du Groupe suite au plan de restructuration effectué le 21 février 2018.

(b) Au 31 décembre 2018, le montant des engagements hors bilan correspondant aux chartes coques-nue s'élève à 365,4 millions de dollars US. Ce montant inclut 358,4 millions de dollars US liés aux bateaux opérés via GSS et 7,0 millions de dollars US liés aux navires inclus dans le plan de réduction de la flotte.

Ces montants ne comprennent pas les provisions pour contrats déficitaires ou les reclassements des actifs destinés à être cédés et activités abandonnées

Le tableau suivant présente sur les périodes à venir les paiements futurs relatifs aux obligations et engagements contractuels au 31 décembre 2018 :

Paiements dus par période

En millions de dollars US	Moins d'un an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Obligations liées aux dettes financières :</b>					
Remboursements dettes à taux fixe	0,4	0,6	621,2	4,7	626,9
Remboursements dettes à taux variable <sup>(a)</sup>	—	—	—	740,9	740,9
Intérêts sur emprunts obligataires	83,3	175,2	161,5	11,5	431,5
<b>Total obligations liées aux dettes financières</b>	<b>83,7</b>	<b>175,8</b>	<b>782,7</b>	<b>757,1</b>	<b>1 799,3</b>
<b>Obligations issues des locations-financements :</b>					
Obligations issues des locations-financements à taux fixe	7,4	14,9	3,8	—	26,1
Obligations issues des locations-financements à taux variable <sup>(a)</sup>	—	—	—	—	—
<b>Total obligations issues des locations-financements</b>	<b>7,4</b>	<b>14,9</b>	<b>3,8</b>	<b>—</b>	<b>26,1</b>
<b>Contrats d'affrètement coque nue des navires</b>	<b>40,7</b>	<b>85,1</b>	<b>91,3</b>	<b>148,3</b>	<b>365,4</b>
<b>Obligations issues des locations simples</b>	<b>43,4</b>	<b>53,9</b>	<b>43,7</b>	<b>31,7</b>	<b>172,7</b>
<b>TOTAL OBLIGATIONS CONTRACTUELLES <sup>(b)</sup></b>	<b>175,2</b>	<b>329,7</b>	<b>921,5</b>	<b>937,1</b>	<b>2 363,5</b>

(a) Les paiements sont déterminés sur la base des taux variables en vigueur au 31 décembre 2018.

(b) Les paiements en devises sont convertis en dollars sur la base des taux de change du 31 décembre 2018.

### Obligations contractuelles — locations-financements

Le groupe a un engagement de contrat long terme concernant un bâtiment, ce contrat de crédit bail expire en 2022.

Au 31 décembre 2018, la réconciliation entre les obligations issues des locations-financements et les dettes de crédit-bail se présente comme suit :

En millions de dollars US	Moins d'un an	1-5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Obligations issues des locations-financements</b>	<b>7,4</b>	<b>18,7</b>	<b>—</b>	<b>26,1</b>
Effet de l'actualisation	(2,0)	(4,2)	—	(6,2)
Option d'achat du siège social	—	30,1	—	30,1
<b>Dettes de locations-financements (voir note 13)</b>	<b>5,4</b>	<b>44,6</b>	<b>—</b>	<b>50,0</b>

## Obligations contractuelles — locations simples

Les contrats de locations simples correspondent principalement aux contrats d'affrètement « coque nue » des

navires sismiques, aux équipements géophysiques et aux bureaux et matériels informatiques.

## Garanties

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
<b>Opérations</b>			
Garanties émises en faveur des clients (cautions données principalement dans le cadre d'appels d'offres ou de la réalisation de contrats)	352,6	403,1	534,4
Autres garanties et divers engagements (douanes, administrations locales dans des filiales étrangères)	13,2	111,8	203,1
<b>Financement</b>			
Garanties émises en faveur des banques (lignes de découverts bancaires principalement)	29,5	22,3	—
<b>TOTAL</b>	<b>395,3</b>	<b>537,2</b>	<b>737,5</b>

Les échéances des garanties nettes octroyées à fin 2018 sont les suivantes :

<i>En millions de dollars US</i>	France				Total
	Moins d'un an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	
<b>Opérations</b>					
Garanties émises en faveur des clients	224,7	71,1	51,6	5,2	352,6
Autres garanties et divers engagements	8,8	1,4	0,6	2,4	13,2
<b>Financement</b>					
Garanties émises en faveur des banques	20,0	—	—	9,5	29,5
<b>TOTAL</b>	<b>253,5</b>	<b>72,5</b>	<b>52,2</b>	<b>17,1</b>	<b>395,3</b>

## Autres

Il n'existe pas d'engagement hors bilan significatif non décrit ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou de son Groupe.

## Litiges et autres risques

La Société fait l'objet de réclamations et d'actions judiciaires dans le cours normal de son activité. À ce jour, il n'existe

## NOTE 19 CHIFFRE D'AFFAIRES

### Ventilation des produits des activités ordinaires

Le tableau ci-après détaille les principales sources du chiffre d'affaires au 31 décembre 2018:

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre 2018,</b>		
	<b>GGR</b>	<b>Equipement</b>	<b>Total Consolidé</b>
<i>Multi-clients — préfinancements</i>	215,6	—	215,6
<i>Multi-clients Après-ventes</i>	301,8	—	301,8
<b>Total Multi-clients</b>	<b>517,4</b>	<b>—</b>	<b>517,4</b>
<b>Géoscience</b>	<b>396,0</b>	<b>—</b>	<b>396,0</b>
<i>Equipement, équipements terrestres</i>	—	214,6	214,6
<i>Equipement, équipements marines</i>	—	91,6	91,6
<i>Equipement, outils de puits</i>	—	35,1	35,1
<i>Equipement, hors secteur pétrolier</i>	—	9,5	9,5
<b>Total Equipement</b>	<b>—</b>	<b>350,8</b>	<b>350,8</b>
Chiffre d'affaires interne	—	(36,8)	(36,8)
<b>Chiffre d'affaires total avant l'impact IFRS 15</b>	<b>913,4</b>	<b>314,0</b>	<b>1 227,4</b>
Impact d'IFRS 15 sur les préfinancements	(33,9)	—	(33,9)
<b>Chiffre d'affaires total Groupe publié</b>	<b>879,5</b>	<b>314,0</b>	<b>1 193,5</b>

### Analyse du chiffre d'affaires par zone géographique – Analyse du chiffre d'affaires par localisation géographique des clients

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2018</b>		<b>2017 (retraité)</b>		<b>2016 (retraité)</b>	
	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Amérique du Nord	244,2	20,5 %	311,9	30,1 %	302,6	31,4 %
Amérique latine	267,7	22,4 %	215,1	20,8 %	135,0	14,0 %
Europe, Afrique et Moyen-Orient	446,5	37,4 %	362,2	35,0 %	386,2	40,1 %
Asie-Pacifique	235,1	19,7 %	145,9	14,1 %	139,5	14,5 %
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>1 193,5</b>	<b>100 %</b>	<b>1 035,1</b>	<b>100 %</b>	<b>963,3</b>	<b>100 %</b>

### Analyse du chiffre d'affaires par catégorie

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2018</b>		<b>2017 (retraité)</b>		<b>2016 (retraité)</b>	
	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Ventes de prestations de services et royalties	587,5	49,2 %	623,4	60,2 %	672,3	69,8 %
Ventes de biens et équipements	292,7	24,5 %	201,7	19,5 %	171,5	17,8 %
Après-ventes d'études multi-clients	301,8	25,3 %	200,3	19,4 %	111,1	11,5 %
Loyers et locations	11,5	1,0 %	9,7	0,9 %	8,4	0,9 %
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>1 193,5</b>	<b>100 %</b>	<b>1 035,1</b>	<b>100 %</b>	<b>963,3</b>	<b>100 %</b>

En 2018, les deux clients les plus importants au sein du Groupe représentent 7,1 % et 6,3 % des revenus consolidés, comparé à 11,0 % et 8,3 % en 2017, et 8,4 % et 7,3 % en 2016.

## Soldes des contrats

Les soldes des contrats, incluant l'impact d'IFRS 15 sont présentés ci-dessous:

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>Au 1er janvier 2018</b>
<b>Créances clients</b>	<b>392,1</b>	<b>361,9</b>
Factures à établir	128,1	147,3
<b>Total actifs sur contrats</b>	<b>128,1</b>	<b>147,3</b>
Acomptes clients	(14,1)	(7,4)
Produits constatés d'avance	(194,8)	(178,5)
<b>Total passifs sur contrats</b>	<b>(208,9)</b>	<b>(185,9)</b>

Le niveau des produits constatés d'avance est la conséquence directe de l'impact de la norme IFRS 15 décrit dans la note 1.1. Comparativement à la vue avant IFRS 15, les

préfinancements qui ne sont pas reconnus avant la livraison finale de l'étude augmentent les produits constatés d'avance (et diminuent les factures à établir dans une moindre mesure).

Les soldes des contrats, sans l'impact d'IFRS 15, se présenteraient de la façon suivante:

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>Au 31 décembre 2017</b>
<b>Créances clients</b>	<b>392,1</b>	<b>361,9</b>
Factures à établir	156,3	160,7
<b>Total actifs sur contrats</b>	<b>156,3</b>	<b>160,7</b>
Acomptes clients	(14,1)	(7,4)
Produits constatés d'avance	(56,4)	(49,7)
<b>Total passifs sur contrats</b>	<b>(70,5)</b>	<b>(57,1)</b>

Le Chiffre d'affaires généré pendant la période close le 31 décembre 2018 et provenant des passifs sur contrat au 1<sup>er</sup> janvier 2018 s'élève à 140,7 millions de dollar US.

Le chiffre d'affaires généré pendant la période close le 31 décembre 2018 et provenant des obligations de performance remplies (ou remplies partiellement) avant le 1 janvier 2018 s'élèvent à 81,1 millions de dollar US.

### Carnet de commandes — Prix de transaction affecté aux obligations de performance qui restent à remplir

Le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de performance non remplies ou partiellement non remplies

(c'est-à-dire le carnet de commandes contractuel) au 31 décembre 2018 s'élève à 575,5 millions de dollars US pour les activités poursuivies. Le Groupe s'attend à reconnaître 491,8 millions de dollar US pour 2019 et 83,7 millions de dollar US pour 2020 et au-delà pour les activités poursuivies. Ces montants incluent les préfinancements multi-clients reconnus à la livraison. Si le chiffre d'affaires lié au préfinancement avait été reconnu au fil du temps, conformément à l'ancienne méthode (c'est-à-dire avant IFRS 15), le montant total aurait été de 408,8 millions de dollars US dont 325,6 millions de dollars US pour 2019 et 83,2 millions de dollars US pour 2020 pour les activités poursuivies.

## Actifs comptabilisés au titre des coûts d'obtention ou d'exécution de contrats

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>Au 31 décembre 2017</b>
Actifs comptabilisés au titre des coûts d'obtention de contrats	—	—
Actifs comptabilisés au titre des coûts d'exécution de contrats	—	0,9
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>0,9</b>

Le Groupe n'a pas de coût répondant à la définition des coûts d'obtention d'un contrat.

Les coûts comptabilisés pour l'exécution d'un contrat peuvent être les coûts relatifs à un navire en transit ou ceux d'une

mobilisation d'équipe terrestre, uniquement si ces coûts peuvent être récupérés (c'est-à-dire lorsque la marge du contrat est positive).

**Plan stratégique, changement de la présentation sectorielle et opérations discontinues**

Jusqu'au dernier trimestre de 2018, le Groupe était organisé en quatre segments (i) Acquisition de Données Contractuelles, (ii) Géologie, Géophysique et Réservoir (« GGR »), (iii) Équipement et (iv) Ressources Non-Opérées.

En Novembre 2018, nous avons annoncé une nouvelle stratégie incluant la transition vers un modèle « Asset Light » en réduisant l'exposition du Groupe aux activités d'acquisition de données, lesquelles font face depuis quelques années à une surcapacité structurelle, à une absence de différenciation technologique, à des prix très bas et à une structure de coûts fixes élevés. Nous prévoyons ainsi de mettre en œuvre au sein de l'activité acquisition, en conformité avec les engagements et les exigences du plan de sauvegarde de CGG et les autres exigences locales applicables, les ajustements stratégiques suivants:

- ▶ En Marine :
  - » Ajustement sur une flotte de 3 navires en 2019 ; et
  - » Recherche d'un partenariat stratégique en 2019 pour opérer ces navires de manière rentable.
- ▶ En Terrestre : Arrêt de l'activité en 2019.
- ▶ En Multi-Physique : Mise en vente de cette activité et vente en 2019.
- ▶ Monétiser nos participations dans les « joint-ventures » Argas et SBGS en 2019
- ▶ Mettre en œuvre les ajustements appropriés des dépenses administratives et générales et des coûts de support afin de nous adapter à notre nouvelle taille et à nos activités. Nous chercherons à nous concentrer sur la génération de liquidités, à optimiser la structure de notre capital et à réduire le coût de la dette.

En conséquence de ces annonces stratégiques et des actions mises en place ultérieurement, notre segment Acquisition de Données Contractuelles et une partie de notre segment Ressources Non-Opérées sont maintenant présentés au titre d'activités abandonnées et en actifs détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5. Cette présentation s'applique pour la première fois au 31 décembre 2018 et pour l'exercice terminé à cette date. Nous l'avons appliquée rétroactivement aux 31 décembre 2016 et 2017 et pour les exercices terminés à ces dates. L'analyse présentée dans ce chapitre est fondée sur cette nouvelle présentation, telle qu'elle est appliquée rétroactivement aux périodes antérieures.

Les coûts de mise en œuvre de la sortie progressive des activités d'Acquisition en 2019, décrits ci-dessus, appelé « Plan CGG 2021 », sont comptabilisés dans les activités d'Acquisition de Données Contractuelles afférentes.

**Description de nos secteurs d'activité :**

L'information financière par secteur est présentée conformément à notre système de reporting interne et fournit une information sectorielle interne qui est utilisée par le

management pour gérer et mesurer la performance. Un résumé de nos secteurs est présenté ci-dessous.

**ACTIVITÉS POURSUIVIES**

## ▶ GGR.

Ce segment opérationnel regroupe les activités Geosciences (services de traitement, d'imagerie et d'interprétation de données et d'études de réservoir pour des tiers, conseil géophysique et solutions logiciels sismiques et solutions de gestion de données géologiques) et Données Multi-clients (développement et gestion d'une bibliothèque d'études sismiques et géologiques que nous réalisons et vendons à plusieurs clients sur une base non-exclusive). Ces deux activités opérationnelles combinent souvent leurs offres commerciales générant ainsi des synergies entre leurs activités respectives. Le segment GGR inclut les coûts, les investissements industriels et les capitaux employés des navires alloués aux programmes multi-clients.

## ▶ Équipement.

Ce segment opérationnel est en charge de la conception, de la fabrication et de la commercialisation des matériels et des équipements sismiques d'acquisition de données, pour les activités d'acquisition terrestre et marine. Nous opérons cette activité au travers de notre sous-groupe Sercel.

**ACTIVITÉS ABANDONNÉES :**

## ▶ Acquisition de Données Contractuelles

Ce segment opérationnel regroupe les activités suivantes :

- » Acquisition Marine : services d'acquisition de données sismiques marine menés pour le compte d'un client spécifique ;
- » Acquisition Terrestre et Multi-Physique : autres services d'acquisition de données sismiques menés par le Groupe pour le compte d'un client spécifique.

- ▶ NOR. Comme présenté dans le chapitre 5.1 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT « Facteurs affectant nos résultats opérationnels — Coûts fixes, redimensionnement de la flotte et Plan de Transformation », nous avons débuté la mise en œuvre de notre Plan de Transformation au premier trimestre 2014 pour répondre au marché cyclique de la sismique et alors que les conditions de marché s'étaient encore détériorées, nous avons mis en œuvre de nouvelles mesures d'adaptation du Groupe, notamment la réduction de notre flotte marine à cinq navires 3D de grande capacité. En conséquence, une partie des actifs possédés n'a pas été opérée pendant une certaine période. En avril 2017, lors de la mise en place du nouveau régime de propriété de la flotte, les navires non-opérés et leurs coûts associés (incluant notamment les coûts de « cold-stacking ») ont été transférés à Global Seismic Shipping AS (« GSS »), société dans laquelle

nous détenons une participation de 50 % mais que nous ne consolidons pas. Les coûts des ressources non-opérées des activités d'Acquisition, ainsi que les coûts du Plan de Transformation lancé début 2014 relatif à la réduction de nos activités d'Acquisition de Données Contractuelles, sont reportés dans la part reclassée en activités abandonnées de ce segment. Les capitaux employés comprennent principalement notre participation de 50 % dans GSS transférée dans les actifs en vue de la vente et les provisions relatives au Plan de Transformation.

En complément du résultat d'exploitation, le résultat avant charges d'intérêts et d'impôts (« EBIT ») peut être utilisé comme un indicateur de performance pour les secteurs par le management en raison d'une part significative de nos activités gérées au travers de nos sociétés mises en équivalence. L'EBIT correspond au résultat d'exploitation, plus le résultat des sociétés mises en équivalence.

L'EBITDAS est défini comme le résultat net avant charges financières, impôts, résultat des sociétés mises en équivalence, dépréciations, amortissements nets de ceux capitalisés dans la librairie multi-clients, et coût des paiements en actions aux salariés et dirigeants. Le coût des paiements en actions inclut le coût des stock-options et des attributions d'actions gratuites sous conditions de performance. L'EBITDAS est présenté comme une information complémentaire car c'est un agrégat utilisé par certains investisseurs pour déterminer les flux liés à l'exploitation et la capacité à rembourser le service de la dette et à financer les investissements nécessaires.

Les ventes internes analytiques entre les secteurs d'activité sont effectuées aux prix du marché. Elles correspondent

principalement à des ventes de matériels effectuées par le secteur Équipement pour les secteurs Acquisition de Données Contractuelles.

Ces revenus intersecteurs et le résultat opérationnel en découlant sont éliminés en consolidation et présentés dans la colonne « Éliminations et autres ».

Le résultat d'exploitation et l'EBIT incluent des éléments exceptionnels qui sont mentionnés s'ils sont significatifs. Les frais de siège qui couvrent principalement les activités de direction, de financement et d'administration juridique et fiscale sont inclus dans la colonne « Éliminations et autres » dans les tableaux qui suivent. Le Groupe ne présente pas d'éléments du résultat financier par secteur d'activité dans la mesure où ces indicateurs sont suivis au niveau du Groupe.

Les actifs identifiables sont ceux utilisés dans l'activité de chaque secteur d'activité. Les actifs non affectés aux activités et ceux du siège sont relatifs aux « Participations et autres immobilisations financières » et « Trésorerie et équivalents de trésorerie » dans les états de situation financière consolidés. Le Groupe ne présente pas ces actifs par zone géographique.

Les capitaux employés représentent le total des actifs hors « Trésorerie et équivalents de trésorerie », moins (i) les « Passifs courants » hors « Concours bancaires » et « Dettes financières court terme » et (ii) les passifs non courants hors « Dettes financières ».

Les tableaux ci-après présentent le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et l'EBIT par secteur d'activité, ainsi que le chiffre d'affaires par zone géographique (localisation client).

## Analyse par secteur d'activité

31 décembre 2018

En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés (en milliards de dollars US)	31 décembre 2018						Total Consolidé / Données IFRS
	GGR	Équipement	Éliminations et Autres	Données des activités	Ajustements IFRS 15	Charges non-recurrentes	
Chiffre d'affaires tiers	913,4	314,0	—	1 227,4	(33,9)	—	1 193,5
Chiffre d'affaires inter-secteur <sup>(1)</sup>	—	36,8	(36,8)	—	—	—	—
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>913,4</b>	<b>350,8</b>	<b>(36,8)</b>	<b>1 227,4</b>	<b>(33,9)</b>	<b>—</b>	<b>1 193,5</b>
Dotation aux amortissements (hors multi-clients)	(73,6)	(30,1)	(0,3)	(104,0)	—	(13,9)	(117,9)
Dotation aux amortissements multi-clients	(326,0)	—	—	(326,0)	(0,3)	(226,0)	(552,3)
<b>Résultat d'exploitation <sup>(2)</sup></b>	<b>175,8</b>	<b>11,7</b>	<b>(45,2)</b>	<b>142,3</b>	<b>(34,2)</b>	<b>(287,8)</b>	<b>(179,7)</b>
<b>EBITDAS</b>	<b>557,8</b>	<b>42,1</b>	<b>(43,9)</b>	<b>556,0</b>	<b>(33,9)</b>	<b>(47,9)</b>	<b>474,2</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1,2)	—	—	(1,2)	—	—	(1,2)
<b>Résultat avant intérêts et taxes <sup>(2)</sup></b>	<b>174,6</b>	<b>11,7</b>	<b>(45,2)</b>	<b>141,1</b>	<b>(34,2)</b>	<b>(287,8)</b>	<b>(180,9)</b>
Acquisition d'immobilisations (hors multi-clients) <sup>(3)</sup>	54,4	24,8	(1,2)	78,0	—	—	78,0
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients, nettes de trésorerie	222,8	—	—	222,8	—	—	222,8
<b>Capitaux employés <sup>(4)</sup></b>	<b>2,0</b>	<b>0,5</b>	<b>(0,1)</b>	<b>2,4</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2,4</b>
<b>Total Actif <sup>(4)</sup></b>	<b>2,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>3,4</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3,4</b>

(1) Correspond aux ventes d'équipement au segment Acquisition de Données Contractuelles qui est classé dans les activités abandonnées.

(2) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les « charges non récurrentes » incluent (226,0) millions de dollars US liés à la dépréciation d'études multi-clients (dont 197 million de dollar US sur l'étude StagSeis), (30,1) millions de dollars US de dépréciation de stocks et (13,9) millions de dollars US de dépréciation d'immobilisations incorporelles et corporelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la colonne « Éliminations et autres » inclut des frais de siège d'un montant de (39,1) millions de dollars US et des éliminations intersecteurs pour (5,0) millions de dollars US.

(3) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprennent des coûts de développement capitalisés de (33,1) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. La colonne « Éliminations et autres » correspond à la variation des fournisseurs d'immobilisations.

(4) Les capitaux employés et actifs relatifs aux activités abandonnées sont compris dans la colonne « Éliminations et autres ».

### 31 décembre 2017 (retraité)

En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés (en milliards de dollars US)	Données des Ajustements						Charges non-récurrentes	Total Consolidé / Données IFRS
	GGR	Équipement	Éliminations et Autres	des activités	IFRS 15			
Chiffre d'affaires tiers	819,6	215,5	—	1 035,1	—	—	1 035,1	
Chiffre d'affaires inter-secteur <sup>(1)</sup>	—	25,7	(25,7)	—	—	—	—	
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>819,6</b>	<b>241,2</b>	<b>(25,7)</b>	<b>1 035,1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 035,1</b>	
Dotation aux amortissements (hors multi-clients)	(87,5)	(29,8)	(0,2)	(117,5)	—	—	(117,5)	
Dotation aux amortissements multi-clients	(297,7)	—	—	(297,7)	—	—	(297,7)	
<b>Résultat d'exploitation <sup>(2)</sup></b>	<b>130,7</b>	<b>(35,9)</b>	<b>(46,5)</b>	<b>48,3</b>	<b>—</b>	<b>(106,2)</b>	<b>(57,9)</b>	
<b>EBITDAS</b>	<b>486,0</b>	<b>(6,1)</b>	<b>(45,9)</b>	<b>434,0</b>	<b>—</b>	<b>(106,2)</b>	<b>327,8</b>	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,4)	—	—	(0,4)	—	—	(0,4)	
<b>Résultat avant intérêts et taxes <sup>(2)</sup></b>	<b>130,3</b>	<b>(35,9)</b>	<b>(46,5)</b>	<b>47,9</b>	<b>—</b>	<b>(106,2)</b>	<b>(58,3)</b>	
Acquisition d'immobilisations (hors multi-clients) <sup>(3)</sup>	45,0	22,2	—	67,2	—	—	67,2	
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients, nettes de trésorerie	251,0	—	—	251,0	—	—	251,0	
<b>Capitaux employés <sup>(4)</sup></b>	<b>2,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>3,2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3,2</b>	
<b>Total Actif <sup>(4)</sup></b>	<b>2,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>3,9</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3,9</b>	

(1) Correspond aux ventes d'équipement au segment Acquisition de Données Contractuelles qui est classé dans les activités abandonnées et au segment GGR.

(2) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les « charges non récurrentes » incluent (93,7) millions de dollars US liés au frais d'honoraires professionnels principalement liés aux procédures de sauvegarde française ainsi que dans le Chapter 11 aux États-Unis et (12,5) millions de dollars US d'autres charges de restructuration au titre du Plan de Transformation du Groupe.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la colonne « Éliminations et autres » inclut des frais de siège d'un montant de (37,8) millions de dollars US et des éliminations intersecteurs pour (8,7) millions de dollars US.

(3) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprennent des coûts de développement capitalisés de (31,8) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. La colonne « Éliminations et autres » correspond à la variation des fournisseurs d'immobilisations.

(4) Les capitaux employés et actifs relatifs aux activités abandonnées sont compris dans la colonne « Éliminations et autres ».

### 31 décembre 2016 (retraité)

En millions de dollars US sauf pour les actifs et les capitaux employés (en milliards de dollars US)							Charges non-récurrentes	Total Consolidé / Données IFRS
	GGR	Équipement	Éliminations et Autres	Données des activités	Ajustements IFRS 15			
Chiffre d'affaires tiers	784,0	179,3	—	963,3	—	—	963,3	
Chiffre d'affaires inter-secteur <sup>(1)</sup>	—	75,7	(75,7)	—	—	—	—	
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>784,0</b>	<b>255,0</b>	<b>(75,7)</b>	<b>963,3</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>963,3</b>	
Dotation aux amortissements (hors multi-clients)	(100,6)	(35,5)	(0,4)	(136,5)	—	(0,5)	(137,0)	
Dotation aux amortissements multi-clients	(320,4)	—	—	(320,4)	—	(96,8)	(417,2)	
<b>Résultat d'exploitation <sup>(2)</sup></b>	<b>81,4</b>	<b>(41,9)</b>	<b>(69,8)</b>	<b>(30,3)</b>	<b>—</b>	<b>(116,3)</b>	<b>(146,6)</b>	
<b>EBITDAS</b>	<b>460,4</b>	<b>(6,4)</b>	<b>(68,0)</b>	<b>386,0</b>	<b>—</b>	<b>(19,0)</b>	<b>367,0</b>	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(2,2)	—	—	(2,2)	—	—	(2,2)	
<b>Résultat avant intérêts et taxes <sup>(2)</sup></b>	<b>79,2</b>	<b>(41,9)</b>	<b>(69,8)</b>	<b>(32,5)</b>	<b>—</b>	<b>(116,3)</b>	<b>(148,8)</b>	
Acquisition d'immobilisations (hors multi-clients) <sup>(3)</sup>	60,1	12,4	1,3	73,8	—	—	73,8	
Investissement en trésorerie dans les études multi-clients, nettes de trésorerie	295,1	—	—	295,1	—	—	295,1	
<b>Capitaux employés <sup>(4)</sup></b>	<b>2,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>3,5</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3,5</b>	
<b>Total Actif <sup>(4)</sup></b>	<b>2,5</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>4,3</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>4,3</b>	

(1) Correspond aux ventes d'équipement au segment Acquisition de Données Contractuelles qui est classé dans les activités abandonnées et au segment GGR.

(2) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les « charges non récurrentes » incluent (96,8) millions de dollars US liés à la dépréciation d'études multi-clients et (0,5) millions de dollars US de dépréciation d'immobilisations incorporelles.

(3) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la colonne « Éliminations et autres » inclut des frais de siège d'un montant de (33,2) millions de dollars US et des éliminations intersecteurs pour (36,6) millions de dollars US.

(4) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comprennent des coûts de développement capitalisés de (34,0) millions de dollars US pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. La colonne « Éliminations et autres » correspond à la variation des fournisseurs d'immobilisations.

(5) Les capitaux employés et actifs relatifs aux activités abandonnées sont compris dans la colonne « Éliminations et autres ».

## NOTE 21 COÛTS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

### Au 31 décembre

En millions de dollars US			
	2018	2017 (retraité)	2016 (retraité)
Frais de recherche et développement	(71,3)	(69,2)	(80,8)
Frais de développement capitalisés	33,1	31,8	34,0
<b>Dépenses de recherche et développement</b>	<b>(38,2)</b>	<b>(37,4)</b>	<b>(46,8)</b>
Aide à la recherche constatée en résultat	7,7	19,5	30,1
<b>COÛTS NETS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>(30,5)</b>	<b>(17,9)</b>	<b>(16,7)</b>

Les coûts de recherche et développement se rapportent principalement :

► pour le segment GGR, à des projets rattachés aux activités de Traitement de données ;

► pour le segment Équipement, à des projets relatifs aux systèmes d'enregistrement de données sismiques.

La diminution des aides à la recherche constatée en résultat en 2018 par rapport à 2017 provient principalement d'une reprise de crédit impôt recherche aux États-Unis en 2018.



## NOTE 22 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2018	2017 (retraité)	2016 (retraité)
Dépréciation d'actifs	(239,9)	—	(97,3)
Charges de restructuration	(79,4)	(195,1)	(132,0)
Variation des provisions pour restructuration	61,6	88,9	113,0
Autres charges de restructuration	(30,1)	—	—
<b>Dépréciations exceptionnelles et charges de restructuration, nettes</b>	<b>(287,8)</b>	<b>(106,2)</b>	<b>(116,3)</b>
Autres produits (charges) non récurrents	1,0	(3,5)	0,5
Gains (pertes) de change sur contrats de couverture	(0,8)	—	0,2
Plus (moins) values sur cessions d'actifs	1,5	4,2	4,9
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS (CHARGES) NET</b>	<b>(286,1)</b>	<b>(105,5)</b>	<b>(110,7)</b>

### Exercice clos le 31 décembre 2018

#### Dépréciation d'actifs

En 2018, le groupe a comptabilisé (226,0) millions de dollars US de dépréciations d'études multi-clients (dont 197 million de dollar US sur l'étude StagSeis) en raison des conditions de marché difficiles.

#### Charges de restructuration et variation des provisions pour restructuration

Au cours de l'année 2018, les coûts de restructuration liés au Plan de Transformation du Groupe se sont élevés à (17,8) millions de dollars US et comprennent :

- (i) 15,1 millions de dollars US d'honoraires professionnels principalement liés aux procédures de sauvegarde française ainsi que dans le Chapter 11 aux États-Unis (voir note 2 « Engagement du processus de restructuration financière ») ;
- (ii) 2,7 millions de dollars US d'autres charges de restructuration au titre du Plan de Transformation du Groupe.

#### Autres charges de restructuration

En 2018, le groupe a comptabilisé (30,1) millions de dollars US de dépréciations sur les stocks de Sercel.

### Exercice clos le 31 décembre 2017

#### Charges de restructuration et variation des provisions pour restructuration

Au cours de l'année 2017, les coûts de restructuration liés au Plan de Transformation du Groupe se sont élevés à (106,2) millions de dollars US et comprennent :

- (i) 93,7 millions de dollars US d'honoraires professionnels principalement liés aux procédures de sauvegarde française ainsi que dans le Chapter 11 aux États-Unis (voir note 2 « Engagement du processus de restructuration financière ») ;
- (ii) 12,5 millions de dollars US d'autres charges de restructuration au titre du Plan de Transformation du Groupe.

### Exercice clos le 31 décembre 2016

#### Charges de restructuration et variation des provisions pour restructuration

Au cours de l'année 2016, le Groupe a dépensé 132,0 millions de dollars US au titre du Plan de Transformation du Groupe. Ces coûts ont été partiellement compensés par les reprises de provisions correspondantes.

#### Dépréciation d'actifs

En 2016, le groupe a également comptabilisé (96,8) millions de dollars US de dépréciations d'études multi-clients acquises en raison des conditions de marché difficiles.

## NOTE 23 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
Charges d'intérêt relatives aux dettes financières	(129,7)	(181,0)	(168,6)
Amortissement des frais d'émission des emprunts	—	(33,0)	(8,3)
Produits financiers sur dépôts bancaires et valeurs mobilières de placement	2,3	3,0	2,7
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(127,4)</b>	<b>(211,0)</b>	<b>(174,2)</b>

Suite à l'approbation du projet de plan de sauvegarde en France par les comités de créanciers le 28 juillet 2017 et l'approbation du plan du Chapter 11 aux Etats-Unis par les classes de créanciers autorisées à voter fin septembre 2017,

une grande partie de la dette actuelle a été convertie en capitaux propres ou en nouvelles obligations le 21 février 2018. De ce fait, nous avons accéléré l'amortissement des frais d'émission.

## NOTE 24 AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS

<i>En millions de dollars US</i>	Au 31 décembre		
	2018	2017 (retraité)	2016 (retraité)
Gains et pertes de change, nets	32,0	28,1	12,6
Autres produits (charges) financiers nets	787,9	(6,6)	(6,6)
<b>AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS NETS</b>	<b>819,9</b>	<b>21,5</b>	<b>6,0</b>

En 2018, les autres charges financières proviennent essentiellement (i) pour 771 millions de dollars US de l'impact fortement positif de la Restructuration Financière (ii) pour 74 millions de dollars US de produits exceptionnels principalement dus à un effet de change positif associé au changement de notre position de change Euro/Dollars au bilan, en raison de

la Restructuration Financière et du refinancement des obligations de premier rang (notre position Euro/Dollars est désormais équilibrée), partiellement contrebalancés par (iii) 21 millions de dollars US de coûts de refinancement des obligations de premier rang.

## NOTE 25 IMPÔTS

### Produit (charge) d'impôt

CGG S.A. et ses filiales calculent l'impôt sur les bénéfices conformément aux législations fiscales des nombreux pays où le Groupe opère. Les régimes fiscaux et les taux d'impôt en

vigueur varient largement d'une législation à l'autre. À l'étranger, l'impôt sur le bénéfice est souvent calculé sur la base d'un résultat estimé et exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, tel que défini par les autorités fiscales locales.

La grande mobilité de l'activité d'acquisition de données sismiques ne permet pas de considérer que la charge d'impôt de l'exercice est indicatrice de la charge d'impôt relative aux exercices futurs.

<i>En millions de dollars US</i>	<b>Au 31 décembre</b>		
	<b>2018</b>	<b>2017 (retraité)</b>	<b>2016 (retraité)</b>
<b>France</b>			
Charge courante	—	—	—
Ajustements sur la charge d'impôt reconnue dans la période pour les périodes antérieures	—	0,1	0,2
Impôts différés — différences temporelles nées sur l'exercice	3,3	(0,2)	(5,5)
Impôts différés reconnus dans la période pour les périodes antérieures	0,5	(3,4)	0,1
<b>Total France</b>	<b>3,8</b>	<b>(3,5)</b>	<b>(5,2)</b>
<b>Étranger</b>			
Charge courante, dont retenues à la source	(19,0)	(19,7)	(16,3)
Ajustements sur la charge d'impôt reconnue dans la période pour les périodes antérieures <sup>(c)</sup>	1,4	1,4	9,9
Impôts différés — différences temporelles nées sur l'exercice	14,0	49,5	43,0
Impôts différés reconnus dans la période pour les périodes antérieures <sup>(a)</sup> <sup>(b)</sup>	(7,6)	(46,4)	(12,7)
<b>Total Étranger</b>	<b>(11,2)</b>	<b>(15,2)</b>	<b>23,9</b>
<b>PRODUIT (CHARGE) D'IMPÔT TOTAL</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(18,7)</b>	<b>18,7</b>

(a) En 2018, cette ligne comprenait la dépréciation d'impôt différé actif pour un montant de 8,3 millions de dollars US sur le Mexique

(b) En 2017, cette ligne inclut des dépréciations d'impôt différé actif pour un montant de 45,5 millions de dollars US dans plusieurs pays, notamment aux États-Unis (32 millions de dollars US) au regard des perspectives d'utilisation de ces actifs face aux passifs existants. En 2016, cette ligne incluait une dépréciation d'impôt différé actif pour un montant total de 7,5 millions de dollars US.

(c) En 2016, cette ligne correspondait principalement à la constatation de changements d'estimations, l'utilisation de crédits d'impôts et une créance de carry back en Amérique du Nord.

## Preuve d'impôt

La réconciliation entre le produit (charge) d'impôt dans le compte de résultat et le produit (charge) d'impôt théorique est présentée ci-dessous :

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2018</b>	<b>2017 (retraité)</b>	<b>2016 (retraité)</b>
<b>Résultat net consolidé des activités poursuivies</b>	<b>504,2</b>	<b>(266,5)</b>	<b>(298,3)</b>
Impôts sur les bénéfices	(7,4)	(18,7)	18,7
<b>Résultat avant impôt des activités poursuivies</b>	<b>511,6</b>	<b>(247,8)</b>	<b>(317,0)</b>
Résultat des mises en équivalence	(1,2)	(0,4)	(2,2)
<b>Base imposable théorique</b>	<b>512,8</b>	<b>(247,4)</b>	<b>(314,8)</b>
Taux d'impôt applicable en France	34,43 %	34,43 %	34,43 %
<b>Impôt théorique</b>	<b>(176,6)</b>	<b>85,2</b>	<b>108,4</b>
<b>Différences sur les impôts :</b>			
Écart de taux entre le taux français et les taux étrangers <sup>(f)</sup>	(44,5)	0,3	23,9
Changement de taux local adopté en France et aux US <sup>(d)</sup>	—	43,3	—
Quote-part de frais et charges sur dividendes	—	(0,6)	(1,8)
Ajustements sur la charge d'impôt courante reconnue dans la période pour les périodes antérieures <sup>(b)</sup>	1,4	1,6	10,1
Ajustements sur la charge d'impôt différé reconnue dans la période pour les périodes antérieures	1,2	(4,3)	(5,1)
Provision sur impôts différés reconnus sur les pertes antérieures de sociétés étrangères <sup>(a)</sup>	(8,3)	(45,5)	(7,5)
Autres différences permanentes, dont retenues à la source <sup>(e)</sup>	239,5	(17,0)	(2,0)
Impôts différés non reconnus sur les pertes de l'exercice <sup>(c)</sup>	(30,0)	(84,5)	(109,9)
Impôts différés non reconnus en résultat sur les exercices antérieurs	9,9	2,8	2,6
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(18,7)</b>	<b>18,7</b>

(a) (b) Voir les commentaires relatifs à la charge d'impôt ci-dessus.

(c) Correspond à l'impôt différé non reconnu sur les déficits fiscaux créés au cours de l'exercice par les groupes fiscaux français et US, compte tenu des incertitudes à court et moyen terme et des perspectives d'utilisation de ces déficits sur la base des dernières planifications fiscales révisées.

(d) Aux Etats-Unis, le taux d'impôt US a été réduit de 35 % en 2016 à 21 % en 2017 pour le calcul des impôts différés, avec un impact favorable d'un montant de 37 millions de dollars US sur la charge d'impôt de la période. En France, le taux d'impôt va progressivement diminuer de 34,43 % à 25 % sur 5 ans, ce qui a eu un impact favorable sur le calcul des impôts différés en 2017 d'un montant de 6,3 millions de dollars US.

(e) Correspond notamment, en 2018, aux différences permanentes relatives à la conversion en capital d'une partie de la dette (voir note 2)

(f) Correspond notamment, en 2018, à la différence de taux entre France et US pour un montant de 37 millions de dollars US

## Impôts différés actifs et passifs

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>22,6</b>	<b>21,9</b>	<b>26,0</b>
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>(44,4)</b>	<b>(62,0)</b>	<b>(67,6)</b>
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS, NET</b>	<b>(21,8)</b>	<b>(40,1)</b>	<b>(41,6)</b>

## Impôts différés actifs et passifs nets par nature

En millions de dollars US	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
Provisions non déductibles (y compris provisions pour retraite et participation)	33,3	24,4	28,9
Immobilisations corporelles	19,5	28,4	46,9
Effets des variations des taux de change non reconnus en résultat	(10,5)	(2,5)	(42,5)
Études multi-clients (y compris revenus différés)	(57,1)	(147,6)	(152,8)
Actifs réévalués dans le cadre d'une acquisition	(29,5)	(32,4)	(49,0)
Coûts de développement capitalisés	(18,8)	(23,6)	(26,9)
Autres revenus différés	(1,6)	(19,4)	2,0
Emprunts convertibles et autres instruments financiers	—	(12,3)	1,6
Crédits d'impôts recherche	32,0	44,2	39,4
Autres	(30,6)	10,5	4,5
<b>Total impôts différés actifs nets des impôts différés (passifs) sur différences temporelles</b>	<b>(63,3)</b>	<b>(130,3)</b>	<b>(147,9)</b>
Reportes fiscaux déficitaires activés	41,5	90,2	106,3
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS DES IMPÔTS DIFFÉRÉS (PASSIFS)</b>	<b>(21,8)</b>	<b>(40,1)</b>	<b>(41,6)</b>

## Impôts différés actifs (passifs) par groupe fiscal au 31 décembre 2018

En millions de dollars US	France	Étranger	Total <sup>(a)</sup>
Impôts différés actifs nets (passifs) sur différences temporelles	(32,8)	(30,5)	(63,3)
Impôts différés actifs sur report déficitaires activés <sup>(b)</sup>	5,7	35,8	41,5
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (PASSIFS)</b>	<b>(27,1)</b>	<b>5,3</b>	<b>(21,8)</b>

(a) Les impôts différés reconnus sur les déficits fiscaux sont indéfiniment recouvrables.

(b) Voir note 1.6 –6. des états financiers consolidés sur la méthode de reconnaissance des impôts différés actifs.

## Déficits fiscaux reportables non activés

En millions de dollars US	France	Étranger	Total
Reportes déficitaires à échéance 2018	—	1,3	1,3
Reportes déficitaires à échéance 2019 et au-delà	—	195,3	195,3
Reportes déficitaires utilisables sans limite	1 893,0	242,3	2 135,3
<b>TOTAL</b>	<b>1 893,0</b>	<b>438,9</b>	<b>2 331,9</b>

## Contrôles fiscaux et litiges

### États-Unis

Le contrôle fiscal de la société CGG Holding (U.S.) Inc. portant sur les exercices 2007 à 2016, suite à une nouvelle extension, était toujours en cours au 31 décembre 2018 en raison de la procédure de « governmental shutdown ».

### Brésil

La municipalité de Rio de Janeiro a réclamé à la société Veritas do Brasil Ltda le paiement de la taxe sur les services au titre des années 2001 à 2008. Ce redressement a été contesté devant les tribunaux.

Suite à une décision judiciaire favorable, la procédure de redressement au titre des années 2001 à 2003 a été finalement annulée définitivement en janvier 2016. En mars 2016, la municipalité de Rio a demandé l'annulation de cette décision. La société a déposé son dossier en défense en juin 2016. En décembre 2016, le ministère public a rejeté la demande de révision du fondement de la décision initiale, mais a accepté que la demande relative au principe du remboursement soit jugée. En février 2017, CGG a contesté cette décision. La société reste en attente d'une décision finale. La société considère cette action sans fondement valable.

La procédure administrative au titre des années 2003 à 2008 pour un montant de 11,0 millions de dollars US est toujours en cours dans l'attente d'une décision définitive qui

devrait aboutir à une annulation étant donné que le redressement repose sur les mêmes éléments que ceux jugés au titre de 2001 à 2003.

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes pour ces redressements car le Groupe considère que ces procédures devraient se dénouer en sa faveur.

Suite à un contrôle fiscal conduit en 2012 sur l'exercice 2009, CGG do Brasil Participações Ltda a été redressée d'un montant de 6,1 millions de dollars US au titre de la retenue à la source et de 4,0 millions de dollars US au titre de la CIDE (Contribution for Intervening in Economic Domain) relative aux contrats d'affrètements. Ce redressement a été contesté par le Groupe. En avril 2014, le tribunal administratif de première instance a rendu une décision contre CGG do Brasil Participações Ltda. La Société a fait appel de la décision en mai 2014. En Août 2018, la décision a été confirmée. CGG a présenté en octobre 2018 une motion pour clarifier la décision des juges considérant que plusieurs arguments n'ont pas été pris en compte. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

En juillet 2017, la demande de CGG au titre de la CIDE a été rejetée en Appel. La société a alors décidé d'engager une procédure amiable dans le cadre du programme d'amnistie « PERT ». Un accord a été conclu entre les parties, accordant l'extinction de la dette de CGG moyennant le paiement de la somme de 2,7 millions de dollars US versés par la société en janvier 2018 et le retrait par CGG de son action en justice.

Cet accord ne vaut que pour l'année 2009 et ne prive pas CGG de sa capacité à contester l'application du CIDE sur les autres années.

En 2016, un nouveau contrôle fiscal portant sur l'exercice 2013 a été conduit. Le 20 décembre 2017, CGG do Brasil Participações Ltda a été redressée d'un montant de 15 millions de dollars US au titre de la retenue à la source et de 10,0 millions de dollars US au titre de la CIDE (Contribution for Intervening in Economic Domain). Ce redressement a été contesté en janvier 2018. En août 2018, la décision de première instance a donné raison à CGG do Brasil à la fois sur la retenue à la source et le CIDE. L'administration fiscale a fait appel de cette décision. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

#### Pérou

Au titre des années 2012 et 2013, les autorités fiscales péruviennes contestent à la succursale de CGG Land (U.S.) Inc l'application du taux de retenue à la source de 15 % sur les prestations de services pour lui substituer un taux de 30 %. Le redressement s'élève à 15 millions de dollars US. Le Groupe a contesté ce redressement. En mai 2017, un jugement favorable a été rendu en faveur de CGG. Une action en nullité a été lancée par les autorités fiscales. En février 2019, le juge a confirmé la décision initiale en faveur de CGG.

Aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

## NOTE 26 EFFECTIFS DU GROUPE

La ventilation des effectifs du Groupe est la suivante :

	Au 31 décembre		
	2018	2017	2016
Personnel statut France	1 253	1 306	1 393
Personnel contrat local	3 846	3 960	4 373
<b>TOTAL EFFECTIFS</b>	<b>5 099</b>	<b>5 266</b>	<b>5 766</b>
<i>dont personnel terrain :</i>	<i>418</i>	<i>498</i>	<i>547</i>

Le total des coûts de personnel employé s'élevait à 559 millions de dollars US en 2018 (ou 452 millions de dollars US hors acquisition), 561 millions de dollars US en

2017 (ou 446 millions de dollars US hors acquisition) et 654 millions de dollars US en 2016 (ou 495 millions de dollars US hors acquisition).

## NOTE 27 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le Comité Corporate (C-Com) était présidé par le Directeur Général et regroupait le directeur général, les trois Directeurs Généraux Adjointes du Groupe et le Directeur des Ressources Humaines jusqu'en juin 2017.

Le tableau ci-dessous présente :

- ▶ Pour 2016 et 2017, les jetons de présence versés aux administrateurs et la rémunération des membres du C-Com
- ▶ Pour 2018, les jetons de présence versés aux administrateurs et la rémunération du Directeur Général :

**Au 31 décembre**

<i>En dollars US</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Avantages court terme <sup>(a)</sup>	4 490 770	3 622 362	3 923 272
Jetons de présence versés aux administrateurs	763 753	692 714	646 042
Avantages postérieurs à l'emploi — retraite <sup>(b)</sup>	—	26 641	28 444
Avantages postérieurs à l'emploi — retraite complémentaire <sup>(c)</sup>	429 986	828 603	778 027
Rémunération en actions <sup>(d)</sup>	279 920	129 918	443 575

(a) *Hors charges patronales.*

(b) *Coût des services rendus et charge d'intérêt.*

(c) *Coût des services rendus, charge d'intérêt du plan de retraite complémentaire mis en place fin 2004.*

(d) *Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'options sur titres et des plans d'actions gratuites sous conditions de performance.*

## Indemnité contractuelle de rupture en cas de cessation des fonctions

### Directeur Général

Le Conseil d'administration réuni le 26 avril 2018, ayant nommé Mme Sophie ZURQUIYAH en qualité de Directeur Général pour une durée de trois ans, a également approuvé pour la durée de ce mandat, les termes et conditions des avantages consentis à Mme Sophie ZURQUIYAH en cas de cessation de son mandat social. Ces avantages seront soumis à la ratification de l'assemblée générale du 15 mai 2019.

Ils présentent les caractéristiques suivantes :

- ▶ Mme Sophie ZURQUIYAH bénéficie d'une indemnité contractuelle de rupture dans les cas suivants :

(a) En cas de révocation, non renouvellement du mandat ou tout autre cas de départ contraint (entraînant une démission) lié à un changement de contrôle et intervenant en l'absence de toute situation d'échec caractérisée par la non-réalisation des conditions de performance décrites ci-dessous, étant précisé qu'un départ intervenant dans les douze mois suivant la réalisation d'un changement de contrôle sera considéré comme un départ contraint ;

(b) En cas de révocation en l'absence de faute grave ou lourde intervenant en l'absence de toute situation d'échec caractérisée par la non-réalisation des conditions de performance décrites ci-dessous.

- ▶ Dans l'hypothèse où la rupture se produirait au cours des trois premières années du mandat de Directeur Général, l'appréciation de la réalisation des conditions de performance se ferait de la façon suivante :

(a) En cas de départ du Groupe au cours de l'exercice 2018 et 2019, le Conseil d'administration de la Société déterminera le taux d'atteinte des objectifs sur la période ayant courus depuis la date de nomination en qualité de Directeur Général de la Société ; le taux ainsi déterminé constituera le taux d'atteinte qui sera pris en compte pour appliquer la règle décrite ci-dessous ;

(b) En cas de départ du Groupe au cours de l'exercice 2020, l'atteinte de conditions de performance sera exceptionnellement mesurée par le Conseil d'administration sur les deux exercices clos précédant la date du début du préavis.

- ▶ Le versement de l'indemnité spéciale de rupture dépendra du taux moyen d'atteinte des objectifs relatifs à la part variable annuelle de la rémunération de Mme Sophie ZURQUIYAH réalisés au titre des exercices 2018, 2019 et 2020, selon la règle suivante :

(a) Si le taux d'atteinte moyen est inférieur à 60 %, aucune indemnité spéciale de rupture ne pourra être versée ;

(b) Si le taux d'atteinte moyen est de 60 %, l'indemnité spéciale de rupture sera due à hauteur de 60 % de son montant ;

(c) Si le taux d'atteinte moyen est supérieur à 60 %, l'indemnité spéciale de rupture sera due linéairement entre 60 et 100 % de son montant.

- ▶ Cette Indemnité Spéciale de Rupture sera égale à la différence entre (i) un montant brut plafonné à 200 % de la Rémunération annuelle de référence, et incluant toutes les sommes de quelque nature que ce soit et sur quelque fondement que ce soit auxquelles Mme Sophie ZURQUIYAH pourrait prétendre en conséquence de la rupture, et (ii) toutes les sommes auxquelles elle pourrait prétendre du fait de la mise en œuvre de l'engagement de non-concurrence.

Il est précisé que le Conseil d'administration devra constater, conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, préalablement au versement de l'indemnité spéciale de rupture, (i) que les conditions de performance décrites ci-dessus sont bien remplies et (ii) que l'indemnité spéciale de rupture est conforme au Code de gouvernement d'entreprise en vigueur à la date du départ de l'intéressé.

## NOTE 28 TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS LIÉES

Le tableau suivant présente les transactions avec nos coentreprises et nos entreprises associées. La grande majorité d'entre elles appartiennent au secteur "Acquisition" qui est classé dans les activités abandonnées dans notre compte de résultat.

En millions de dollars US	2018			2017			2016
	Co-entreprises et activités conjointes <sup>(a)</sup>	Entités associées <sup>(b)</sup>	TOTAL	Co-entreprises et activités conjointes <sup>(a)</sup>	Entités associées <sup>(b)</sup>	TOTAL	TOTAL
Ventes de matériel géophysique	—	14,5	14,5	2,6	31,0	33,6	5,2
Locations de matériel et prestations de conseil	4,5	10,9	15,4	13,0	8,4	21,4	28,0
<b>Produits</b>	<b>4,5</b>	<b>25,4</b>	<b>29,9</b>	<b>15,6</b>	<b>39,4</b>	<b>55,0</b>	<b>33,2</b>
Coûts d'affrètement et de gestion	(31,7)	—	(31,7)	(23,6)	—	(23,6)	(28,3)
Coûts d'équipage	(32,4)	—	(32,4)	(24,4)	—	(24,4)	(36,2)
Achats de prestations de services	(6,1)	(0,5)	(6,6)	(2,5)	(1,5)	(4,0)	(7,7)
<b>Charges</b>	<b>(70,2)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(70,7)</b>	<b>(50,5)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(52,0)</b>	<b>(72,2)</b>
<b>Autres produits financiers (charges)</b>	<b>(35,0)</b>	<b>—</b>	<b>(35,0)</b>	<b>0,1</b>	<b>—</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>
Créances commerciales et contrats d'intermédiaire	15,9	14,9	30,8	18,1	18,7	36,8	36,3
Prêts et avances consenties (voir note 7)	2,9	—	2,9	32,9	—	32,9	14,9
<b>Créances</b>	<b>18,8</b>	<b>14,9</b>	<b>33,7</b>	<b>51,0</b>	<b>18,7</b>	<b>69,7</b>	<b>51,2</b>
Dettes fournisseurs et contrats d'intermédiaire	6,0	3,9	9,9	13,1	5,5	18,6	59,5
Dettes financières — Dettes de crédit-bail	—	—	—	—	—	—	15,0
<b>Dettes</b>	<b>6,0</b>	<b>3,9</b>	<b>9,9</b>	<b>13,1</b>	<b>5,5</b>	<b>18,6</b>	<b>74,5</b>
Engagements des loyers futurs	358,2	—	358,2	397,0	—	397,0	203,5
Engagements de prestations de service	94,6	—	94,6	169,3	—	169,3	66,7
<b>Engagements hors-bilan</b>	<b>452,8</b>	<b>—</b>	<b>452,8</b>	<b>566,3</b>	<b>—</b>	<b>566,3</b>	<b>270,2</b>

(a) Correspond principalement aux sociétés mises en équivalence du secteur opérationnel Acquisition de Données Contractuelles Marine (voir note B).

(b) Correspond principalement aux sociétés mises en équivalence du secteur opérationnel Acquisition Terrestre et Multi-physique (voir note B).

Aucune facilité de paiement ou prêt n'a été accordé au Groupe par les actionnaires pendant les trois dernières années.

## NOTE 29 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

### Flux d'exploitation

En 2018 et 2016 les amortissements et dépréciations, y compris études multi-clients incluent respectivement 239,9 millions de dollars US et 97,3 millions de dollars US de dépréciations d'actifs telles que décrit en note 22.

En 2018, la ligne « Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie » correspond principalement au plan de restructuration financière tel que décrit dans la note 2.

En 2017, l'impôt décaissé est un produit de 43,5 millions de dollars US principalement lié au remboursement des crédits d'impôts recherche en France.

### Flux d'investissement

En 2018, 2017 et 2016, la ligne « valeurs de cession des immobilisations corporelles et incorporelles » correspondait à la vente de certains de nos actifs.

En 2017, la ligne « plus ou moins-values sur immobilisations financières » correspondait à la cession de 9,17 % de notre part dans Tronic's microsystems SA.

En 2018, 2017 et 2016, correspond principalement les valeurs mobilières de placement et dépôts long terme mis en nantissement dans le but de satisfaire à certaines exigences de garantie.

### Flux de financement

En 2018, CGG SA a émis 355,1 millions de dollars US et 80,4 millions d'euros en principal d'obligations sécurisées de second rang, à échéance 2024. Cette émission comprend 275 millions de dollars US, 80,4 millions d'euros de nouvelles liquidités et 80,2 millions de dollars US en échange d'une partie des intérêts courus au titre des Obligations Senior (étant précisé que les obligations libellées en dollars qui correspondent aux nouvelles liquidités et à l'échange d'une partie des intérêts courus au titre des Obligations Senior sont fongibles) ;

En 2018, CGG Holding (U.S.) Inc a émis 663,6 millions de dollars US en principal d'obligations sécurisées de premier rang, à échéance 2023, en échange du solde des Prêts Sécurisés, après prise en compte du remboursement partiel initial de 150 millions de dollars US.

En 2016, le Groupe a perçu 337 millions d'euros (367,5 millions de dollars US) de produits nets de l'augmentation de capital.



## Trésorerie

Au 31 décembre

<i>En millions de dollars US</i>	<b>2018</b>	<b>2017 (retraité)</b>	<b>2016 (retraité)</b>
Disponibilités et dépôts bancaires	353,2	229,6	415,1
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme	80,9	85,8	123,7
<b>TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>434,1</b>	<b>315,4</b>	<b>538,8</b>

En 2018, la trésorerie comprend des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe à hauteur de 93 millions de dollars US. Cette trésorerie correspond aux soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus par des filiales implantées dans des pays où le contrôle des changes ou des contraintes légales ne permettent pas de rendre disponibles ces montants de trésorerie pour une utilisation par le Groupe ou par l'une de ses filiales.

En 2018, les valeurs mobilières de placement et dépôts à terme n'incluent pas 30,5 millions de dollars US mis en nantissement dans le but de satisfaire à certaines exigences de garantie. La trésorerie mis en nantissement pour une durée supérieure à un an est comptabilisée pour 18,1 millions de dollars US en instruments financiers (voir note 7) ; et la trésorerie mis en nantissement pour une durée inférieure à un an est comptabilisée pour 12,4 millions de dollars US en disponibilités bloquées (voir note 4).

## NOTE 30 RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le tableau suivant reprend les chiffres utilisés dans le calcul du résultat net par action de base et dilué :

Au 31 décembre

<i>En millions de dollars US, sauf les données par action</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Résultat net — part du Groupe <sup>(a)</sup>	(101,6)	(514,9)	(573,4)
<b>Effet dilutive</b>			
Actions ordinaires en circulation en début d'année, ajusté <sup>(b) (1)</sup>	46 038 287	46 038 287	12 647 881
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises durant l'année, ajusté <sup>(c)</sup>	562 399 954	—	30 607 872
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté (d) = (b) + (c)</b>	<b>608 438 241</b>	<b>46 038 287</b>	<b>43 255 753</b>
Nombre total d'actions potentielles liées aux plans d'options	—	—	—
Nombre total d'actions potentielles liées aux plans d'attribution d'actions gratuites	—	—	—
Nombre d'actions potentielles liées aux obligations convertibles	—	—	—
Nombre d'actions potentielles liées aux BSA	9 155 112		
<b>Nombre moyen ajusté d'actions potentielles liées aux instruments financiers ayant un effet dilutif <sup>(e)</sup></b>	<b>617 593 353</b>	<b>46 038 287</b>	<b>43 255 753</b>
<b>Résultat net par action</b>			
<b>Base (a) / (d)</b>	<b>(0,17)</b>	<b>(11,18)</b>	<b>(13,26)</b>
<b>Dilué (a) / (e) <sup>(2)</sup></b>	<b>(0,17)</b>	<b>(11,18)</b>	<b>(13,26)</b>
Résultat net des activités poursuivies — part du Groupe <sup>(a2)</sup>	498,4	(267,3)	(295,1)
Résultat net par action Base	0,82	(5,81)	(6,82)
Résultat net par action Dilué <sup>(2)</sup>	0,81	(5,81)	(6,82)
Résultat net activités abandonnées — part du Groupe <sup>(a3)</sup>	(600)	(247,6)	(278,3)
Résultat net par action Base	(0,99)	(5,38)	(6,43)
Résultat net par action Dilué <sup>(2)</sup>	(0,99)	(5,38)	(6,43)

(1) Suite à l'augmentation de capital du 21 février 2018 par l'émission d'un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants, le calcul des résultats par action de base et dilués pour 2016 et 2017 ont été ajustés rétrospectivement. Le nombre d'action ordinaire en circulation a également été ajusté pour refléter la variation du nombre d'actions.

(2) Lorsque le résultat de l'exercice est une perte, les plans d'attribution de stock-options, d'actions gratuites et d'obligations convertibles ont un effet relatif, par conséquent les actions potentielles liées à ces plans n'ont pas été retenues dans la détermination du nombre moyen ajusté des actions potentielles ayant un effet dilutif, ni dans la détermination de la perte nette diluée par action. En conséquence, la formule appliquée pour le calcul de la perte diluée par action est (a) / (d) [ou (a2) / (d) pour les activités poursuivies et (a3) / (d) pour les activités abandonnées]

## NOTE 31 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Néant

## NOTE 32 LISTE DES PRINCIPALES FILIALES CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2018

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir de leur date d'acquisition lors de la prise de contrôle par le Groupe.

Certaines sociétés mises en sommeil n'ont pas été listées ci-dessous.

Le pourcentage d'intérêt correspond généralement au pourcentage de contrôle dans la Société.

Siren <sup>(a)</sup>	Nom des Sociétés	Siège	% d'intérêt
403 256 944	CGG Services SAS	France	100,0
410 072 110	CGG Explo SARL	France	100,0
413 926 320	Geomar SAS	France	100,0
	CGG Holding BV	Pays-Bas	100,0
	CGG Marine BV	Pays-Bas	100,0
	CGG Services (NL) BV	Pays-Bas	100,0
	CGG International SA	Suisse	100,0
	CGG Data Services SA	Suisse	100,0
	CGG Services (Norway) AS	Norvège	100,0
	CGG Services (UK) Limited	Royaume-Uni	100,0
	CGG do Brasil Participações Ltda	Brésil	100,0
	Veritas do Brasil Ltda	Brésil	100,0
	LASA Prospeccoes SA	Brésil	100,0
	CGG Mexico, SA de CV	Mexique	100,0
	Geoinnovation Corporativa S. de RL de CV	Mexique	100,0
	Vitzel SA de CV	Mexique	100,0
	CGG Holding (U.S.) Inc.	Delaware, États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Services (U.S.) Inc.	Delaware, États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Land (U.S.) Inc.	Delaware, États-Unis d'Amérique	100,0
	CGG Canada Services Ltd	Canada	100,0
	CGG Services (Canada) Inc.	Canada	100,0
	CGG Services (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	CGG Aviation (Australia) Pty Ltd	Australie	100,0
	CGGVeritas Services (B) Sdn Bhd	Brunei	100,0
	PT CGG Services Indonesia <sup>(1)</sup>	Indonésie	95,0
	CGG Services India Private Ltd	Inde	100,0
	CGG Technology Services (Beijing) Co. Ltd	Chine	100,0
	CGG Services (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100,0
	CGG Services (Malaysia) Sdn Bhd	Malaisie	100,0
	CGG Vostok	Russie	100,0
866 800 154	Sercel Holding SAS	France	100,0
378 040 497	Sercel SAS	France	100,0
	Sercel-GRC	Oklahoma, États-Unis d'Amérique	100,0
	Sercel Inc.	Oklahoma, États-Unis d'Amérique	100,0
	Hebei Sercel-Junfeng Geophysical Prospecting Equipment Co. Ltd (b)	Chine	51,0
	Sercel Singapore Pte Ltd	Singapour	100,0
	De Regt Marine Cables BV	Pays-Bas	100,0

(a) Le numéro Siren est un numéro d'identification individuelle des sociétés sous la loi française.

(b) Le pourcentage de contrôle dans ces entités est de 100 %.

### Participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe ne consolide pas par intégration globale d'entité significative dont il détiendrait une part inférieure à la moitié des droits de vote.

Aucune filiale avec des participations ne donnant pas le contrôle ne contribue de façon significative aux activités, aux flux financiers et aux résultats consolidés du Groupe. La principale société détenue par CGG et des intérêts minoritaires est la société Hebei Sercel-Junfeng Geophysical Prospecting Equipment Co. Ltd, filiale de Sercel SAS basée en Chine.

## NOTE 33 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau suivant présente les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe en 2018, 2017 et 2016.

<i>En milliers de dollars US</i>	31 décembre					
	2018		2017		2016	
	EY	Mazars	EY	Mazars	EY	Mazars
Audit : Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	3 236	1 165	3 095	1 196	2 642	1 170
Audit : Mission accessoires	33	—	492	241	252	51
Autres prestations fiscales	106	—	94	—	23	14
Autres prestations	—	—	—	—	25	—
<b>Total</b>	<b>3 375</b>	<b>1 165</b>	<b>3 681</b>	<b>1 437</b>	<b>2 942</b>	<b>1 235</b>

Les « mission accessoires » sont liées à l'audit des informations sociales, environnementales et sociétales.